



RÉSOLUTION DES PARADOXES DU DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

Financement, Énergie et Systèmes Alimentaires



Nations Unies
Bureau du Conseiller spécial
pour l'Afrique

© 2023 Nations Unies

Cet ouvrage est disponible en libre accès en se conformant à la licence Creative Commons créée pour les Organisations intergouvernementales, disponible à l'adresse : <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/>

Les éditeurs doivent envoyer le fichier de leur publication par e-mail à l'adresse publications@un.org

Les photocopies et reproductions d'extraits sont autorisées à condition de dûment contenir les crédits associés.

Cette publication a été élaborée dans le cadre du mandat du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique (OSAA), qui consiste à entreprendre des travaux d'analyse contribuant à améliorer la cohérence et la coordination du soutien du système des Nations unies à l'Afrique et à faciliter les délibérations intergouvernementales sur les liens entre la paix et le développement en Afrique.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site internet www.un.org/osaa ou adresser un e-mail osaa@un.org

Publication des Nations Unies émise par le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique.

CRÉDITS PHOTOS

Couverture – Vaksmanv / Adobe Stock Photo

Page 04 – Marco Dormino / UN Photo

Page 05 – Mulugeta Ayene / UNICEF

Page 08 – Kelley Lynch / World Bank

Page 10 – UNIC Dar es Salaam

Page 11 – IOM

Page 12 – Gauche : Belinda Pretorius / Adobe Stock Photo
Droite : Kirsten Milhahn / UN-Habitat

Page 14 – Sergio Da Luz / IFAD/POSER

Page 15 – Jonathan Ernst / World Bank

Page 17 – 1. Jelena / Adobe Stock Photo

2. Zhanna / Adobe Stock Photo

3. Scanrail / Adobe Stock Photo

4. Monkey Business / Adobe Stock Photo

5. Arne Hoel / World Bank

Page 19 – Synthex / Adobe Stock Photo

Page 20 – Kelley Lynch / World Bank

Page 22 – Dana Smillie / World Bank

Page 23 – As-artmedia / Adobe Stock Photo

Page 25 – Gauche : Kelley Lynch / World Bank

Droite : Dominic Chavez / World Bank

Page 26 – Stef / Adobe Stock Photo

Page 27 – Trevor Samson / World Bank

Page 28 – Marcel Crozet / ILO

Page 30 – 1. Curt Carnemark / World Bank

2. Joe Saade / UN Women

3. Ami Vitale / World Bank

4. Mwanzo Millinga

Page 33 – Hervé Serefio / UN/MINUSCA

Page 34 – UNCTAD

Page 35 – Spoialabrothers / Adobe Stock Photo

Page 37 – Gauche : Marcel Crozet / ILO

Droite : Abrham Grizaw

Page 38 – Joe Saade / UN Women

Page 41 – Ryan Brown / UN Women

Page 43 – DC Studio / Adobe Stock Photo

Page 44 – Kelley Lynch / World Bank

Page 46 – Richard Lord

Page 47 – Kelley Lynch / World Bank

Page 48 – Gauche : Jonathan Ernst / World Bank

Droite : Sarah Farhat / World Bank

Page 49 – Vincent Tremeau / World Bank

Page 50 – Kelley Lynch / World Bank

Page 52 – Dominic Chavez / World Bank

Page 53 – Emad Karim / UN Women

Page 54 – Bashi / Adobe Stock Photo

Page 55 – Joe Saade / UN Women

Page 57 – Kadir van Lohuizen / NOOR

Page 58 – Dana Smillie / World Bank

Page 59 – Terver / Adobe Stock Photo

Page 60 – Mohamad Al-Arief / World Bank

Page 61 – Lucia Vasquez / UNFCCC

Page 62 – Dana Smillie / World Bank

Page 63 – Gauche : Arne Hoel / World Bank

Droite : Melissa K Sharp / Adobe Stock Photo

Page 64 – Willem / Adobe Stock Photo

Page 66 – A'Melody Lee / World Bank

Page 68 – Dewald / Adobe Stock Photo

Page 71 – John Hogg / World Bank

Page 73 – Joe Saade / UN Women

Page 74 – Mark Garten / UN Photo

Page 76 – Daniel Getachew / UN Photo

Page 77 – Curt Carnemark / World Bank

Page 78 – Herve Serefio / UN/MINUSCA

Page 82 – Government of Rwanda

Page 83 – Ray Witlin / World Bank

Page 84 – Marcel Crozet / ILO

Page 85 – Marcel Crozet / ILO

Page 87 – Dominic Chavez / World Bank

Page 88 – Hendri Lombard / World Bank

Page 90 – Isaac Billy / UN

Page 92 – Lucia Vasquez / UNFCCC

Page 93 – Gauche : Herve Serefio / UN/MINUSCA

Droite : peopleimages.com / Adobe Stock Photo

Page 94 – DC Studio / Adobe Stock Photo

Page 95 – Dominic Chavez / World Bank

Page 98 – Cia Pak / UN Photo

Page 100 – Megan Paine / Adobe Stock Photo

DC Studio / Adobe Stock Photo

Emad Karim / UN Women

Derren / Adobe Stock Photo

Dewald / Adobe Stock Photo

A group of African children in a classroom. In the foreground, a young girl with braided hair is smiling and raising her right hand. To her right, another girl with braided hair is looking forward with a neutral expression. The background shows other children, some looking towards the camera and others looking away. The lighting is warm and indoor.

Face à des défis croissants, l'Afrique a la possibilité de transformer l'adversité en innovation, en exploitant son riche capital humain et ses ressources naturelles et financières pour créer des systèmes financier, énergétique et alimentaire inclusifs et durables.

Sommaire

Remerciements	06
Rapport Sommaire	07
Introduction	09

Chapitre 1

Le triple paradoxe des systèmes financier, énergétique et alimentaire	11
--	-----------

Introduction	12
--------------------	----

Paradoxe financier : Riche en ressources financières mais endettée	16
--	----

Paradoxe énergétique : Riche en sources d'énergie mais essentiellement dépourvue d'accès à la lumière	21
---	----

Paradoxe des systèmes alimentaires : Riches en ressources agricoles mais avec un niveau élevé d'insécurité alimentaire	28
--	----

Impacts des crises mondiales en cascade et croisées sur les systèmes financier, énergétique et alimentaire	35
--	----

Conclusion	39
------------------	----

Chapitre 2

Aborder les paradoxes par une approche intégrée	43
--	-----------

L'interaction en tant qu'intervention à effet multiplicateur	44
--	----

Résoudre le paradoxe du financement : ce qui change la donne	46
--	----

Résoudre le paradoxe énergétique : le conducteur	63
--	----

Résoudre le paradoxe des systèmes alimentaires : la clé de la résilience	67
--	----

Conclusions et recommandations	75
--------------------------------------	----

Chapitre 3

Le rôle d'institutions fortes pour surmonter le triple paradoxe	82
--	-----------

Activer les catalyseurs : politiques et institutions	83
--	----

La gouvernance en action en Afrique	88
---	----

Tirer parti de la numérisation pour renforcer les institutions	93
--	----

Conclusion et recommandations politiques	96
--	----

Conclusion	100
------------------	-----



Remerciements

Ce rapport phare s'appuie sur le rapport du Secrétaire général intitulé « **Résoudre les paradoxes du développement en Afrique : financer les systèmes énergétiques et alimentaires** » ([A/78/309](#)). Il a été préparé par (par ordre alphabétique) Bitsat Yohannes-Kassahun, Liwaaddine Fliss, Rui Xu, et Utku Teksoz, sous la coordination de Kavazeua Katjomuise, Economiste hors classe et la supervision générale de Jean-Paul Adam, Directeur de la Division des politiques, du suivi et du plaidoyer mondial, et de Cristina Duarte, Secrétaire générale adjointe et Conseillère spéciale pour l'Afrique.

Mafizul Islam a coordonné la gestion et la visualisation des données. Toyosi Odusola a apporté son soutien et ses contributions lors de son stage au Service de l'analyse des politiques et du suivi de leur application. Le Groupe de la gestion stratégique et le secrétariat ont également soutenu le processus de production.

Les auteurs expriment leur gratitude aux membres suivants du réseau de connaissances de l'OSAA pour leurs précieuses contributions, qui ont considérablement amélioré la qualité du rapport dès la phase de conceptualisation (par ordre alphabétique) : Lyla Abdul Latif, Professeur Yvette Rachel Kalieu Elongo, Joy Ndubai, Teddy Y. Samy, Mustapha Ndajiwo, Boukari Biri Kassoum, et Samuel Ojo Oloruntoba.

Rapport Sommaire

Le développement durable de l'Afrique est entravé par trois paradoxes majeurs : riche en ressources financières mais en situation de surendettement ; riche en ressources énergétiques mais avec des déficits persistants en matière d'accès à l'électricité ; riche en ressources agricoles mais avec des niveaux élevés d'insécurité alimentaire. Ces trois paradoxes se croisent et s'alimentent mutuellement. Par conséquent, la résolution de ces paradoxes nécessitera une approche holistique et intégrée, reconnaissant l'interconnexion et les synergies entre eux ainsi que les effets multiplicateurs des interventions. Le rapport considère que la mobilisation des ressources nationales (DRM) peut changer la donne. Les systèmes énergétiques et alimentaires sont les moteurs de la transformation économique durable requise, tandis que les institutions (ODD 16) permettent d'accélérer les progrès dans la réalisation des ODD. Le rapport montre que la mobilisation des ressources nationales, si elle est exploitée efficacement, peut potentiellement débloquer le financement de l'énergie, qui est essentiel pour améliorer l'accès à l'énergie et la transition juste, ce qui à son tour déblocuera le potentiel de l'agriculture et du système alimentaire de l'Afrique. Tous ces éléments devront être soutenus par des institutions fortes en tant que catalyseurs transversaux. Parallèlement, la numérisation et le déploiement de solutions technologiques peuvent contribuer à améliorer la transparence et l'efficacité de la mobilisation et de l'utilisation des ressources.

Des institutions fortes et efficaces sont essentielles pour résoudre les paradoxes du système financier-énergétique-alimentaire.



Vue de nuit dans le Quartier Central des Affaires à Kigali au Rwanda.

Introduction

L'Afrique se caractérise par un niveau de développement relativement faible et une pauvreté omniprésente, alors qu'elle dispose de ressources abondantes. Malgré les progrès réalisés ces dernières années, le continent n'est toujours pas sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de développement durable. Le potentiel de développement du continent est entravé par trois paradoxes qui se croisent : riche en ressources financières mais en situation de surendettement ; riche en ressources énergétiques mais avec des déficits persistants en matière d'accès à l'électricité ; riche en ressources agricoles mais avec des niveaux élevés d'insécurité alimentaire.

Un certain nombre de facteurs ont contribué à ces paradoxes. La structure des économies africaines héritées du colonialisme - fortement orientées vers les marchés extérieurs - a contribué au triple paradoxe du financement, de l'énergie et de l'agriculture. Ces structures visaient essentiellement à garantir l'extraction des excédents des économies africaines au profit des économies avancées. En conséquence, le continent est devenu de plus en plus dépendant des importations d'énergie et de denrées alimentaires ainsi que des ressources financières extérieures pour son développement. Ainsi, les économies africaines ne réagissent souvent pas aux stimuli internes de la croissance. En outre, les crises mondiales qui se succèdent et s'entrecroisent, notamment la pandémie de COVID-19, la guerre en Ukraine et les crises énergétique et climatique, ont mis en évidence les faiblesses des systèmes financier, énergétique et alimentaire existants en Afrique. Cette situation a été exacerbée par un système international de financement et d'échanges inéquitable.

Il sera donc indispensable de résoudre ces trois paradoxes pour libérer le potentiel de développement de l'Afrique et accroître le pouvoir de la classe moyenne. Compte tenu de la faiblesse des systèmes financier, énergétique et alimentaire, la résolution des

paradoxes nécessitera une approche plus globale et intégrée, reconnaissant l'interconnexion et les synergies entre ces systèmes ainsi que les effets multiplicateurs des interventions. Ce point est important car les trois paradoxes se recoupent et se nourrissent les uns les autres. Le manque de financement limite les investissements dans l'énergie, ce qui a un impact négatif sur la production agricole.

L'absence d'institutions fortes, considérées comme des catalyseurs du développement durable, a également contribué à ces trois paradoxes. Bien que certaines institutions existent sous diverses formes, elles ne sont pas suffisamment solides pour empêcher ces paradoxes de prévaloir. Par conséquent, des institutions fortes et efficaces sont essentielles pour résoudre les paradoxes du système financier-énergétique-alimentaire. Le rapport est organisé comme suit : après une brève introduction, le chapitre 1 examine les trois paradoxes, en montrant leurs liens réciproques. Le chapitre 2 présente des mesures et des actions politiques visant à résoudre les paradoxes en utilisant le lien entre les trois paradoxes comme intervention multiplicatrice. Avant de conclure, le chapitre 3 se penche sur le rôle central des politiques et des institutions, en particulier dans le contexte de l'ODD 16, en tant que catalyseurs du développement.



Chapitre 1

Le triple paradoxe des systèmes financier, énergétique et alimentaire

Des enfants jouent avec une lanterne solaire à Adadle
Woreda, en Éthiopie.

Introduction

L'Afrique se trouve à un moment critique, aux prises avec les effets négatifs des crises mondiales qui se succèdent et se chevauchent. Ces crises, notamment la pandémie de COVID-19, le changement climatique et les incertitudes économiques résultant de la guerre en Ukraine, ont des répercussions considérables sur les systèmes financier, énergétique et alimentaire des pays africains.

L'Afrique, avec ses nombreuses ressources, son patrimoine culturel et sa population en croissance rapide, se trouve au premier rang des triples paradoxes (figure 1). Alors que le continent s'efforce de se développer économiquement, il est confronté au paradoxe du financement, dans lequel le besoin de ressources financières supplémentaires pour alimenter la croissance se heurte aux fuites de flux financiers provoquées par un écosystème financier vulnérable qui fait perdre au continent environ 500 à 600 milliards de dollars US. En plus des effets d'entraînement des chocs mondiaux, tels que le ralentissement économique induit par la pandémie et la fluctuation des prix des produits de base, le paysage financier de l'Afrique est soumis à de fortes pressions.

En outre, le paradoxe de l'énergie se pose lorsque l'Afrique détient un vaste potentiel énergétique tout en étant constamment paralysée par un manque d'accès à l'électricité, plus de la moitié de l'Afrique souffrant de pénuries d'énergie. Alors que le monde aspire à un avenir durable, l'Afrique doit relever le défi visant à concilier ses besoins énergétiques avec l'impératif d'atténuer le changement climatique et de s'y adapter. Ce paradoxe exige un équilibre délicat entre l'exploitation de ses ressources énergétiques conventionnelles et l'adoption rapide d'alternatives propres et renouvelables pour alimenter ses industries, ses villes et ses communautés rurales et leur permettre de bénéficier de sources d'énergie fiables et abordables.



L'Afrique possède un vaste potentiel énergétique.



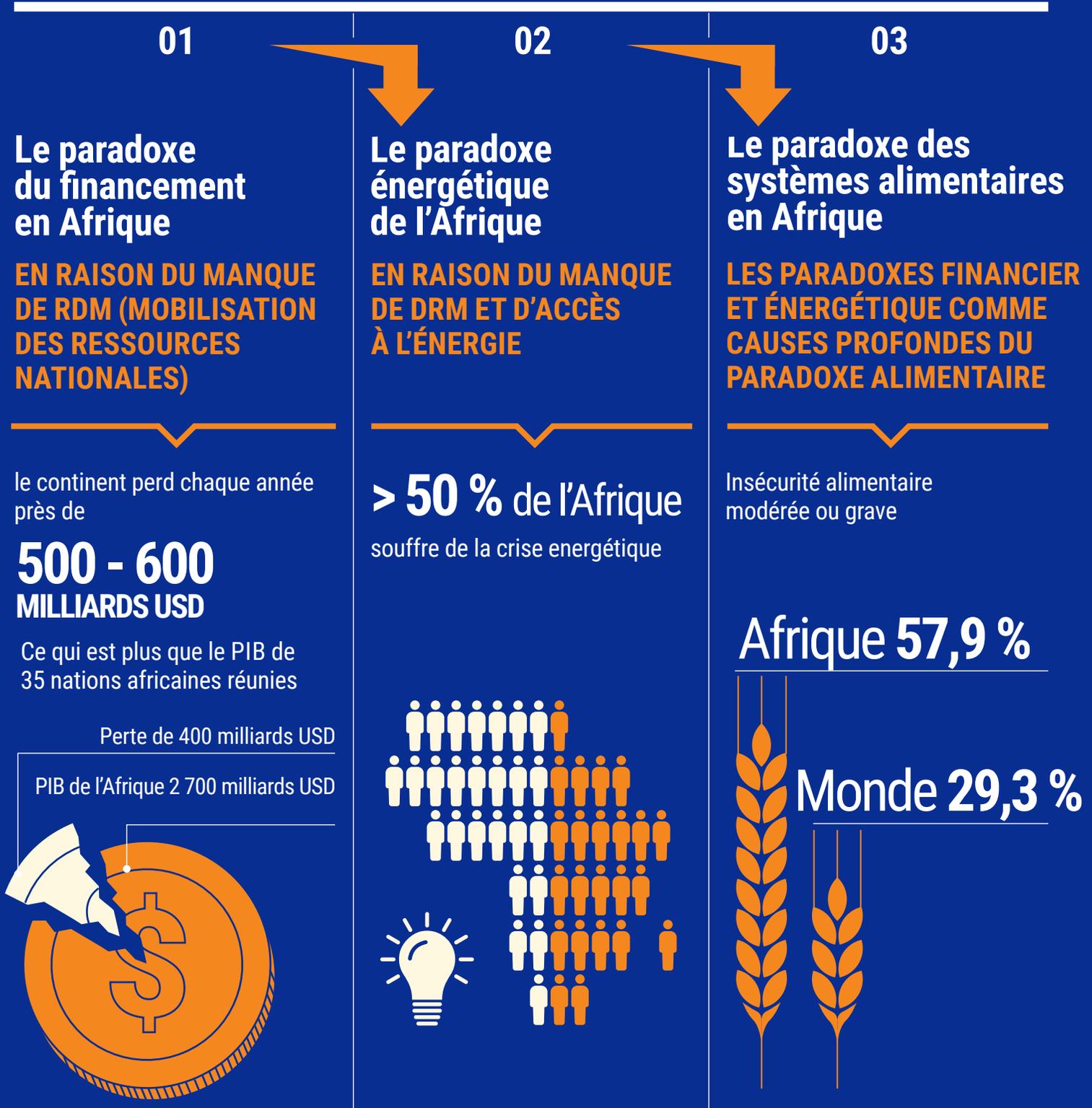
L'Afrique se trouve à un moment critique, aux prises avec les effets négatifs des crises mondiales qui se succèdent et se chevauchent.

Le troisième paradoxe, celui du système alimentaire, est tout aussi impérieux. L'Afrique est dotée de terres fertiles et d'écosystèmes agricoles diversifiés, mais près de 60 % de sa population restent confrontés à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Les défis du changement climatique, de l'instabilité économique et de la croissance démographique exercent une pression accrue sur les systèmes alimentaires du continent. Le changement climatique et les phénomènes météorologiques extrêmes perturbent la production agricole, exacerbant la pénurie alimentaire, tandis que les chocs économiques perturbent les chaînes d'approvisionnement et augmentent les prix des denrées alimentaires, compromettant encore davantage la sécurité alimentaire.

Alors que le monde aspire à un avenir durable, l'Afrique doit relever le défi visant à concilier ses besoins énergétiques avec l'impératif d'atténuer le changement climatique et de s'y adapter.

Figure 1

Les paradoxes du développement en Afrique



Ces trois paradoxes ne sont pas seulement liés, ils constituent une chaîne dans laquelle le paradoxe financier alimente et amplifie le paradoxe énergétique qui, à son tour, alimente le paradoxe alimentaire. La disponibilité de ressources financières pour l'investissement est le point d'entrée critique pour transformer le cercle vicieux en cercle vertueux. Par conséquent, les paradoxes énergétique et alimentaire ne peuvent être résolus que si l'on s'attaque au point de départ de la chaîne. Cela explique pourquoi l'insécurité alimentaire reste un défi majeur en Afrique malgré des décennies d'efforts. La réponse traditionnelle à la faim, à l'insécurité alimentaire et aux autres conséquences du paradoxe alimentaire n'a pas abordé les paradoxes financier et énergétique en tant que causes profondes du paradoxe alimentaire, sapant ainsi les tentatives de changement transformationnel.

Un certain nombre de facteurs internes et externes ont contribué à ces paradoxes. La structure des économies africaines, héritée du colonialisme et fortement orientée vers les marchés extérieurs, a été l'un des principaux facteurs de cette évolution. Ces structures visaient à garantir l'extraction des surplus des économies africaines au profit des économies plus avancées. En conséquence, l'élaboration des politiques en Afrique a été façonnée, au cours des 60 dernières années, par un modèle d'entreprise extractive hérité du passé et axé sur l'exportation de produits de base. Les niveaux élevés actuels de dépendance financière, énergétique et alimentaire ne sont que l'un des résultats de ce modèle qui a empêché les pays africains de chercher, au-delà des industries extractives, d'autres moteurs économiques dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie et de l'industrie. Il en résulte un tissu économique limité qui entrave la capacité du continent à répondre de manière significative aux stimuli internes de croissance ou à réagir aux chocs extérieurs. Les structures néocoloniales, qui prévalent encore aujourd'hui dans le système financier et commercial international, contribuent à la persistance de ce modèle.

La nature structurelle du problème et son caractère séquentiel nécessitent l'activation d'une chaîne de valeur pour briser la chaîne des paradoxes. Le financement du développement, en tant que point de départ de la chaîne, est la clé du déclenchement d'un effet domino. Un changement de paradigme est nécessaire pour donner la primauté à la mobilisation des ressources nationales et changer la donne. La mise en place de systèmes nationaux aidant les pays africains à mieux contrôler et gérer leurs flux économiques et financiers représenterait une étape majeure vers le déblocage du financement de l'énergie, de la technologie et, par conséquent, de l'accès à l'énergie. L'énergie deviendrait alors un moteur de développement, offrant un facteur clé de succès pour la transformation des systèmes alimentaires et facilitant les progrès dans de multiples domaines, de la santé et de l'éducation à l'industrialisation. Ce n'est qu'à cette condition que les pays africains seront en mesure de s'attaquer au paradoxe alimentaire et de parvenir à la résilience.

Pour que la mobilisation des ressources nationales change la donne, que l'énergie soit un moteur et que la transformation des systèmes alimentaires mène à la résilience, il faut que les institutions publiques soient les catalyseurs du changement. Des institutions publiques efficaces, guidées par des cadres politiques



La réponse traditionnelle à la faim, à l'insécurité alimentaire et aux autres conséquences du paradoxe alimentaire n'a pas abordé les paradoxes financier et énergétique en tant que causes profondes du paradoxe alimentaire.

solides et transparents, sont indispensables pour garantir l'efficacité des efforts de développement et multiplier leur impact. La mise en œuvre de cette chaîne de valeur est nécessaire pour libérer le potentiel de développement de l'Afrique et libérer davantage le pouvoir de la classe moyenne du continent afin de réaliser la vision de l'Agenda 2063.

Pour mieux comprendre ce phénomène, le présent chapitre explore la dynamique complexe du triple paradoxe des systèmes financier, énergétique et alimentaire en Afrique. Il analyse l'impact des crises mondiales qui se recourent. Il examine les faiblesses des écosystèmes financiers de l'Afrique, les perspectives et les défis de la transition énergétique et les opportunités manquées du potentiel de transformation des pratiques agricoles durables.

Face à des défis croissants, l'Afrique a la possibilité de transformer l'adversité en innovation, en exploitant son riche capital humain et ses ressources naturelles et financières pour créer des systèmes financier, énergétique et alimentaire inclusifs et durables. Ce n'est qu'en reconnaissant la nature de ces paradoxes, leurs interconnexions et leurs implications que l'Afrique pourra relever ces défis et maximiser ses chances d'atteindre les objectifs de développement durable.

L'élaboration des politiques en Afrique a été façonnée, au cours des 60 dernières années, par un modèle d'entreprise extractive hérité du passé et axé sur l'exportation de produits de base.



Un ouvrier dans une mine à Obuasi au Ghana.

Paradoxe financier : Riche en ressources financières mais endettée

Le paradoxe financier de l'Afrique est marqué par deux réalités contrastées : le continent est confronté à un important déficit de financement tout en étant un « prêteur net » pour le reste du monde, les flux financiers illicites sortant du continent dépassant ce qu'il reçoit sous forme d'investissements directs étrangers (IDE) et d'aide publique au développement (APD). Cette dichotomie est déconcertante, compte tenu de l'abondance des ressources financières de l'Afrique, qui pourraient répondre de manière significative aux besoins de financement du développement de la région si elles étaient pleinement exploitées et utilisées de manière efficace.

Les récits traditionnels considèrent que le développement de l'Afrique dépend de l'aide internationale et que la réalisation du développement durable sur le continent dépend de l'importance de l'aide internationale reçue. Cette logique repose sur une idée fausse. Comme le montre le rapport phare OSAA 2022¹ et contrairement à une idée fausse largement répandue, l'Afrique finance une part importante de son développement grâce aux recettes fiscales et non fiscales et à l'épargne intérieure, représentant plus des trois quarts du financement total en 2020, soit environ 20 fois plus que les IDE et 16 fois plus que l'APD. En outre, le continent perd chaque année entre 500 et 600 milliards de dollars US qui sont générés mais non mobilisés.²

L'accent excessif mis par la communauté internationale sur les sources de financement extérieures a compromis la recherche de solutions endogènes et locales pour le développement durable du continent. L'Afrique dispose d'importantes sources de financement qui n'ont pas encore été pleinement exploitées pour financer le développement. Il s'agit notamment des fonds de pension, des fonds d'assurance et des fonds souverains, dont les actifs sont en grande partie investis à l'étranger. Par exemple, le Botswana et la Namibie, deux pays dotés de fonds de pension importants, ont plus de la moitié des actifs de leurs fonds de pension investis à

l'étranger. Cela est dû, entre autres, à la capacité de ces institutions à gérer les risques associés à ces investissements et à l'absence d'un cadre politique équitable, transparent, clair et prévisible.³ Les fonds de pension représentent à eux seuls environ 1 300 milliards de dollars US, et le fait de ne pas mobiliser efficacement leurs actifs constitue une occasion manquée d'au moins 100 milliards de dollars US⁴ qui pourraient être investis dans le développement durable de l'Afrique.

Au cours de la dernière décennie, les envois de fonds vers l'Afrique ont doublé pour atteindre 100 milliards de dollars en 2022. Toutefois, les coûts de transaction sont relativement élevés et ne sont donc pas suffisamment mis à profit pour le développement du continent, bien que, selon des estimations récentes du FIDA, au moins 25 % des envois de fonds pourraient être canalisés vers l'épargne ou l'investissement sur le continent.⁵ L'Afrique pourrait également tirer parti des possibilités croissantes de financement du carbone, qui pourraient mobiliser entre 120 et 200 milliards de dollars US.⁶ Outre les sources potentielles de financement qui ne sont pas exploitées, les ressources perdues en raison de l'inefficacité des systèmes de mobilisation des ressources nationales (telles que l'inefficacité des dépenses publiques et la redondance des incitations fiscales) représentent au moins 116 milliards de dollars US chaque année.⁷ Les flux financiers illicites drainent également les ressources vitales de l'Afrique, détournant chaque année quelque 88,6 milliards de dollars US du développement.⁸ (Figure 2)

Les fonds de pension représentent à eux seuls environ 1 300 milliards USD, et le fait de ne pas mobiliser efficacement leurs actifs constitue une occasion manquée d'au moins 100 milliards USD qui pourraient être investis dans le développement durable de l'Afrique.

1 OSAA (2022).

2 Nations Unies (2022).

3 Sy, A. (2017).

4 Ce chiffre est estimé en partant de l'hypothèse que 10 % des actifs des fonds de pension en Afrique pourraient être investis dans le développement des infrastructures.

5 Plate-forme du FIDA pour les transferts de fonds, les investissements et l'esprit d'entreprise des migrants en Afrique (PRIME Africa). Pour plus de détails, voir : <https://www.ifad.org/en/prime-africa>

6 Le flux de financement carbone de l'Afrique peut être porté à 200 milliards de dollars US par an. Nairametrics (2022).

7 OSAA (2022).

8 CNUCED (2020).

Figure 2

Le paradoxe financier de l'Afrique

Riche en ressources financières



100
milliards USD
Envois de fonds



427
milliards USD
Épargne privée



24
milliards USD
Fonds souverains



1 300
milliards USD
Fonds de pension



483
milliards USD
Recettes publiques

MAIS



Flux financiers illicites



Incitations fiscales redondantes



Faibles institutions



Manque d'action politique

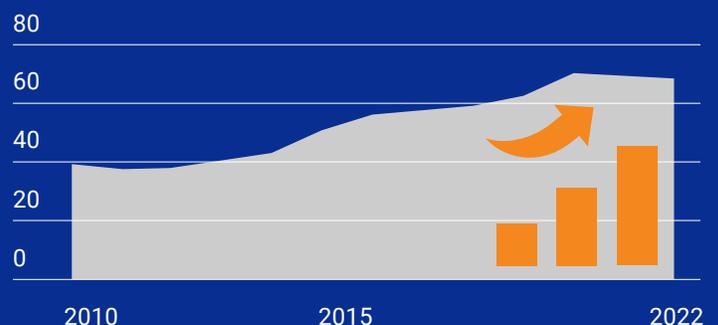


Inefficacités des dépenses publiques

500 - 600 milliards USD
Non mobilisés

Stress lié à l'endettement

Dette en pourcentage du PIB (%)

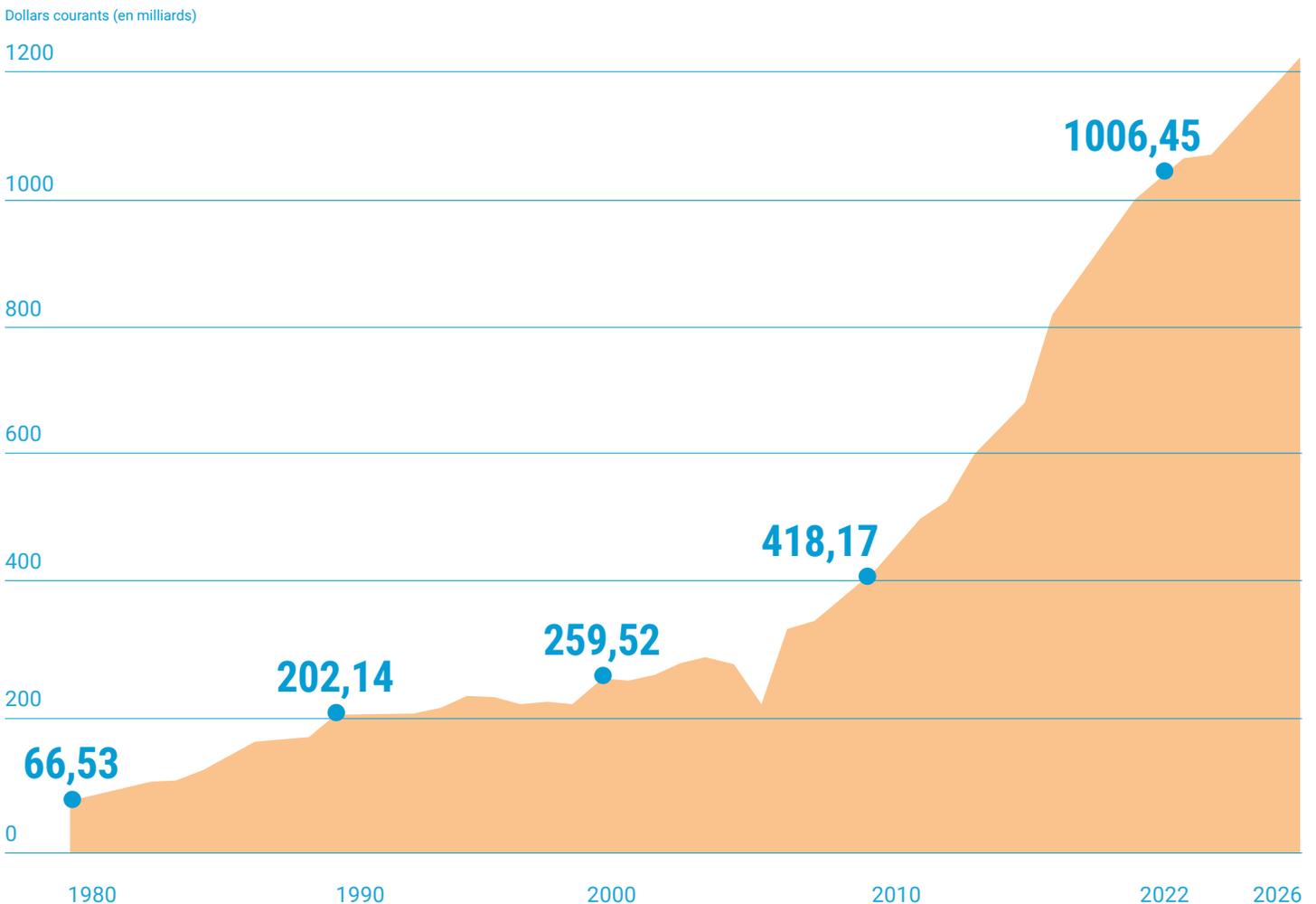


La conséquence directe de la fuite d'une grande partie des ressources financières de la région est que de nombreux pays africains doivent recourir à des emprunts extérieurs, souvent à des coûts exorbitants, pour financer leur croissance, leur transformation structurelle et leurs investissements dans les secteurs sociaux. (Figure 3). Cela s'est traduit par des niveaux d'endettement plus élevés, même s'ils restent inférieurs aux moyennes enregistrées lors de la crise de la dette des années 1980. La composition de la dette extérieure a également changé : la part des emprunts commerciaux est passée de 27 % en 2011 à 56 % en 2021, ce qui suscite des inquiétudes quant à la viabilité de la dette de l'Afrique.⁹

Dans ce contexte, les perturbations économiques causées par la pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine ont exacerbé la situation de l'endettement sur le continent, 63 % des pays africains étant soit à haut risque, soit déjà en situation de surendettement et faisant l'objet d'initiatives d'allègement de la dette. Le récent

défaut de paiement du Ghana sur sa dette extérieure, estimée à 28,4 milliards de dollars US, et le défaut de paiement de la Zambie sur une dette extérieure estimée à 17 milliards de dollars US en 2020 en sont des exemples frappants. Le Ghana a réussi à restructurer sa dette intérieure de 10,5 milliards de dollars US et s'est engagé à restructurer ses dettes bilatérales dans le cadre du processus du cadre commun du G20. En outre, la majeure partie de la dette commerciale souveraine de l'Afrique devrait arriver à échéance en 2024 et 2025. Cette situation suit un schéma commun selon lequel la vulnérabilité de la dette tend à s'aggraver en cas de chocs et de crises externes. Elle illustre la gravité de la situation de la dette en Afrique, qui est de nature structurelle et nécessite donc une approche globale. Elle explique également pourquoi l'Afrique est à nouveau confrontée au surendettement en dépit de ses abondantes ressources financières, ce qui laisse présager une grave crise de la dette rappelant celle des années 1980.

Figure 3 L'évolution de la dette publique extérieure totale (en dollars courants) en Afrique



La cause profonde de ce paradoxe réside dans l'injustice et le dysfonctionnement inhérents au système financier mondial, associés à la faible capacité des pays africains à mobiliser efficacement et à canaliser des ressources nationales adéquates vers leurs priorités de développement. Divers facteurs, notamment des outils et des cadres financiers internationaux inadéquats, des institutions publiques faibles, une mauvaise gouvernance et un manque de transparence, contribuent à cette situation difficile. Ces défis entraînent une inefficacité accrue des dépenses publiques et de la mobilisation des recettes, ce qui ne fait qu'exacerber le paradoxe.

Les FFI hors d'Afrique sont au cœur du paradoxe financier de l'Afrique. Par exemple, on estime que le continent a perdu plus de 2 000 milliards de dollars entre 1970 et 2018, ce qui représente 94 % du PIB total des 30 pays étudiés.¹⁰ Entre 2010 et 2018, les FFI sortant d'Afrique se sont élevés à plus de 858 milliards de dollars US, soit 43 % du total des FFI depuis 1970, ce qui correspond à une perte annuelle moyenne de 3,8 % du PIB de l'Afrique.¹¹

Cela souligne l'importance cruciale pour l'Afrique de s'attaquer à son paradoxe financier en prenant des mesures pour réduire les FFI, en améliorant l'efficacité des dépenses publiques, en exploitant l'épargne privée et en la canalisant vers des investissements productifs, en réduisant les risques liés aux profils des pays ainsi qu'en gérant les réserves de change comme un outil de développement et en saisissant de nouvelles opportunités telles que les marchés du carbone. C'est la seule option viable et durable pour l'Afrique d'augmenter ses ressources financières pour le développement, de renforcer sa résilience et d'aider à atténuer l'impact des chocs et des crises externes.



Les flux financiers illicites (FFI) hors du continent sont au cœur du paradoxe financier de l'Afrique.

ENTRE 2010 ET 2018, LES
FFI SORTANT D'AFRIQUE
SE SONT ÉLEVÉS À PLUS DE

858
MILLIARDS USD

SOIT

43%

DU TOTAL DES FFI DEPUIS
1970

Ce paradoxe financier a non seulement gravement réduit les ressources publiques consacrées aux efforts de développement de l'Afrique, mais il a également eu un impact négatif sur le profil de risque des pays africains en évinçant les capitaux internationaux de deux manières : en réduisant le volume des flux de capitaux internationaux vers l'Afrique et en augmentant le coût de l'investissement. Cet effet d'éviction a relégué l'Afrique à une position marginale sur les marchés internationaux des capitaux, y compris pour des investissements d'infrastructure potentiellement rentables, en particulier dans le domaine du financement de l'énergie.

Sans financement adéquat, les pays africains sont confrontés à divers obstacles dans le secteur de l'énergie. Le manque d'investissement étouffe l'expansion de l'infrastructure énergétique, entravant la mise en place de réseaux électriques fiables et accessibles et l'adoption de technologies énergétiques propres et durables. Cela entrave la transition vers des sources d'énergie plus propres et exacerbe les préoccupations environnementales, ce qui aggrave encore les défis énergétiques auxquels le continent est confronté.

¹⁰ Calculs du personnel de l'OSAA basés sur les données du Political Economy Research Institute, Université du Massachusetts à Amherst, disponibles à l'adresse <https://peri.umass.edu/capital-flight-from-africa>

¹¹ Ibid.

La cause profonde de ce paradoxe réside dans l'injustice et le dysfonctionnement inhérents au système financier mondial, associés à la faible capacité des pays africains à mobiliser efficacement et à canaliser des ressources nationales adéquates vers leurs priorités de développement.

Paradoxe énergétique : Riche en sources d'énergie mais essentiellement dépourvue d'accès à la lumière

L'Afrique dispose de vastes ressources énergétiques, dont 7,2 % des réserves mondiales de pétrole et environ 13 % des réserves de gaz naturel. Le pétrole représente la plus grande part (38,7 %) de la production d'énergie en Afrique, suivi du gaz naturel (29,7 %), du charbon (22,1 %), du nucléaire (0,7 %), de l'hydroélectricité (6,8 %), de l'éolien (1 %), du solaire (0,6 %) et de la bioénergie (0,4 %). (Figure 4)

Toutefois, sa production de combustibles fossiles est principalement orientée vers l'exportation et reste sous-utilisée en raison de problèmes de financement, de sécurité, de réglementation et d'infrastructure, ainsi que de la pression mondiale en faveur d'une trajectoire neutre en carbone. L'hydroélectricité, l'énergie solaire et l'énergie éolienne présentent également un potentiel important. Toutefois, les investissements dans le secteur doivent être à la hauteur de son potentiel. Par exemple, même si le fleuve Congo peut à lui seul produire jusqu'à 100 000 MW d'électricité, soit l'équivalent d'un cinquième du potentiel hydroélectrique mondial, jusqu'à présent, la plus grande capacité installée n'est que de 1 424 MW à Inga II.¹² De même, la capacité solaire et éolienne installée en Afrique n'était que d'environ 10 gigawatts (GW) pour l'énergie solaire en 2023¹³ et de 6,4 gigawatts (GW)¹⁴ pour l'énergie éolienne en 2020, ce qui est sous-utilisé. Le continent ne dispose que d'une capacité installée d'environ 1 GW, malgré un potentiel géothermique estimé à 14 000 MW.¹⁵

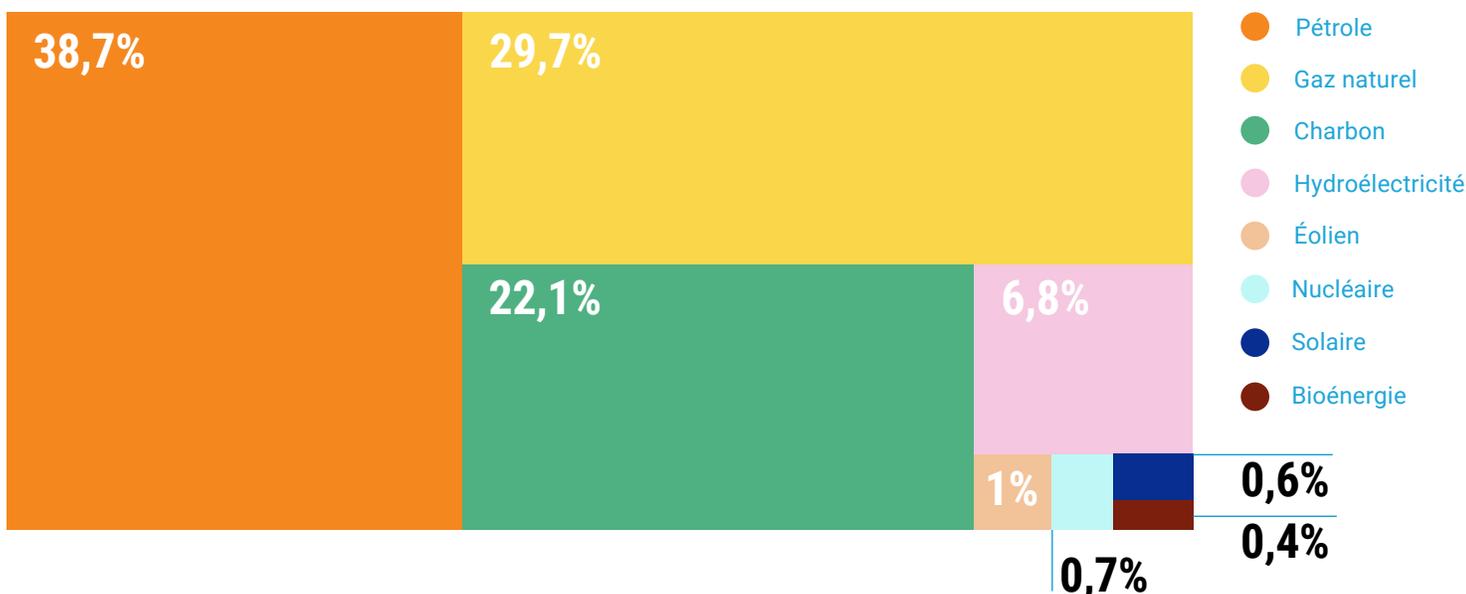
¹² Banque mondiale. Disponible à l'adresse <https://blogs.worldbank.org/nasikiliza/powering-africa-s-renewable-energy-revolution>

¹³ Calculs du personnel de l'OSAA à partir des données de STATISTA pour 2023. <https://www.statista.com/statistics/1278125/leading-countries-in-solar-energy-capacity-in-africa/>

¹⁴ Partenariat Afrique-UE pour l'énergie (2022).

¹⁵ Elbarbary, S. et autres (2022).

Figure 4 Le mix énergétique en Afrique



Malgré tout ce potentiel, les pays africains souffrent encore de pénuries chroniques d'énergie et d'un accès inadéquat à l'énergie. L'Afrique abrite 75 % de la population mondiale n'ayant pas accès à l'électricité, et 580 millions de citoyens ne bénéficient pas de services énergétiques modernes. Par conséquent, une grande partie de la population dépend de sources d'énergie non durables et inefficaces telles que le bois de chauffage et la biomasse.

En outre, bien que l'Afrique abrite 17 % de la population mondiale, le continent ne représente que 3,3 % de la consommation mondiale d'énergie primaire, 1,1 % de la production d'électricité et 3 % de l'utilisation internationale d'énergie dans l'industrie. La consommation d'électricité par habitant en Afrique est l'une des plus faibles au monde, avec environ 600 kilowattheures (kWh) par an, des pays comme le Niger, avec 54 kWh par an, se situant au bas de l'échelle. La moyenne mondiale est d'environ 3 000 kWh par an. Ce paradoxe entrave le développement économique, le progrès social et la durabilité environnementale du continent. (Figure 5)

Malgré tout ce potentiel, les pays africains souffrent encore de pénuries chroniques d'énergie et d'un accès inadéquat à l'énergie. L'Afrique abrite 75 % de la population mondiale n'ayant pas accès à l'électricité, et 580 millions de citoyens ne bénéficient pas de services énergétiques modernes.



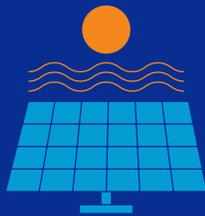
Les énergies hydroélectrique, solaire et éolienne ont un potentiel important en Afrique.

Figure 5

Le paradoxe énergétique de l'Afrique

Le plus grand

potentiel d'énergie solaire



13 %

gaz naturel mondial



7 %

pétrole mondial



89 %

d'énergie hydroélectrique non utilisée



Potentiel de production

90 x

de la capacité de l'énergie éolienne installée actuelle dans le monde



MAIS

Coût élevé de l'énergie



Transmission limitée de l'électricité



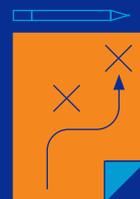
Faible fiabilité et intermittence



Contraintes de financement



Cadres réglementaires et processus de planification médiocres



580 M
sans
électricité



Un autre aspect du paradoxe est la forte disparité sous-régionale dans la consommation d'énergie et le fossé rural-urbain dans l'accès à l'énergie. Environ 25 % seulement de la population rurale africaine a accès à l'électricité, alors que le taux d'accès est d'environ 75 % dans les zones urbaines.¹⁶ Ce manque d'énergie abordable entrave le développement socio-économique en limitant les opportunités pour les personnes vivant dans des régions essentiellement rurales et pauvres en énergie, et peut également alimenter les griefs concernant l'absence de prestation de services. Les pays d'Afrique du Nord et l'Afrique du Sud représentent 71 % de la consommation d'énergie de l'Afrique, alors que tous les autres pays africains réunis représentent 29 % de la consommation d'énergie du continent. (Figure 6)

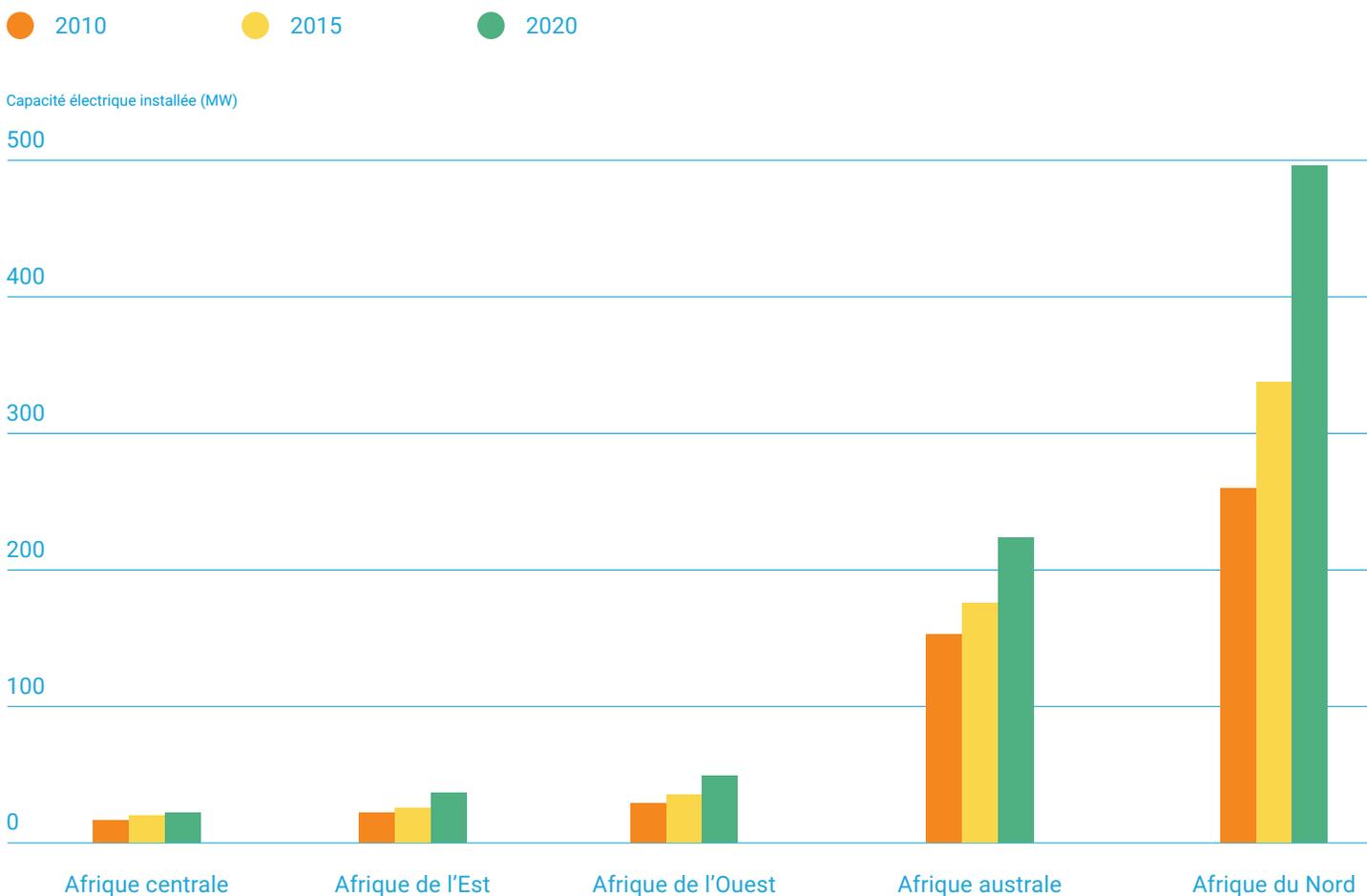
16 Blimpo, M.P et Cosgrove-Davies, M. (2019).

ENVIRON

25%

SEULEMENT DE LA
POPULATION RURALE
AFRICAINA A ACCÈS
À L'ÉLECTRICITÉ.

Figure 6 Évolution de la capacité installée de production d'électricité par sous-région



Ce paradoxe se manifeste également par des coupures de courant et des délestages importants dus à des défaillances du réseau. L'insuffisance des infrastructures énergétiques coûte au continent 2 % de son PIB et aux entreprises plus de 6 % de perte de chiffre d'affaires annuel et de compétitivité internationale.¹⁷ Selon les enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises, les entreprises africaines (à l'exclusion de l'Afrique du Nord) subissent en moyenne deux mois de coupures d'électricité par an, alors que la moyenne mondiale est de deux semaines par an. Outre la fréquence des coupures de courant, la durée des coupures est plus élevée, les coupures pouvant durer plusieurs heures, voire plusieurs jours. La durée moyenne des coupures de courant en Afrique est d'environ 5,7 heures par jour. Par exemple, des estimations récentes pour l'Afrique du Sud montrent que les pannes d'électricité et les délestages ont coûté au pays de 1 à 1,3 % de son PIB par an entre 2007 et 2022. Sans les coupures d'électricité, la croissance de l'économie pourrait être de 17 % aujourd'hui.¹⁸

LA DURÉE MOYENNE DES COUPURES DE COURANT EN AFRIQUE EST D'ENVIRON

5,7

HEURES PAR JOUR



Les entreprises africaines (à l'exclusion de l'Afrique du Nord) subissent en moyenne deux mois de coupures d'électricité par an, alors que la moyenne mondiale est de deux semaines par an.

En outre, cela a un impact sur le développement socio-économique et la réalisation des ODD. Le manque d'électricité a des répercussions sur la santé, l'éducation et la sécurité alimentaire. Selon l'OMS¹⁹, 80 % des Africains cuisinent dans des conditions insalubres, ce qui entraîne la mort prématurée de plus de 600 000 Africains en raison de la pollution de l'air à l'intérieur des habitations.²⁰ On estime que 90 millions d'écoliers n'ont pas d'électricité à la maison, ce qui peut avoir un impact sur leurs résultats scolaires.²¹



On estime que 90 millions d'écoliers n'ont pas d'électricité à la maison, ce qui peut avoir un impact sur leurs résultats scolaires.

Plus récemment, l'accès à l'énergie a été affecté par les crises mondiales qui se sont succédées et chevauchées. Les pays africains tentent toujours de se remettre des conséquences de la pandémie de COVID-19 et de la crise financière et de la dette qui s'en est suivie, pour laquelle ils ne disposaient pas de ressources suffisantes pour se prémunir. En outre, la guerre en Ukraine a entraîné une flambée des prix de l'énergie, qui étaient inabornables pour de nombreux Africains même avant la crise. Les pays africains sont également confrontés à la question de savoir comment se positionner dans le cadre des changements importants intervenus dans les politiques énergétiques internationales.

Plusieurs facteurs ont contribué au paradoxe énergétique et aux faiblesses des systèmes énergétiques qui en découlent. Il s'agit notamment de l'inadéquation entre les ressources naturelles de l'Afrique et leur taux d'utilisation ; du coût élevé des infrastructures et de la pauvreté qui entravent l'accès à l'énergie et son caractère abordable ; du financement inadéquat des projets énergétiques ; de la forte intensité énergétique due à des technologies dépassées et inefficaces, qui se traduit par un gaspillage d'énergie et une faible productivité ; des cadres réglementaires qui ne permettent pas l'intégration du secteur privé ou des différentes options de production, de transport et de distribution d'électricité, y compris pour l'énergie renouvelable.

¹⁷ Sy, M. (2020).

¹⁸ Foreign Policy (2023).

¹⁹ WHO (2019).

²⁰ Fisher, S, et al. (2021).

²¹ <https://www.one.org/us/stories/a-classrooms-worst-nightmare-energy-poverty/>

Aperçu des ressources naturelles du continent²²

Avec une population qui devrait atteindre 2,5 milliards d'habitants d'ici à 2050, la demande énergétique de l'Afrique devrait augmenter de manière significative, voire tripler d'ici à 2030. Pour répondre à cette demande croissante, il est essentiel d'investir dans les infrastructures énergétiques, notamment en construisant de nouvelles centrales électriques, en modernisant les centrales existantes et en développant les réseaux de transport et de distribution.

Mais le manque d'accès à l'énergie sur le continent n'est pas seulement la conséquence de chocs extérieurs. C'est le reflet des problèmes structurels qui ont empêché les pays africains de tirer parti de leurs richesses naturelles pour alimenter le continent en énergie, ce qui a conduit au paradoxe énergétique. Les conséquences de ce paradoxe sont considérables. L'énergie est nécessaire dans tous les secteurs, mais elle est particulièrement importante pour transformer l'agriculture. Les systèmes « Climate Smart » pour automatiser l'irrigation et promouvoir l'adaptation au climat, les chaînes du froid pour augmenter la durée de conservation des produits et l'électricité pour industrialiser la transformation des aliments ne sont que quelques exemples de l'interconnexion des systèmes énergétique, hydrique et alimentaire et de leurs paradoxes respectifs. C'est pourquoi, lorsque les prix

mondiaux de l'énergie ont atteint leur plus haut niveau depuis trois décennies à la mi-2022, les Africains en ont fortement ressenti l'impact, puisque les coûts alimentaires et énergétiques représentent plus de 50 % de la consommation des ménages africains.²³

AVEC UNE POPULATION QUI
DEVRAIT ATTEINDRE

2,5

MILLIARDS D'HABITANTS
D'ICI À 2050, LA DEMANDE
ÉNERGÉTIQUE DE L'AFRIQUE
DEVRAIT AUGMENTER DE
MANIÈRE SIGNIFICATIVE,
VOIRE TRIPLER D'ICI À 2030

²² PwC (2021).

²³ Ibid.



Pour répondre à cette demande croissante, il est essentiel d'investir dans les infrastructures énergétiques, notamment en construisant de nouvelles centrales électriques, en modernisant les centrales existantes et en développant les réseaux de transport et de distribution.

Le manque d'électricité a un impact sur la santé, l'éducation et la sécurité alimentaire.

Employé de bureau à Bloemfontein en Afrique du Sud.

Paradoxe des systèmes alimentaires : riches en ressources agricoles mais avec un niveau élevé d'insécurité alimentaire

L'agriculture reste le principal employeur en Afrique, puisque près de 70 % des Africains subsahariens tirent leurs moyens de subsistance du secteur agricole.



L'agriculture reste le principal employeur en Afrique.

Avec 60 % des terres arables non cultivées de la planète et une abondance d'eau douce et de soleil, le potentiel agricole de l'Afrique est énorme, non seulement pour répondre à ses propres besoins alimentaires, mais aussi à ceux du reste du monde.²⁴ L'agriculture reste le principal employeur en Afrique, puisque près de 70 % des Africains subsahariens tirent leurs moyens de subsistance du secteur agricole.²⁵

Pourtant, alors que la population africaine a doublé au cours des trente dernières années, la production agricole a eu du mal à suivre et l'insécurité alimentaire est devenue l'un des défis les plus importants de la région. En 2021, 278 millions de personnes en Afrique (20,2 % de la population totale) étaient sous-alimentées, soit une augmentation de 22 % par rapport à 2019 et de 42 % par rapport à 2000.²⁶

²⁴ Banque africaine de développement. Nourrir l'Afrique. <https://www.afdb.org/en/the-high-5/feed-africa>

²⁵ <https://www.rockefellerfoundation.org/initiative/alliance-for-a-green-revolution-in-africa/>

²⁶ FAO (2022b).

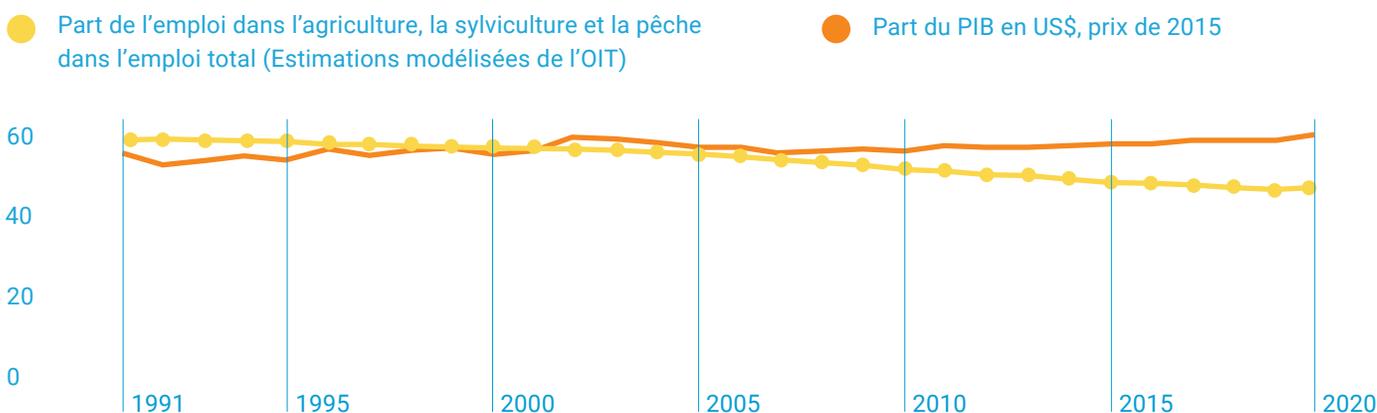
Au total, 57,9 % de la population souffre d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, soit près du double de la moyenne mondiale (29,3 %) et bien plus que dans d'autres régions, notamment l'Amérique latine (40,6 %), l'Asie (24,6 %), l'Océanie (13 %) et l'Amérique du Nord et l'Europe (8 %).²⁷ (Figure 7) En l'espace de sept ans, la prévalence de l'insécurité alimentaire grave est passée de 16,7 % en 2014 à 23,4 % en 2021, soit plus que dans d'autres régions en développement telles que l'Asie du Sud (21 %) et l'Amérique du Sud (15,1 %). En outre, l'insécurité alimentaire a toujours touché plus de femmes que d'hommes en Afrique.²⁸

Des données récentes montrent que les pays d'Afrique centrale et orientale connaissent le niveau le plus élevé d'insécurité alimentaire. (Figure 8) Cette combinaison d'un potentiel économique important avec des conditions de santé et de nutrition désastreuses caractérise le paradoxe alimentaire. (Figure 9)

²⁷ FAOSTAT. Selon la définition de la FAO, on parle d'insécurité alimentaire modérée lorsqu'une personne n'a pas suffisamment d'argent ou de ressources pour se nourrir sainement, qu'elle n'est pas certaine de pouvoir se procurer de la nourriture, qu'elle a probablement sauté des repas ou qu'elle manque occasionnellement de nourriture. On parle d'insécurité alimentaire grave lorsqu'une personne a : manqué de nourriture ; passé une journée entière sans manger à certains moments de l'année.

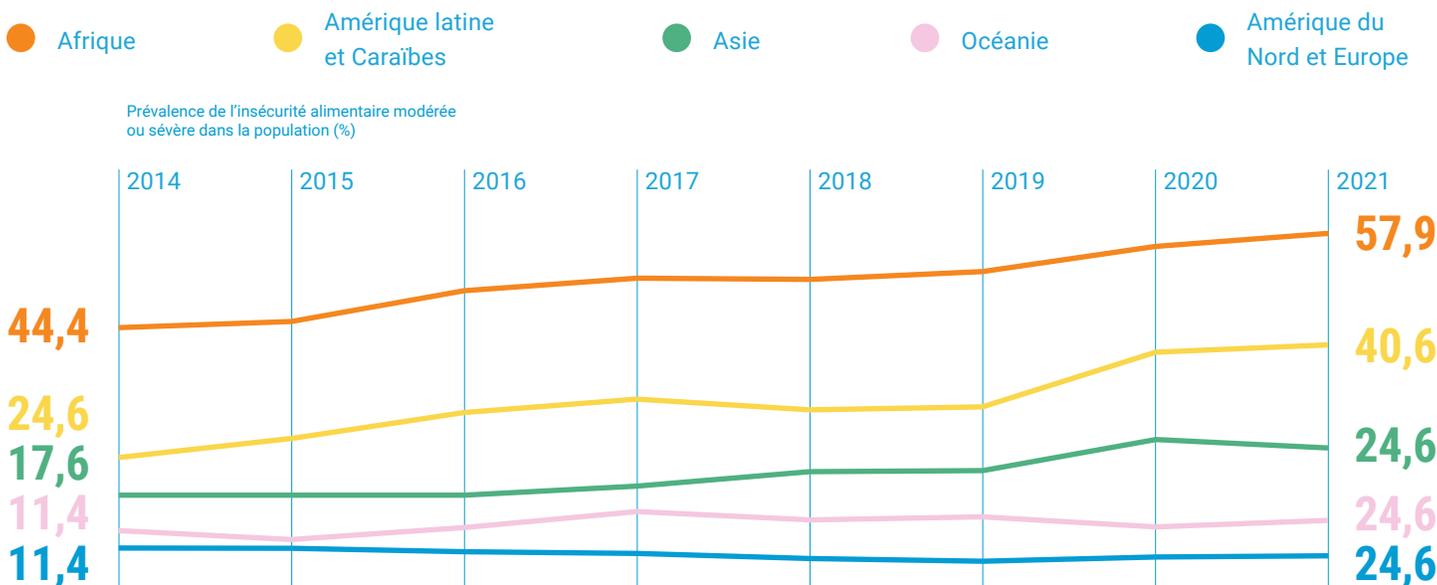
²⁸ FAOSTAT. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.fao.org/faostat/>

Figure 7 Le secteur agricole africain continue d'employer la moitié de la main-d'œuvre



Source : FAOSTAT. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Figure 8 Insécurité alimentaire modérée et grave en Afrique



Source : FAOSTAT. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Figure 9

Le paradoxe alimentaire de l'Afrique



60 %

des terres non cultivées dans le monde



Abondance d'eau et de soleil



50 %

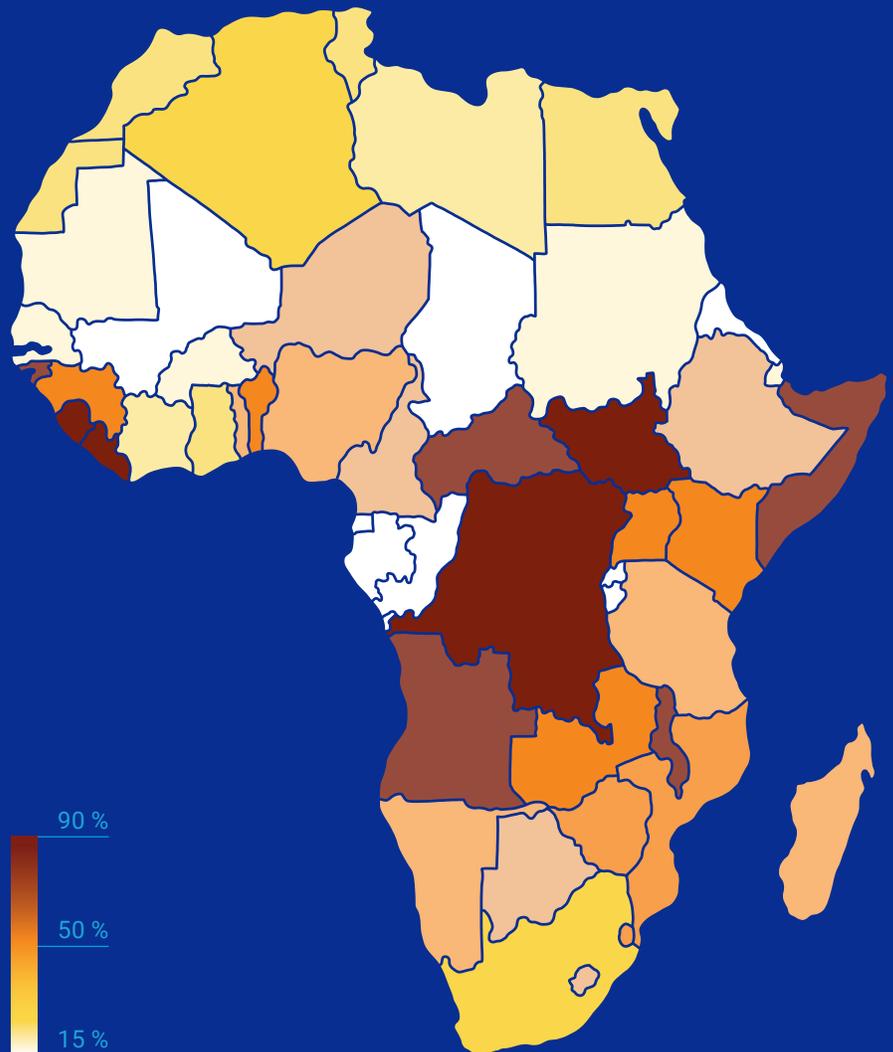
de la main-d'œuvre du continent



90 %

produits par les petits exploitants agricoles

Prévalence de l'insécurité alimentaire



**MAIS
MANQUE DE
FINANCEMENT
ET D'ÉNERGIE**

La carte présente la moyenne pour 2019-2021, à l'exception du Niger (2018-2020) et des Seychelles (2016-2018).

** Les frontières et les noms indiqués ainsi que les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par les Nations Unies.

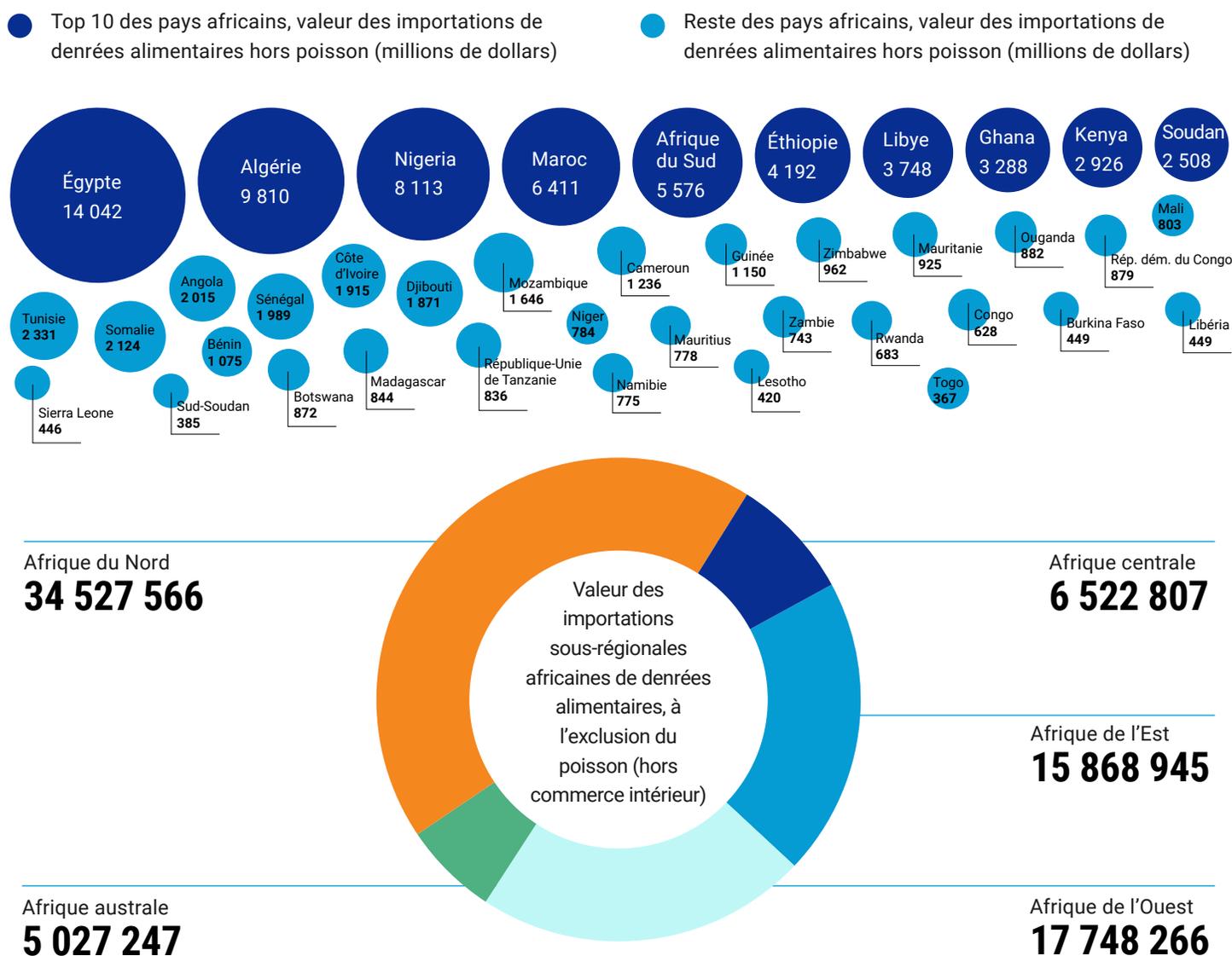
Une autre manifestation du paradoxe du système alimentaire est la forte dépendance de la région à l'égard des importations de denrées alimentaires. La moyenne triennale 2017-2019 du taux de dépendance des importations céréalières²⁹ est de 29,6 % en Afrique, soit beaucoup plus que l'Asie (8,3 %) et que les autres régions exportatrices nettes (Amérique latine et Caraïbes, -7,2 % ; Amérique du Nord et Europe -27,4 %, Océanie -93,3 %).³⁰ Pour la seule année 2021, les importations alimentaires de l'Afrique (à l'exclusion du poisson) se sont élevées à 94,45 milliards de dollars US, comprenant les fruits et légumes, les céréales et les préparations à base de céréales, la viande et les préparations à base de viande, les boissons, les graisses et les huiles (à l'exclusion du beurre), les produits laitiers et les œufs, le sucre et le miel, ainsi que d'autres aliments. La même année, les exportations alimentaires de l'Afrique (hors poisson) ne se sont élevées qu'à 53,03 milliards de

dollars US, pour des importations nettes de 41,4 milliards de dollars US. Le paradoxe est également évident dans la relation entre la valeur des exportations et des importations de denrées alimentaires par pays et par sous-région. (Figure 10) Les pays d'Afrique du Nord ont les niveaux d'importations alimentaires les plus élevés de toutes les sous-régions, tandis que l'Afrique centrale et l'Afrique australe ont les niveaux les plus bas.

²⁹ Le taux de dépendance des importations de céréales : une mesure de la dépendance d'un pays ou d'une région à l'égard des importations de céréales. Le taux de dépendance à l'égard des importations de céréales indique la part de l'approvisionnement alimentaire national disponible en céréales qui a été importée et celle qui provient de la propre production du pays. Il est calculé comme suit : (importations de céréales - exportations de céréales) / (production de céréales + importations de céréales - exportations de céréales) x 100. Compte tenu de cette formule, l'indicateur ne prend que des valeurs inférieures ou égales à 100. Les valeurs négatives indiquent que le pays est un exportateur net de céréales.

³⁰ FAO (2022b). Tableau 43.

Figure 10 Valeur des importations alimentaires des pays d'Afrique en 2021



Dans l'ensemble, le paradoxe alimentaire démontre que le potentiel agricole de l'Afrique reste largement inexploité. Alors que la valeur ajoutée de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche en tant que part du PIB de l'Afrique a connu une augmentation progressive, passant de 14,5 % en 2000 à 16,2 % en 2020, la part de la région dans la valeur de la production agricole mondiale reste comparativement faible. Par exemple, entre 1980 et 2020, la valeur totale de la production africaine est passée de 80 milliards de dollars US à 219 milliards de dollars US, mais elle ne représentait que 8,1 % de la valeur totale de la production agricole mondiale, ce qui est bien en deçà de son potentiel.³¹

Au niveau sous-régional, l'Afrique de l'Ouest représente 39 % de la valeur de la production agricole de l'Afrique, suivie par l'Afrique de l'Est (25 %) et l'Afrique du Nord (22 %). (Figure 11) En revanche, les sous-régions d'Afrique centrale et d'Afrique australe ne contribuent que pour 7 % à la production totale.³² En 2020, dix pays africains avaient une valeur de production agricole brute supérieure à 10 milliards de dollars, ce qui représentait 70 % du niveau de production de la région. Les principaux producteurs (figure 12) sont concentrés en Afrique du Nord, de l'Ouest et de l'Est, à l'exception de l'Afrique du Sud. Le Nigeria est le plus grand producteur agricole, contribuant à hauteur de 66,2 milliards de dollars US en 2020 au total régional. En revanche, neuf pays ont produit moins d'un milliard de dollars US de produits agricoles : la République centrafricaine, la Guinée-Bissau, Maurice, la Gambie, la Namibie, le Cap Vert, le Botswana, les Seychelles et la Guinée équatoriale.³³

31 Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE.
 32 FAOSTAT. Valeur de la production agricole.
 33 Ibid.

Figure 11 La valeur de la production agricole africaine reste faible et inégalement répartie

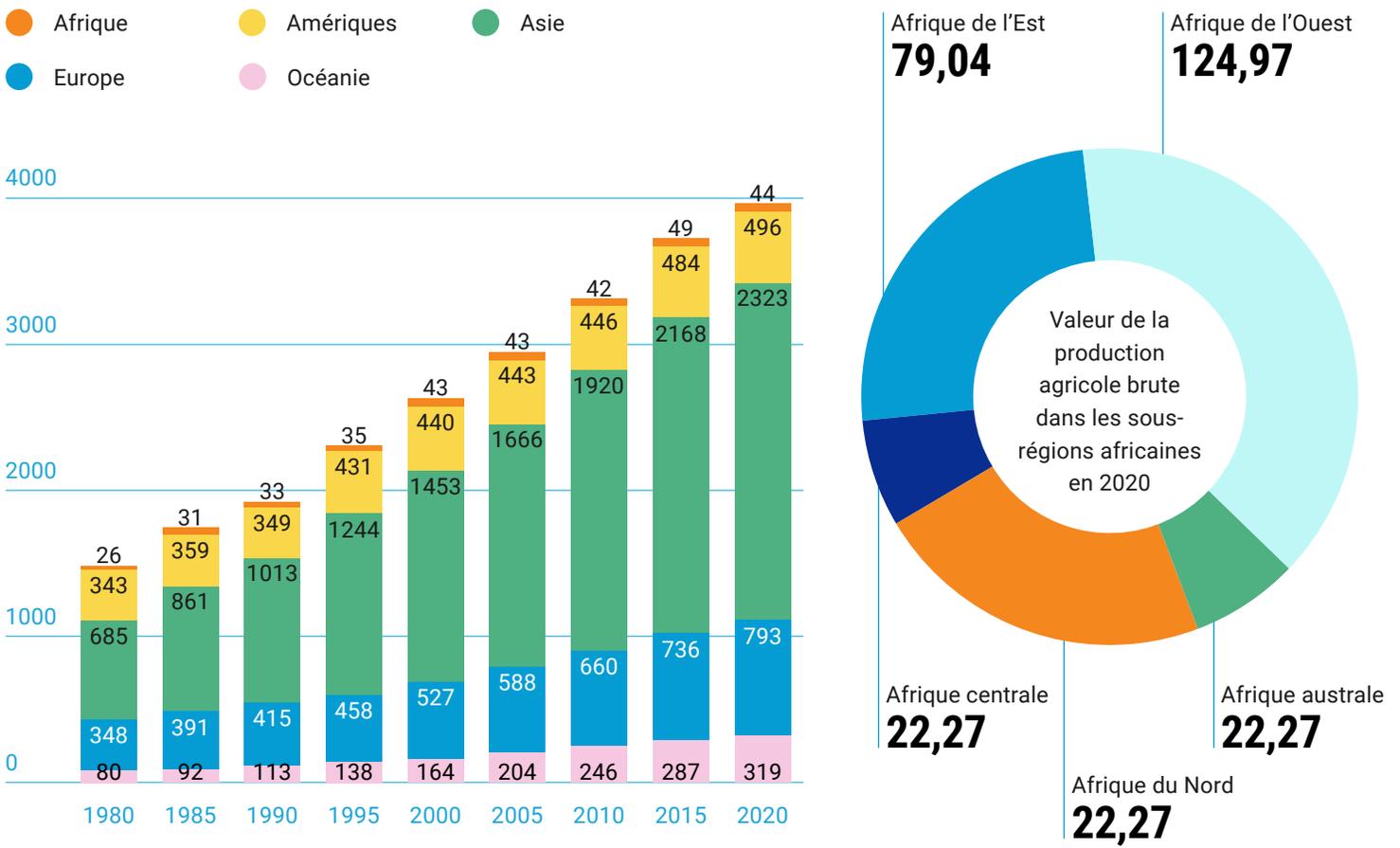
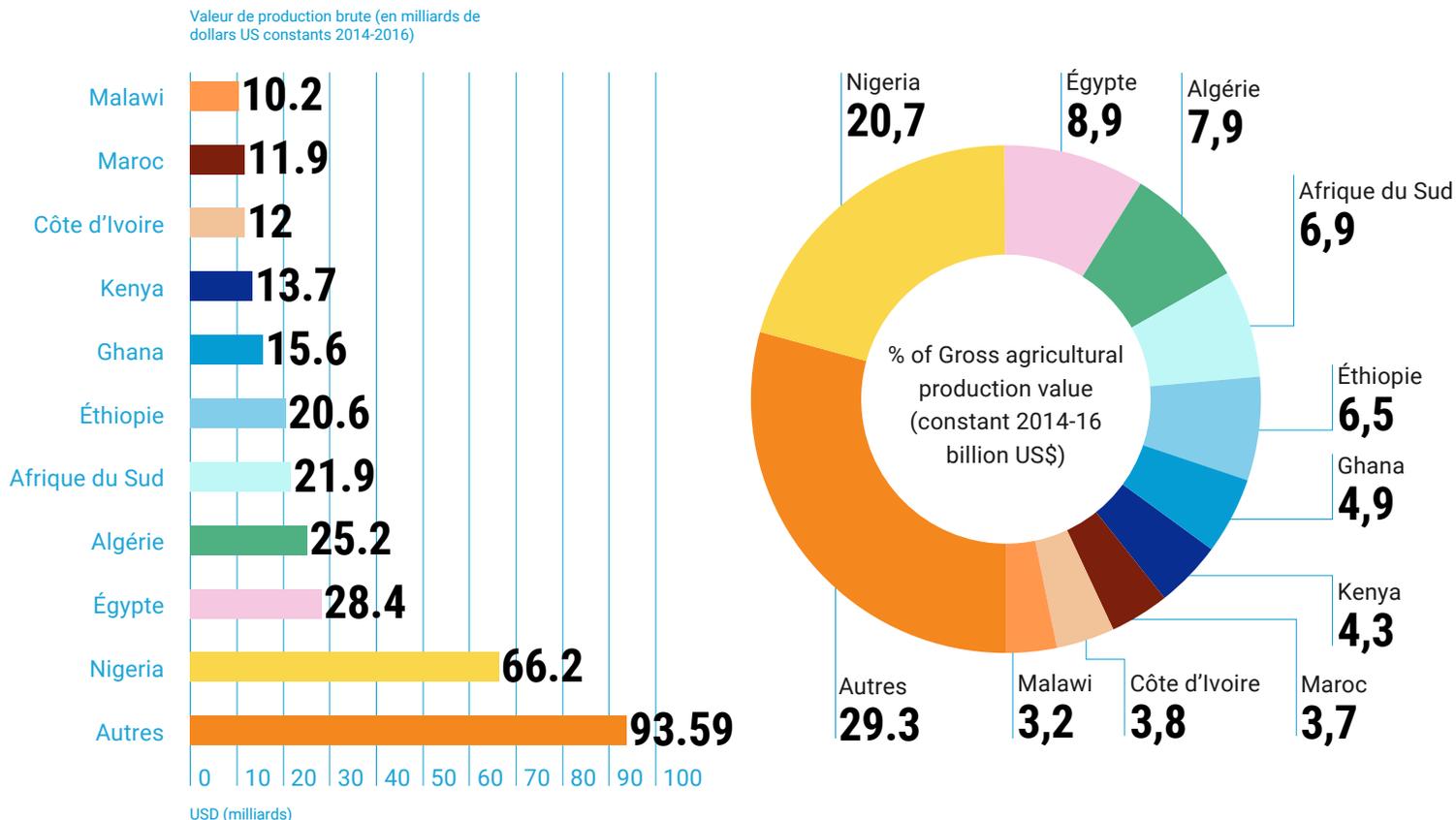


Figure 12 Les dix premiers producteurs agricoles d'Afrique représentent 70 % de la valeur totale de la production



Source : FAOSTAT. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Les problèmes qui pèsent sur l'agriculture africaine sont multiples.³⁴ Il s'agit notamment de la faible utilisation d'intrants agricoles tels que les engrais inorganiques, les semences à haut rendement et la lutte contre les parasites ; du manque d'équipements et de technologies agricoles modernes ; de l'utilisation insuffisante des terres ; de la faible productivité de la main-d'œuvre agricole ; de la vulnérabilité climatique et des pertes dues aux chocs météorologiques ; du manque d'accès à une énergie fiable ; du manque d'accès au crédit, en particulier pour les petits exploitants agricoles ; de l'insuffisance des compétences et des capacités ; de la faible diversité des produits agricoles, des systèmes de production et des marchés ; de la dépendance à l'égard des exportations ; de la lenteur des progrès vers l'industrialisation et l'intégration commerciale ; des problèmes d'endettement et d'une mauvaise gestion financière. Compte tenu de l'importance de l'alimentation et de la nutrition, la transformation de l'agriculture en Afrique doit promouvoir les chaînes de valeur agricoles, améliorer l'accès au marché et créer des échanges continentaux et des exportations mondiales bénéfiques. Cela peut permettre de diversifier les économies, de créer des millions d'emplois locaux, d'augmenter les revenus, de renforcer la cohésion sociale et d'améliorer la stabilité socio-économique, contribuant ainsi à la consolidation de la paix et à l'atténuation des conflits à long terme.³⁵



Les problèmes qui pèsent sur l'agriculture africaine sont multiples.

³⁴ FMI (2022), Banque mondiale (2017), Bjornlund, V, et autres (2020).

³⁵ Banque africaine de développement. Feed Africa, disponible à l'adresse <https://www.afdb.org/en/the-high-5/feed-africa>

Compte tenu de l'importance de l'alimentation et de la nutrition, la transformation de l'agriculture en Afrique doit promouvoir les chaînes de valeur agricoles, améliorer l'accès au marché et créer des échanges continentaux et des exportations mondiales bénéfiques.

Impacts des crises mondiales en cascade et croisées sur les systèmes financier, énergétique et alimentaire



Dans le commerce du blé, l'Afrique représentait 11 des 25 pays qui ont importé plus de 50 % de leur blé.

Après la pandémie de COVID-19 et la crise climatique, la guerre en Ukraine a exacerbé les faiblesses des systèmes financier, énergétique et alimentaire de l'Afrique. Globalement, les efforts déployés pour atténuer les effets de la pandémie de COVID-19 ont empêché le fonctionnement de plusieurs secteurs, comme le secteur agricole. Cette situation a entraîné des problèmes au niveau de la chaîne d'approvisionnement sur les marchés internationaux et a dévasté les économies dans un contexte de crise sanitaire mondiale. Plusieurs pays développés ont réagi à la situation économique désastreuse par des séries de dépenses inflationnistes (combinées à d'autres outils de politique monétaire et budgétaire) afin de stimuler l'offre et la demande et d'accélérer la reprise.

La situation était pire dans de nombreux pays africains que dans le reste du monde, en raison de leur grande vulnérabilité aux chocs extérieurs. Si la pandémie de COVID-19 a aggravé l'insécurité alimentaire à l'échelle mondiale, les menaces étaient plus graves en Afrique en raison de sa forte dépendance à l'égard des importations de denrées alimentaires (plus de 80 % des denrées alimentaires provenaient du reste du monde en 2019, selon la CNUCED).³⁶ Dans le commerce du blé, l'Afrique représentait 11 des 25 pays qui ont importé plus de 50 % de leur blé de Russie et d'Ukraine en 2021 : l'Érythrée, la Somalie, Madagascar, l'Égypte, la Namibie, la Tanzanie, la Libye, le Congo, le Rwanda, Djibouti et le Sénégal. L'Érythrée a importé la totalité de son approvisionnement en blé de la Fédération de Russie et de l'Ukraine.³⁷

³⁶ Base de données UNCTADstats.

³⁷ FAO (2022b).

La perturbation des chaînes d'approvisionnement agricole associée à la baisse de la production nationale, l'insécurité financière résultant des pertes d'emploi, la hausse des températures et les catastrophes climatiques plus extrêmes ont aggravé la faim et la malnutrition sur l'ensemble du continent. Par exemple, le nombre de Sud-Africains touchés par une insécurité alimentaire modérée à sévère a augmenté de 3,8 millions entre 2019 et 2020, tandis que les personnes en situation d'insécurité alimentaire sévère ont augmenté de 4,7 millions au cours de la même période.³⁸

La guerre en Ukraine a perturbé l'approvisionnement en céréales, en engrais et en gaz naturel sur le marché international et a fait grimper en flèche le prix de l'énergie, des denrées alimentaires et, par la suite, d'autres produits de base. Selon les données de l'indice des prix alimentaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les prix des produits de base sur les marchés mondiaux ont augmenté de 15 % entre janvier 2022 et mars 2022 et les prix mondiaux du pétrole ont augmenté de 26 %. Les prix des céréales ont augmenté de 19 % entre janvier et mai 2022. De janvier à mars 2022, les prix du pétrole brut Brent en Afrique du Sud ont augmenté de 27 %³⁹, et au Nigeria, le coût moyen du gaz de pétrole liquéfié (gaz de cuisine) a augmenté de 17 %, celui du maïs blanc de 12,1 % et celui de l'huile d'arachide de 10,6 %.⁴⁰ La hausse de l'inflation et la crise du coût de la vie qui en ont résulté ont incité de nombreux pays à adopter des politiques agressives de resserrement monétaire.

Quant à l'impact de la crise interdépendante sur les systèmes de financement, il s'est manifesté principalement par une réduction des flux de financement extérieur privé et public, ainsi que par une diminution des recettes publiques due au ralentissement de la croissance. Les politiques monétaires restrictives menées par les principales banques centrales du monde ont aggravé l'impact et déclenché un renversement des flux de capitaux en provenance d'Afrique. Pour lutter contre l'inflation, les États-Unis ont entamé des séries de hausses de taux d'intérêt qui ont augmenté les coûts d'emprunt en augmentant la valeur du dollar américain. Cela a incité les prêteurs à transférer des fonds d'investissements plus risqués en Afrique vers des investissements plus sûrs et plus lucratifs aux États-Unis. En réponse à ces développements, les pays africains ont à leur tour provoqué des hausses de taux d'intérêt sur tout le continent afin de lutter contre l'inflation et d'endiguer de nouvelles sorties de capitaux. En raison de cette incertitude mondiale, la valeur de plusieurs monnaies africaines s'est dépréciée, ce qui a augmenté les coûts d'emprunt et de service de la dette de ces pays, qui ont dû emprunter davantage pour se remettre de ces chocs. Par exemple, le birr éthiopien, le naira nigérian, le rand sud-africain et le shilling kenyan se sont dépréciés respectivement de 5,45 %, 9,7 %, 18,54 % et 12,5 % au cours de la période allant de mars 2022 à mars 2023.⁴¹ Le rand sud-africain était particulièrement vulnérable en raison de sa forte intégration dans l'économie mondiale et les marchés financiers. Selon les données du Fonds monétaire international, la dette en pourcentage du PIB en Afrique a également augmenté, passant de 49,8 % en 2019 à 56,54 % en 2022. Le service de la dette en pourcentage des dépenses publiques dans les pays africains est passé de 6 % en 2019 à 10,6 % en 2023, détournant les ressources de l'investissement dans les secteurs productifs et les programmes sociaux.⁴²

Malgré plusieurs efforts visant à réduire l'impact de la pandémie de COVID-19 et de la guerre en Ukraine - comme l'initiative de la mer Noire négociée par les Nations unies et la Turquie, qui a tenté de résoudre de nombreuses restrictions d'approvisionnement dans les ports de la mer Noire - l'inflation est restée élevée. Le rapport Situation et perspectives de l'économie mondiale 2023 prévoit une inflation mondiale de 6,5 % en 2023. Bien que les prix des produits de base sur les marchés internationaux aient diminué de 22 % entre le record de mars 2022 et avril 2023, ils sont encore 21 % plus élevés qu'en janvier 2020.⁴³ Cependant, les salaires de nombreux Africains ont stagné ou diminué par rapport à leur niveau d'avant la pandémie, car beaucoup ont perdu leur emploi. Les communautés vulnérables sont de plus en plus confrontées à l'insécurité alimentaire et énergétique, tandis que leurs gouvernements dépensent davantage pour le service de la dette et les importations et moins pour les programmes sociaux indispensables.

LE SERVICE DE LA DETTE EN POURCENTAGE DES DÉPENSES PUBLIQUES DANS LES PAYS AFRICAINS EST PASSÉ DE

6 %
EN 2019

10,6 %
EN 2023

³⁸ Les statistiques d'Afrique du Sud sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.statssa.gov.za/>

³⁹ Ministère des Ressources Minières et de l'Énergie d'Afrique du Sud, disponible à l'adresse <https://www.dmr.gov.za/> et Statistics Afrique du Sud, disponible à l'adresse <https://www.statssa.gov.za/>

⁴⁰ Bureau national des statistiques du Nigeria, disponible à l'adresse suivante : <https://www.nigerianstat.gov.ng/>

⁴¹ Disponible à l'adresse suivante : <https://tradingeconomics.com/>

⁴² Banque mondiale (2022).

⁴³ Indice FAO des prix des produits alimentaires.

En ce qui concerne les systèmes alimentaires de l'Afrique, la guerre en Ukraine a ralenti le rétablissement de l'approvisionnement alimentaire national après la pandémie et a perturbé le marché alimentaire international. Les coûts élevés de l'énergie et les difficultés de la chaîne d'approvisionnement ont eu un impact direct sur l'agriculture africaine. L'Ukraine et la Russie sont les deux plus grands exportateurs d'engrais vers l'Afrique, et les conflits dans la région ont restreint leur approvisionnement. Les prix élevés du gaz naturel et les restrictions à l'exportation d'engrais ont également un effet dissuasif sur la production d'engrais, car les intrants sont gourmands en gaz naturel. En conséquence, en novembre 2022, le prix des engrais a enregistré une augmentation de 250 % à partir de 2019. Malgré des efforts fructueux pour éliminer les restrictions sur les exportations d'engrais, le Food and Fertilizer Export Restrictions Tracker de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) cite cinq restrictions actives sur les exportations d'engrais de la Chine, de la Russie, de l'Ukraine et du Viêt Nam. Simultanément, les onze pays africains qui s'approvisionnaient en blé auprès de la Russie et de l'Ukraine à hauteur de plus de 50 % en 2021 ont connu des pénuries sur le marché mondial de l'approvisionnement en denrées alimentaires. Selon le service agricole étranger du ministère américain de l'agriculture, les importations de blé égyptien en provenance d'Ukraine ont chuté de 73,6 % entre 2021 et 2022.

La crise ukrainienne a fait grimper en flèche des prix de l'énergie déjà inabordables et a donné l'occasion d'améliorer les investissements dans l'infrastructure énergétique du continent et d'attirer l'attention sur son insécurité énergétique. Par exemple, l'augmentation du prix du gaz et d'autres combustibles de 13,6 % au Ghana entre janvier et mai 2022 a eu des conséquences dramatiques.⁴⁴ L'augmentation des prix de l'énergie et l'inflation des denrées alimentaires ont provoqué une crise du coût de la vie sur l'ensemble du continent.



L'Afrique possède l'occasion de modifier ses politiques énergétiques et son rôle sur le marché international de l'énergie, en passant d'une stratégie essentiellement axée sur l'extraction de minerais pour l'exportation à une stratégie visant à exploiter ses abondantes richesses minérales pour le développement durable, la création de valeur ajoutée, la création d'emplois et la satisfaction de ses besoins en matière d'énergie.



Les coûts élevés de l'énergie et les difficultés de la chaîne d'approvisionnement ont eu un impact direct sur l'agriculture africaine.

Malgré les effets dévastateurs de la guerre en Ukraine sur les finances des ménages, elle offre à l'Afrique l'occasion de modifier ses politiques énergétiques et son rôle sur le marché international de l'énergie, en passant d'une stratégie essentiellement axée sur l'extraction de minerais pour l'exportation à une stratégie visant à exploiter ses abondantes richesses minérales pour le développement durable, la création de valeur ajoutée, la création d'emplois et la satisfaction de ses besoins en matière d'énergie. Quelques mois après la conférence des Nations unies sur le changement climatique de 2021, au cours de laquelle plusieurs pays développés ont fait part de leur intention de réduire les investissements dans l'exploitation du gaz naturel en Afrique, bon nombre de ces pays ont renouvelé leur intérêt pour le gaz naturel africain afin de se diversifier par rapport au gaz naturel russe. Ces développements permettent à l'Afrique de négocier de meilleurs accords avec l'Europe et les États-Unis et contribuent à montrer l'urgence de l'insécurité énergétique de l'Afrique. Toutefois, les pays africains doivent faire preuve de diligence pour ne pas exporter tout leur gaz naturel en dehors du continent et investir dans le développement de l'infrastructure du gaz naturel africain afin d'améliorer l'accès à l'énergie et de répondre aux scénarios politiques conformes à l'Accord de Paris sur le climat.

⁴⁴ Services statistiques du Ghana, disponible à l'adresse suivante : <https://statsghana.gov.gh/>

En adoptant une perspective holistique et en considérant les interactions complexes entre ces paradoxes, l'Afrique peut ouvrir la voie vers un avenir plus prospère, plus équitable et plus résilient.



Un arbre pousse dans le village de Katfoura sur le Tristao Îles de Guinée.

Conclusion

Le triple paradoxe des systèmes financier, énergétique et alimentaire en Afrique révèle les réalités complexes et contradictoires auxquelles le continent est confronté. L'Afrique possède d'abondantes ressources financières, mais elle est confrontée à un important déficit de financement et à un surendettement croissant. Le paradoxe énergétique met en évidence la richesse des ressources énergétiques de l'Afrique, mais le continent reste confronté à des pénuries chroniques d'énergie et à un accès inadéquat à celle-ci. De même, le potentiel agricole de l'Afrique est vaste, mais elle est confrontée à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et à une forte dépendance à l'égard des importations de denrées alimentaires.

Le paradoxe financier en Afrique découle de la fuite des ressources nationales par le biais de flux financiers illicites, du manque à gagner dû à des incitations fiscales redondantes et de l'inefficacité des dépenses publiques. L'incapacité à exploiter pleinement les fonds de pension et les fonds souverains en expansion représente également un coût d'opportunité, car ces fonds pourraient être canalisés vers le développement de la région. Le paradoxe financier a également nui au profil de risque de crédit des pays africains en décourageant l'investissement international et en augmentant les coûts d'investissement. Cette situation a marginalisé l'Afrique sur les marchés mondiaux des capitaux, en particulier pour les projets d'infrastructure et d'énergie essentiels. Bien que l'Afrique puisse être définie comme un « prêteur net » pour le reste du monde en raison des fuites de financement à l'intérieur du continent, le déficit de financement de l'Afrique s'accroît et entraîne une augmentation des niveaux d'endettement et des inquiétudes quant à la durabilité de la dette. L'iniquité du système financier mondial et la capacité limitée de l'Afrique à mobiliser des ressources nationales ne font qu'exacerber ce paradoxe.

Le paradoxe énergétique se caractérise par l'abondance des ressources énergétiques de l'Afrique, y compris les sources fossiles et renouvelables, juxtaposée à une pénurie d'énergie généralisée et à un accès limité à l'électricité. La production et la consommation d'énergie du continent sont disproportionnellement faibles par rapport à la taille de sa population, ce qui entrave le développement économique, le progrès social et la durabilité environnementale. Des facteurs tels que le faible accès au financement, l'endettement élevé, la sous-utilisation des ressources naturelles, les coûts d'infrastructure élevés, les technologies dépassées et les contraintes réglementaires contribuent à ce paradoxe.

De même, le paradoxe des systèmes alimentaires met en évidence le vaste potentiel agricole de l'Afrique et le rôle crucial du secteur dans l'emploi et la croissance économique. Cependant, le continent est confronté à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire, de sous-alimentation et de forte dépendance à l'égard des importations de denrées alimentaires. Malgré l'abondance des terres arables non cultivées et des ressources en eau douce, la production agricole n'a pas suivi le rythme de la croissance démographique, ce qui a entraîné la persistance de la faim et de l'insécurité alimentaire. Les perturbations des chaînes d'approvisionnement alimentaire mondiales, telles que la guerre en Ukraine, ne font qu'exacerber ce paradoxe.

Les impacts des crises mondiales se succédant et se chevauchant sur les systèmes financier, énergétique et alimentaire en Afrique ont été particulièrement prononcés. Le continent, déjà aux prises avec des défis préexistants, a été confronté à des tensions économiques et financières aggravées, entravant sa capacité à mobiliser des ressources à l'échelle et à la portée de l'investissement dans des secteurs clés. Le secteur de l'énergie a connu des revers sous la forme de chaînes d'approvisionnement perturbées, d'investissements réduits et de fluctuations des prix du pétrole, ce qui a freiné son immense potentiel de croissance. Cette situation a mis en évidence la nécessité urgente pour l'Afrique d'améliorer l'accès de sa population à l'énergie. En outre, les perturbations des chaînes de valeur de la production et de la distribution aux niveaux mondial et régional ont gravement affecté l'accès à un système

alimentaire nutritif. En conséquence, les populations vulnérables ont été touchées de manière disproportionnée, ce qui a amplifié les problèmes d'insécurité alimentaire et de malnutrition.

Pour relever ces défis, il est nécessaire d'adopter des approches globales et intégrées, notamment en renforçant les systèmes financiers, en encourageant les investissements dans les énergies renouvelables et en donnant la priorité aux pratiques agricoles durables. Ce faisant, l'Afrique peut renforcer sa résilience et transformer ses systèmes financier, énergétique et alimentaire en moteurs d'un développement inclusif et durable.

Le chapitre suivant se penchera sur l'approche intégrée proposée pour résoudre le triple paradoxe des systèmes financier, énergétique et alimentaire en Afrique. Il explorera les liens et les synergies entre ces secteurs et proposera des stratégies pour exploiter leur potentiel afin de favoriser le développement durable. En adoptant une perspective holistique et en tenant compte des interactions complexes entre ces paradoxes, l'Afrique peut ouvrir la voie à un avenir plus prospère, plus équitable et plus résilient.



Références

- Partenariat Afrique-UE pour l'énergie. 2022. Wind Energy: Joining Forces for an African Lift-Off. Pp. 7. Disponible à l'adresse https://africa-eu-energy-partnership.org/wp-content/uploads/2022/02/AEEP_Wind_Energy_Policy_Brief_2022-3.pdf
- Banque africaine de développement (BAD). Nourrir l'Afrique. <https://www.afdb.org/en/the-high-5/feed-africa>
- Bjornlund, V., Bjornlund, H. et Van Rooyen, A.F. 2020. "Why agricultural production in sub-Saharan Africa remains low compared to the rest of the world – a historical perspective." International Journal of Water Resources Development, 36:sup1, S20-S53 <https://doi.org/10.1080/07900627.2020.1739512>
- Blimpo, M.P, Cosgrove-Davies, M. 2019. Electricity Access in Sub-Saharan Africa.
- Elbarbary, S. et autres. "Geothermal renewable energy prospects of the African continent using GIS". Geotherm Energy, 10, 8 (2022)
- FAO. 2022a. L'importance de l'Ukraine et de la Fédération de Russie pour les marchés agricoles mondiaux et les risques liés à la guerre en Ukraine.
- FAO. 2022b. Alimentation et agriculture mondiales - Annuaire des statistiques 2022.
- Fisher, S, et al. 2021. Air pollution and development in Africa: impacts on health, the economy, and human capital. Disponible à l'adresse : [https://doi.org/10.1016/S2542-5196\(21\)00201-1](https://doi.org/10.1016/S2542-5196(21)00201-1)
- Foreign Policy. 2023. How Afrique du Sud's Energy Crisis Became an Economic Crisis. <https://foreignpolicy.com/2023/01/25/south-africa-energy-crisis-corruption-anc/>
- Plateforme pour les envois de fonds, les investissements et l'entrepreneuriat des migrants en Afrique (PRIME Africa). <https://www.ifad.org/en/prime-africa>
- Fonds monétaire international (FMI). 2022. "How Africa Can Escape Chronic Food Insecurity Amid Climate Change".
- Lions on the Move II: Realizing the potential of Africa's economics, McKinsey Global Institute, septembre 2016.
- McKinsey and Company. 2019. "Winning in Africa's Agricultural Market".
- OSAA. 2022. Financing for Development in the Era of COVID-19 Pandemic: The Primacy of Domestic Resource Mobilization.
- PwC. 2021. Analyse de la situation énergétique en Afrique 2021. Afrique du Sud.
- Sy, A. 2017 "Leveraging African pension funds for financing infrastructure development".
- CNUCED. 2020. Rapport sur le développement économique en Afrique.
- UNDESA. Perspectives de la population mondiale 2022 Résumé des rapports.
- Nations Unies. 2022. Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique : dix-neuvième rapport d'étape consolidé sur la mise en œuvre et le soutien international. Financing for Development in the Era of COVID-19: The Primacy of Domestic Resources Mobilization. <https://www.un.org/osaa/secretary-general-report-on-nepad>
- Banque mondiale. 2017. "Special Issue of Food Policy Debunks Myths about African Agriculture".
- Banque mondiale. 2022. International Debt Statistics 2022.
- Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2019. The Global Health Observatory: Burden of disease attributable to ambient air pollution. <https://www.who.int/data/gho/indicator-metadata-registry/imr-details/2259>

Chapitre 2

Aborder les paradoxes par une approche intégrée

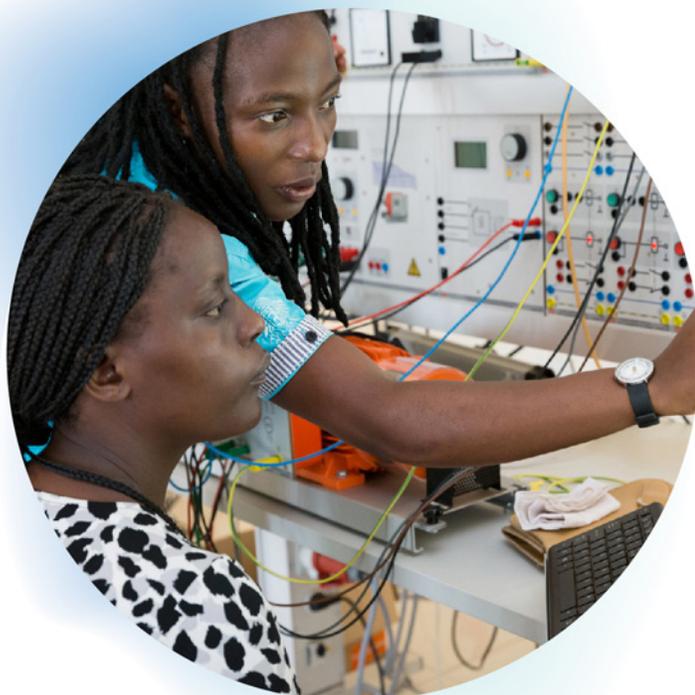
Des jeunes entrepreneurs d'une start-up technologique africaine discutent.

L'interaction en tant qu'intervention à effet multiplicateur

L'interrelation entre les paradoxes financier, énergétique et alimentaire a un effet multiplicateur. Il est donc essentiel d'aborder ce lien de manière globale afin de trouver des solutions à long terme pour résoudre ces paradoxes. Les faiblesses du système financier se répercutent sur le secteur de l'énergie, limitant la capacité à mobiliser les fonds publics et privés nécessaires au développement des infrastructures énergétiques, à la modernisation et à l'amélioration des infrastructures existantes, et à l'adoption de technologies énergétiques de pointe. Cela compromet l'accès des populations à une énergie fiable et moderne. Les limites du secteur énergétique du continent se répercutent à leur tour sur les systèmes alimentaires, exacerbant les faiblesses structurelles. Un mauvais accès à l'énergie affecte la production agricole et entrave la transformation des systèmes alimentaires. Sans un accès abordable à une énergie fiable, les petits exploitants agricoles africains ne peuvent pas mettre en œuvre des stratégies d'adaptation au climat, augmenter leur productivité grâce à la technologie ou retarder la dégradation de leurs produits. La combinaison de ces trois paradoxes a un effet dévastateur sur le développement du continent, contrecarrant les efforts déployés pour renforcer la résilience et parvenir à la durabilité.

L'inefficacité des interventions en matière de développement dans ces domaines est liée à cette interconnexion. Les projets qui n'abordent pas la manière dont le paradoxe financier affecte les systèmes énergétique et alimentaire ou qui ne s'attaquent pas aux conséquences du paradoxe énergétique sur la transformation des systèmes alimentaires, deviennent des pansements qui ne font qu'atténuer les défis à court terme, mais ne sont pas en mesure de promouvoir un changement transformateur. Ce risque peut être atténué en abordant l'impact multiplicateur de cette chaîne de paradoxes comme une opportunité de tirer parti du lien entre les systèmes financier, énergétique et alimentaire pour rendre opérationnelle une chaîne de valeur qui assurera la résilience et le développement à long terme.

L'activation de cette chaîne de valeur nécessite des interventions qui maximisent l'impact multiplicateur de l'interaction en comprenant les différents rôles joués par chacune des composantes et en concentrant les actions et les ressources sur les domaines qui seront en mesure de déclencher des effets en cascade. De ce point de vue, la mobilisation des ressources nationales (DRM) est considérée comme un élément qui change la donne, car c'est le seul élément qui peut permettre de passer d'un modèle de développement dépendant des priorités externes à des stratégies de développement pilotées de l'intérieur. L'énergie est abordée comme un moteur indispensable pour déclencher des changements transformateurs dans tous les domaines du développement, de la numérisation à la santé et à l'industrialisation. La transformation des systèmes alimentaires est la clé de la résilience. En outre, les institutions sont les catalyseurs qui peuvent garantir l'efficacité de l'intervention. Discerner les facteurs qui permettront de résoudre chacun des paradoxes est indispensable pour concevoir ces interventions. (Figure 13)



L'énergie est considérée comme un moteur indispensable pour déclencher un changement transformateur dans tous les domaines du développement, de la numérisation à la santé et à l'industrialisation.

Figure 13

Aborder les paradoxes par le biais de la chaîne de valeur de l'interaction

Le triple paradoxe de l'Afrique



Finance

500 - 600
MILLIARDS USD

perte annuelle



Énergie

580 M

sans électricité



Denrées alimentaires

57,9 %

subissent une insécurité alimentaire modérée ou grave

IMPACTE



IMPACTE



Activer l'intervention du multiplicateur de liens



Résoudre le paradoxe du financement : ce qui change la donne

Le paradoxe du financement est le résultat de facteurs externes et internes : sur le plan externe, il reflète une architecture financière mondiale injuste et inéquitable qui n'a pas réussi à fournir un filet de sécurité mondial ainsi qu'un financement à l'échelle et à la vitesse nécessaires pour le développement durable de l'Afrique. De plus, et c'est plus déconcertant, les pays africains paient des coûts d'emprunt exorbitants, jusqu'à huit fois plus élevés que ceux des pays avancés.⁴⁵ Sur le plan interne, la faible mobilisation des ressources nationales et l'incapacité des pays africains à exploiter toutes les ressources disponibles pour le financement du développement durable sont également à l'origine du paradoxe financier. Cela oblige ces pays à dépendre de ressources extérieures. Structurer des systèmes efficaces de DRM pour mobiliser des ressources internes permet de passer d'une approche de financement du développement axée sur les ressources externes à une approche axée sur les capacités et les priorités internes. Cela créera la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour que l'Afrique s'approprie et dirige sa trajectoire de développement et établisse la marge de manœuvre politique nécessaire pour exercer un plus grand contrôle sur ses priorités de développement. La marge de manœuvre politique permettrait aux pays de concentrer un soutien ciblé sur les secteurs de transformation par le biais d'un ensemble de moteurs et de catalyseurs ayant des effets multiplicateurs. Ce changement créera l'espace budgétaire et politique nécessaire pour que l'Afrique prenne en charge son développement en mettant à disposition entre 500 et 600 milliards de dollars US chaque année pour faire avancer les priorités des pays africains.



Structurer des systèmes efficaces de DRM pour mobiliser des ressources internes permet de passer d'une approche de financement du développement axée sur les ressources externes à une approche axée sur les capacités et les priorités internes.

La réalisation de cet objectif dépend de l'amélioration des systèmes DRM, qui englobe diverses mesures allant de l'optimisation de la gestion budgétaire (dépenses et recettes) à la stimulation des marchés financiers nationaux qui contribuent à la dynamisation de l'économie. Les retombées positives sont immenses. Par exemple, le renforcement de la capacité du gouvernement à collecter des recettes d'origine nationale et à les utiliser plus efficacement améliorera le profil de risque des pays africains, ce qui leur permettra d'accéder aux marchés internationaux des capitaux avec un positionnement plus fort et à des conditions favorables. Pour ce faire, les pays africains doivent prendre des mesures audacieuses pour investir dans la mise en place de systèmes nationaux solides, renforcer la collecte des recettes, améliorer l'efficacité des dépenses publiques et générer des flux prévisibles, ce qui est la clé pour réduire les risques liés au financement des ODD.

Renforcer la mobilisation des recettes

La mise en place de systèmes nationaux solides dans les pays africains, tels que ceux liés à la gestion des finances publiques, à la passation des marchés et à la mobilisation des recettes, est cruciale car elle renforce la transparence, la responsabilité et la bonne gouvernance, ce qui permet d'améliorer la fourniture de services et l'allocation des ressources. Des institutions et des systèmes solides peuvent attirer les investissements dans les secteurs prioritaires et promouvoir une croissance économique inclusive et durable. En outre, des systèmes solides peuvent aider les gouvernements à mieux répondre aux chocs tels que les catastrophes naturelles et les pandémies, en permettant une coordination efficace et une prise de décision rapide. L'impact positif d'une mobilisation efficace des ressources nationales sur la collecte des recettes et les dépenses comprend 46 milliards de dollars US d'impôts potentiels qui ne sont pas perçus en raison d'incitations fiscales redondantes, 70 milliards de dollars US de dépenses inefficaces et une augmentation des recettes allant jusqu'à 2,5 % du PIB du continent grâce à la réduction des FFI.⁴⁶

Le continent doit rattraper son retard dans tous les indicateurs liés à l'indice d'évaluation des politiques et institutions nationales (CPIA), ce qui indique la nécessité d'une amélioration radicale de la gouvernance des institutions publiques, des processus de régulation et de la lutte contre la corruption. Pour relever ces défis, il faut investir de manière significative dans le renforcement de la capacité des institutions publiques à promouvoir la transparence, la responsabilité et l'État de droit. Il s'agit de renforcer les structures de gouvernance et les institutions nationales afin d'assurer une gestion efficace et efficiente des processus de collecte et de dépense des recettes. Les interventions peuvent aller du renforcement des capacités à l'amélioration de la transparence et de la responsabilité, comme la mise en œuvre d'exigences en matière de rapports et d'audits réguliers des recettes perçues, ainsi que la création d'un environnement favorable aux entreprises.

l'introduction du système de taxation électronique en Afrique du Sud a permis de réduire les délais et les coûts de mise en conformité avec la TVA de 21,8 % et 22 %.

⁴⁶ Nations Unies (2022).
⁴⁷ UNECA (2019).

L'utilisation de la technologie et des solutions numériques peut contribuer à améliorer l'efficacité et l'efficience des processus de collecte et de dépense des recettes. Par exemple, l'introduction du système de taxation électronique en Afrique du Sud a permis de réduire les délais et les coûts de mise en conformité avec la TVA de 21,8 % et 22 %, respectivement. En outre, la numérisation des systèmes de déclaration et de paiement des impôts pourrait apporter des avantages significatifs aux pays, à l'instar du Rwanda, qui a vu ses recettes fiscales augmenter de 6 %.⁴⁷

En outre, le programme du Système douanier automatisé (SYDONIA) est un exemple d'initiative de numérisation visant à améliorer l'administration douanière et la facilitation du commerce. Ce programme, développé par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), est actuellement utilisé dans plus de 80 pays dans le monde, dont 47 pays africains. L'automatisation des processus et la réduction de la dépendance à l'égard des procédures manuelles améliorent l'efficacité et la précision des procédures douanières, réduisant le temps et le coût du dédouanement des marchandises à la frontière et contribuant à la réduction de la corruption. Ce programme facilite également le partage d'informations entre les autorités douanières, les acteurs du commerce et les autres agences concernées, ce qui accroît la transparence. En outre, le SYDONIA fournit des données précieuses sur les flux commerciaux et peut aider à identifier les tendances commerciales et les problèmes potentiels de facilitation des échanges. Le programme est donc considéré comme un outil essentiel pour promouvoir le commerce et l'investissement et améliorer la compétitivité globale des pays participants.

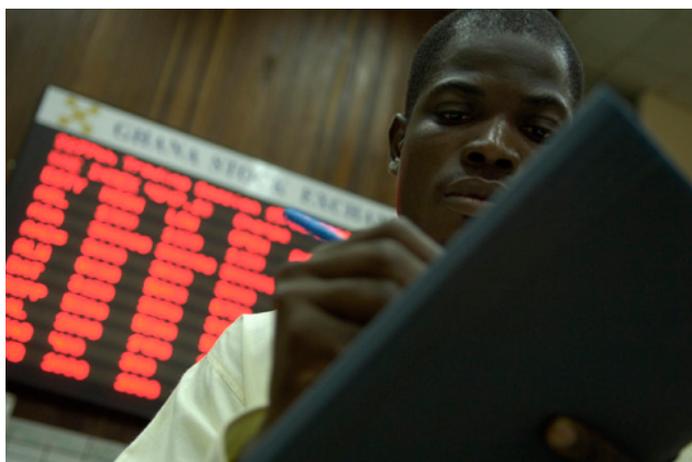


L'utilisation de la technologie et des solutions numériques peut contribuer à améliorer l'efficacité et l'efficience des processus de collecte et de dépense des recettes.

Profils des pays en matière de réduction des risques

Des institutions nationales fortes sont également essentielles pour atténuer les risques et attirer les investissements étrangers. La grande disparité des flux d'investissements directs étrangers (IDE) entre l'Afrique et les autres régions et entre les pays africains montre qu'il est urgent que l'Afrique s'attaque aux obstacles qui entravent l'investissement. L'Afrique continue d'être confrontée à des obstacles importants pour attirer les IDE, notamment l'instabilité politique, l'insécurité, l'insuffisance des infrastructures, l'accès limité au financement, les économies de petite échelle, les primes de risque élevées, la faiblesse des institutions, la corruption et la bureaucratie. Ces facteurs découragent les investisseurs étrangers et créent des obstacles importants pour les entreprises qui cherchent à s'établir et à étendre leurs activités sur le continent.

Selon une étude réalisée par des pairs, l'existence d'un climat d'investissement stable et prévisible et d'institutions nationales solides figurent parmi les facteurs les plus importants que les investisseurs considèrent comme déterminants dans leurs décisions d'investissement en Afrique.⁴⁸ En outre, les résultats empiriques ont démontré que l'État de droit et l'efficacité institutionnelle du gouvernement influencent positivement et fortement l'attraction des flux d'IDE en Afrique. Par conséquent, les pays africains doivent entreprendre des réformes visant à rationaliser les processus réglementaires, à réduire la corruption et à améliorer les structures de gouvernance des institutions publiques, ce qui renforcera la confiance des investisseurs. En outre, il est nécessaire d'améliorer l'environnement des entreprises et de moderniser les infrastructures. En donnant la priorité à ces réformes, les pays africains peuvent attirer des investissements étrangers plus diversifiés et libérer tout le potentiel de leurs économies. Cela permettra de stimuler la croissance économique et la création d'emplois et contribuera au développement global du continent.



Les pays africains doivent entreprendre des réformes visant à rationaliser les processus réglementaires, à réduire la corruption et à améliorer les structures de gouvernance des institutions publiques.



Des institutions nationales fortes sont également essentielles pour atténuer les risques et attirer les investissements étrangers.

Lutte contre les flux financiers illicites

Les flux financiers illicites, tels que l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent, constituent une menace importante en matière de DRM. La lutte contre les FFI passe par la mise en œuvre de mesures visant à améliorer la transparence et la responsabilité dans le secteur financier, à renforcer la coopération entre les autorités fiscales et financières et à améliorer la collecte et le partage de renseignements financiers.

Les pays africains sont confrontés à des conséquences significatives émanant des FFI telles que la diminution des investissements nationaux et la baisse de la production. Selon Collier et al. (2001), les FFI en provenance d'Afrique ont entraîné une perte de 16 % de la production. Cela conduit à des taux de chômage plus élevés, à une diminution de l'accès aux produits de première nécessité et à une dégradation de la qualité de vie, ce qui se traduit par des résultats médiocres pour la plupart des ODD dans les pays africains. En outre, la fuite des capitaux a également un impact négatif sur l'accumulation du capital productif dans les pays africains, comme l'indique Ndikumana (2014), le taux annuel d'accumulation du capital productif en Afrique subsaharienne diminuant d'environ 1 % en raison de la fuite des capitaux. Cela peut entraîner une baisse de la compétitivité économique, une diminution de l'innovation et du développement technologique et, en fin de compte, une baisse de la croissance économique globale à long terme.

Les pays africains ont été les premiers à influencer les négociations fiscales internationales et devraient continuer à plaider en faveur de l'adoption d'un cadre fiscal mondial qui réponde à leurs attentes et à leurs besoins.

Une commercante utilise un système de point de vente mobile sur un marché à Dakar, au Sénégal.



Le système fiscal international actuel est défectueux et incapable de suivre le rythme de la numérisation.

Les activités commerciales, qui représentent environ 65 % du total, constituent la principale source de FFI et comprennent l'évasion fiscale, les erreurs de facturation et les prix de transfert abusifs.⁴⁹ Ces activités compromettent gravement les efforts déployés par les pays pour mobiliser des ressources et collecter des impôts. En mettant fin aux FFI, l'Afrique pourrait améliorer sa performance fiscale et augmenter les recettes publiques de près de 3 points de pourcentage du PIB en moyenne.⁵⁰

La communauté internationale doit adopter une approche globale pour lutter contre les flux financiers illicites, en particulier l'évasion et la fraude fiscales, dans l'économie numérique. Le système fiscal international actuel est défectueux et incapable de suivre le rythme de la numérisation, ce qui fait que de nombreux pays en développement n'ont pas la capacité de bénéficier de la réforme fiscale internationale. L'OCDE a proposé l'approche dite des « deux piliers », qui consiste à réattribuer des droits fiscaux aux juridictions du marché et à mettre en œuvre un impôt minimum mondial, mais des inquiétudes ont été exprimées quant à l'inclusivité, l'équité et la complexité de la mise en œuvre de cette approche. Le comité fiscal des Nations unies a introduit l'article 12B dans le modèle de convention des Nations Unies concernant les doubles impositions afin de préserver les droits des pays à taxer les services numériques automatisés et de garantir que les entreprises paient leur juste part d'impôts. Cela a conduit à l'adoption de la résolution A/RES/77/244 sur la promotion d'une coopération fiscale internationale efficace et inclusive au sein des Nations Unies, qui appelait à renforcer l'exhaustivité et l'efficacité de la coopération fiscale mondiale en explorant d'autres options telles que la création d'un cadre ou d'un instrument de collaboration fiscale internationale qui tienne compte des accords internationaux et multilatéraux existants.

Les pays africains ont été les premiers à influencer les négociations fiscales internationales et devraient continuer à plaider en faveur de l'adoption d'un cadre fiscal mondial qui réponde à leurs attentes et à leurs besoins. En outre, les pays africains doivent s'efforcer de renforcer leurs capacités et les mécanismes d'échange réciproque d'informations afin de participer pleinement au système fiscal international et de mobiliser des ressources supplémentaires pour répondre à leurs aspirations en matière de développement.

⁴⁹ CNUCED(2020).

⁵⁰ Calculs effectués par les services de l'OSAA en se fondant sur la base de données relative à la fuite des capitaux du Political Economy and Research Institute de l'Université du Massachusetts, à Amherst.

⁵¹ OCDE (2023).

Exploiter les fonds de pension pour le développement des infrastructures

Le secteur des fonds de pension africains a connu une croissance significative au cours des dernières années, offrant au continent une opportunité immense d'augmenter les investissements dans la capacité de production et la transformation structurelle. Malgré les gains d'investissement nominaux réalisés par les fonds de pension africains, qui s'élevaient en moyenne à 11,7 % en 2021, leurs résultats doivent être améliorés pour compenser la hausse des taux d'inflation. Le taux de rendement réel moyen des investissements des fonds de pension africains en 2021 était de -2,1 %.⁵¹ Cette situation s'explique principalement par les taux d'inflation élevés qui ont érodé les actifs de certains fonds de pension africains, mettant en péril leur viabilité.

Dans l'ensemble, le marché des fonds de pension offre aux pays africains une occasion unique de tirer parti des fonds importants disponibles pour soutenir leurs objectifs de développement. En utilisant ces fonds de manière efficace, les pays africains peuvent faire un grand pas en avant dans la réalisation de leurs objectifs de développement et faire des progrès significatifs vers un avenir plus durable et plus prospère. La participation des fonds de pension africains au financement du développement des infrastructures est minime par rapport à d'autres régions, puisqu'elle s'élève à environ 1 %. Cependant, l'appétit des fonds de pension pour l'investissement dans le développement des infrastructures augmente en Afrique et dans le monde, à condition que les conditions et les mécanismes nécessaires existent. Certains pays, comme la Croatie et l'Indonésie, ont assoupli les limites d'investissement de leurs fonds de pension et encouragent les investissements dans des projets d'infrastructure à long terme et d'autres actifs alternatifs. De même, les fonds de pension d'Afrique du Sud, du Kenya et de Namibie s'intéressent vivement au financement vert en tant que classe d'actifs alternative et ont commencé à investir dans des projets dans les secteurs de l'énergie, de l'immobilier et des transports. Le fonds de pension nigérian a mis en place une réglementation encourageant l'investissement dans les obligations vertes pour les infrastructures (tableau 1). Toutefois, il reste des défis à relever pour s'assurer que les risques sont correctement pris en compte et pour réduire les risques encourus par les fonds de pension lorsqu'ils investissent dans des infrastructures sur le continent.

LE TAUX DE RENDEMENT RÉEL
MOYEN DES INVESTISSEMENTS
DES FONDS DE PENSION
AFRICAINS EN 2021 ÉTAIT DE

-2,1 %

Tableau 1 Infrastructure d'investissement de certains fonds de pension africains

Pays	Fonds de pension	Progrès	Impact attendu	Défis
Afrique du Sud	Fonds de pension des fonctionnaires (GEPF)	<ul style="list-style-type: none"> • Investir dans des projets d'infrastructure, notamment dans les domaines des énergies renouvelables, du logement et des transports. • Contribuer à la construction de logements abordables et d'infrastructures de soins de santé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter le développement de projets d'énergie renouvelable. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cadres réglementaires et questions de gouvernance. • Garantir la viabilité du projet et gérer les risques.
Nigeria	Commission des pensions (PenCom)	<ul style="list-style-type: none"> • Introduire des réglementations pour encourager les fonds de pension à investir dans des obligations et des fonds d'infrastructure. • Collaborer avec les agences gouvernementales afin d'identifier les projets d'infrastructure viables pour les investissements des fonds de pension. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser des capitaux à long terme pour le développement des infrastructures. 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les projets d'infrastructure viables. • Garantir la transparence et la responsabilité dans les processus d'investissement.
Kenya	Fonds national de la sécurité sociale (FNSS)	<ul style="list-style-type: none"> • Engager un partenariat avec le gouvernement et les entités du secteur privé pour financer des projets d'infrastructure, y compris des logements abordables et des transports. • Investir dans le projet d'autoroute Nairobi-Nakuru-Mau Summit afin d'améliorer la connectivité des transports. 	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer au développement de logements abordables et à l'amélioration de la connectivité des transports. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la faisabilité des projets et assurer leur viabilité à long terme. • Gérer les retards de construction et les dépassements de coûts.
Rwanda	Conseil de la sécurité sociale du Rwanda (RSSB)	<ul style="list-style-type: none"> • Financer des projets d'infrastructure tels que le centre de convention de Kigali et des projets de logements abordables. • Engager un partenariat avec des investisseurs institutionnels pour créer le Rwanda Investment Group pour les investissements dans les infrastructures. 	<ul style="list-style-type: none"> • Positionner le Rwanda comme plaque tournante pour les conférences et les événements en Afrique de l'Est. 	<ul style="list-style-type: none"> • Atténuer les risques liés au financement et à la mise en œuvre des projets. • Assurer un suivi et une évaluation appropriés des projets.
Ghana	Fonds de sécurité sociale et d'assurance nationale (SSNIT)	<ul style="list-style-type: none"> • Affecter des fonds aux investissements dans les infrastructures, notamment à des projets tels que le projet d'extension de l'autoroute Accra-Tema et l'échangeur Kwame Nkrumah. 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la connectivité des transports et réduire les embouteillages. 	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver un équilibre entre les besoins de liquidités à court terme et les objectifs d'investissement à long terme dans les infrastructures. • Évaluer et gérer les risques liés aux projets.



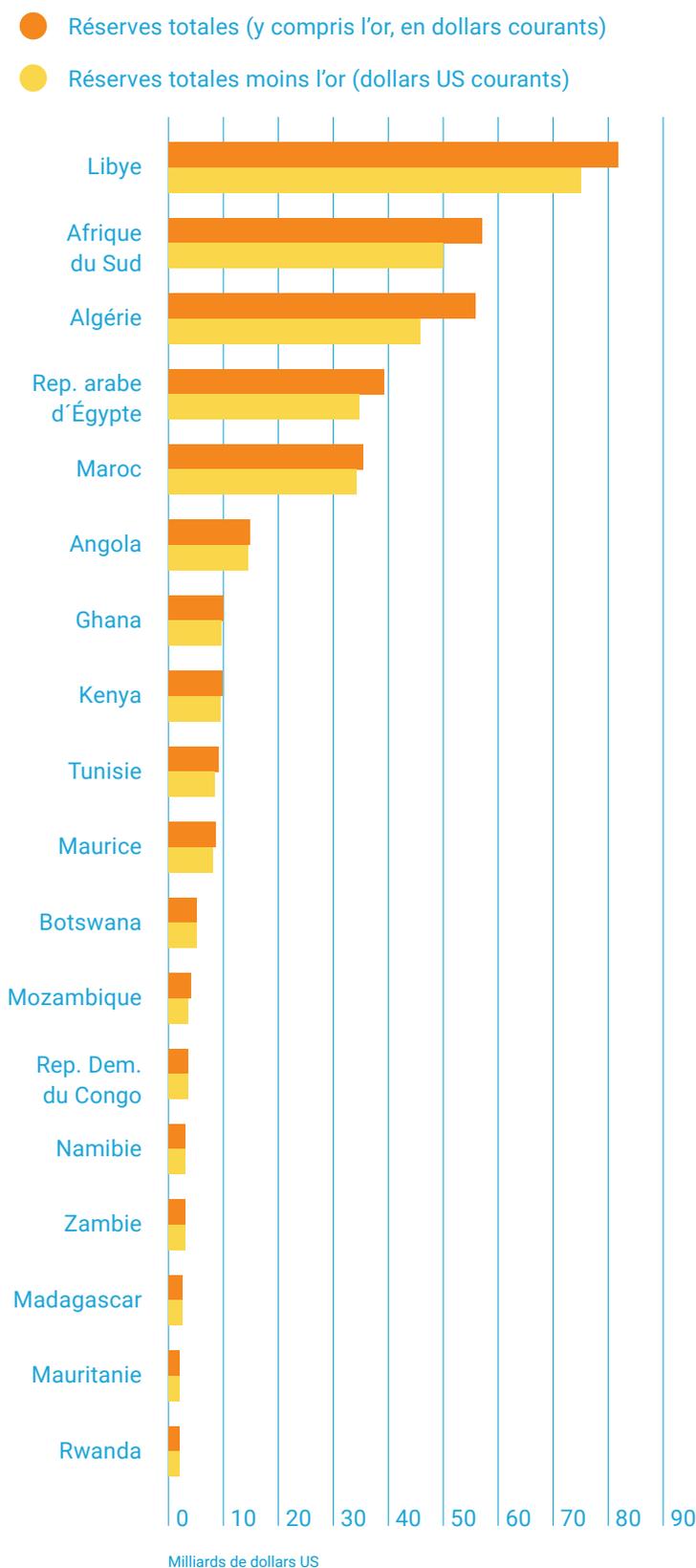
La réforme du secteur des fonds de pension est nécessaire pour maximiser son impact sur le développement du continent.

Il est essentiel de reconnaître que la réforme du secteur des fonds de pension est nécessaire pour maximiser son impact sur le développement du continent. La création d'une base d'investisseurs institutionnels africains capables de gérer l'épargne à long terme et de financer efficacement une croissance économique durable permettra aux fonds de pension de jouer un rôle moteur dans le changement. Pour ce faire, les fonds de pension doivent diversifier leurs actifs dans différentes catégories, y compris les actions, les obligations et d'autres produits, afin de réduire le risque d'investissement tout en augmentant le taux de rendement. En outre, la mise en commun des ressources au niveau national ou sous-régional peut contribuer à réduire les risques de gestion et à bénéficier d'économies d'échelle, comme le montre le Consortium d'investissement des fonds de pension du Kenya. En adoptant des initiatives similaires, d'autres fonds de pension africains peuvent améliorer leur participation aux investissements dans les infrastructures et avoir un impact significatif sur le développement du continent. Grâce à ces réformes et à l'accent mis sur l'investissement dans le développement des infrastructures et les actifs alternatifs, les pays africains peuvent tirer parti de leur marché des fonds de pension pour atteindre leurs objectifs de développement et créer un avenir durable et prospère.

L'excédent des réserves de change comme outil de croissance

Les réserves de change sont importantes pour maintenir la stabilité économique et monétaire, en particulier le taux de change, le service de la dette extérieure, la gestion des liquidités et le financement des importations en période de tensions économiques. En 2021, les réserves de change totales des pays africains, hors or, s'élevaient à plus de 320 milliards de dollars US. (Figure 14) Par exemple, l'Algérie a accumulé près de 18 mois de réserves, la Namibie sept mois et le Maroc et l'Afrique du Sud plus de cinq mois chacun.⁵²

Figure 14 Réserves de change des pays africains, en milliards de dollars en 2021



Si les réserves de change sont essentielles pour assurer la stabilité économique et améliorer les termes de l'échange des pays africains, elles ont un coût. Ces coûts sont connus sous le nom de compromis de développement. Le coût d'opportunité de la thésaurisation de réserves de change massives est substantiel, car ces ressources, généralement investies dans des actifs à faible risque et à faible rendement, pourraient plutôt être affectées aux priorités de développement des pays. Une dépendance excessive à l'égard des réserves de change comme bouclier contre les chocs économiques peut décourager les efforts de mise en œuvre de réformes structurelles et d'amélioration de la gouvernance. Elle peut également engendrer une certaine complaisance, en instillant un faux sentiment de sécurité qui entrave la diversification économique et freine le développement global.

Il est donc primordial que les décideurs africains adoptent une approche prospective et axée sur la croissance pour gérer leurs excédents, à l'instar de l'expérience du Botswana lors de la création de son fonds souverain. (Encadré 1) Une telle approche nécessite une gestion prudente des réserves, ainsi qu'une affectation judicieuse d'une partie des réserves excédentaires à des domaines essentiels du développement, notamment les infrastructures, l'éducation et les soins de santé. En outre, la diversification

de l'économie est une composante indispensable d'une stratégie de croissance qui renforce la résilience et réduit la vulnérabilité aux chocs extérieurs.

La dépendance excessive à l'égard des réserves de change comme tampon contre les chocs économiques peut décourager les efforts de mise en œuvre de réformes structurelles et d'amélioration de la gouvernance. Ces réformes sont essentielles pour libérer le potentiel inexploité de l'Afrique en matière de croissance économique inclusive et de renforcement de la compétitivité. En outre, les réserves de change peuvent créer un faux sentiment de sécurité et entraver le développement et la diversification de l'économie.

Les pays africains doivent faire face aux compromis de développement associés à des réserves excessives. Adopter une approche favorable à la croissance pour les réserves excédentaires est non seulement essentiel, mais aussi très avantageux. En adoptant une approche équilibrée de la gestion des réserves, en orientant les fonds excédentaires vers des investissements stratégiques, en diversifiant l'économie et en mettant en œuvre des réformes structurelles, l'Afrique peut libérer son vaste potentiel.



En adoptant une approche équilibrée de la gestion des réserves, en orientant les fonds excédentaires vers des investissements stratégiques, en diversifiant l'économie et en mettant en œuvre des réformes structurelles, l'Afrique peut libérer son vaste potentiel.

Encadré 1

Le Fonds Pula

Dans les années 1970, le Botswana a découvert d'importantes réserves de diamants, qui sont devenues la pierre angulaire de son économie. Conscient de la nécessité de gérer efficacement ses revenus diamantaires, le gouvernement a créé le Fonds souverain Pula (le Fonds Pula) en novembre 1993. Le fonds est destiné à accumuler et à investir les réserves étrangères excédentaires générées par les exportations de diamants.

Le Fonds Pula du Botswana a été créé dans le but de diversifier l'économie, de promouvoir le développement durable et de réduire la dépendance du pays à l'égard des revenus du diamant. Le Fonds dispose de 4,1 milliards de dollars US d'actifs sous gestion.

Le gouvernement a poursuivi une stratégie d'investissement prudente pour le fonds, en se concentrant sur la croissance et la stabilité à long terme. Les investissements du Fonds sont principalement axés sur les titres à revenu fixe, les actions et les actifs alternatifs, tant nationaux qu'internationaux. Les investissements réalisés par le Fonds Pula ont été orientés vers différents secteurs, notamment les infrastructures, l'éducation, la santé et l'agriculture. Par exemple, le fonds a contribué

au développement de réseaux routiers, à des projets de production d'électricité et au développement du système éducatif.

En utilisant l'excédent de ses réserves de change par l'intermédiaire du Fonds Pula, le Botswana entendait garantir l'équité entre les générations et améliorer les perspectives de développement à long terme du pays. Ces investissements ont contribué à stimuler l'activité économique, à créer des emplois et à améliorer les infrastructures et les services sociaux. En outre, grâce à une gestion transparente et responsable du fonds et à des politiques fiscales et des pratiques de gouvernance saines, le gouvernement assure une gestion et une utilisation efficaces du Fonds Pula, maximisant ainsi ses bénéfices pour le développement durable du pays.

L'approche adoptée par le Botswana pour utiliser l'excédent de ses réserves de change par l'intermédiaire du Fonds Pula témoigne de l'engagement du pays à exploiter ses richesses en ressources naturelles en vue d'une croissance et d'un développement à long terme. En investissant l'excédent de ses réserves de change dans des secteurs critiques, le Botswana a cherché à atténuer les risques liés à la dépendance à l'égard des ressources et à créer un avenir plus résilient et plus prospère.

Source : Pula Fund (Fonds Pula) - Fonds souverain, Botswana - SWFI ([swfinstitute.org](https://www.swfinstitute.org)). <https://www.swfinstitute.org/profile/598cdaa60124e9fd2d05bc49>



Mine de diamant Debswana Letlhakane au Botswana.

Le financement du carbone représente une opportunité importante pour l'Afrique de mobiliser des revenus supplémentaires, de relever ses défis en matière de changement climatique et de promouvoir le développement durable.

Une femme inspecte un arbre dans le village de Katfoura, sur les îles Tristao en Guinée.

Remédier aux inégalités du système financier mondial

Les efforts déployés par les pays africains pour parvenir à un développement durable sont fortement influencés par l'environnement extérieur. La position marginale de l'Afrique dans l'économie mondiale est profondément ancrée dans les déséquilibres et les inégalités inhérents à l'architecture financière mondiale actuelle. Créé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, alors que la plupart des pays africains étaient des colonies, ce système a perpétué le statut périphérique de l'Afrique. Récemment, le système financier mondial a aggravé les effets négatifs des crises mondiales qui se sont chevauchées sur l'Afrique. Non seulement l'architecture financière ne fournit pas le financement nécessaire au développement, mais elle réduit également la marge de manœuvre politique des pays pour entreprendre des réformes.

L'impact des conditions monétaires mondiales, principalement tirées par les économies avancées, a considérablement affecté les économies africaines qui ont continué à faire face à la flambée des taux d'intérêt, à la volatilité des flux de capitaux, à la dépréciation des devises et à l'augmentation des prix intérieurs des produits de base essentiels tels que les denrées alimentaires et l'énergie. Ces résultats négatifs ont posé des défis aux décideurs politiques et à la gouvernance en Afrique, aggravant les inégalités existantes. En faisant peser un fardeau disproportionné sur les pays africains, l'architecture financière mondiale a perpétué leur marginalisation et entravé les progrès vers le développement durable.

Le système financier mondial actuel est en crise et n'a jamais réussi à répondre aux besoins de financement de l'Afrique et d'autres pays en développement. En conséquence, les objectifs de développement durable (ODD) s'éloignent de plus en plus, et même les objectifs les plus fondamentaux sur la faim et la pauvreté régressent. La pandémie de COVID-19 et les tensions géopolitiques ont exacerbé cette situation. Par exemple, la disponibilité des ressources pour la réponse à la pandémie et le rétablissement est manifestement inégale, avec des taux d'intérêt exorbitants imposés aux pays africains.

Le rapport 2023 des Nations unies sur le financement du développement durable souligne l'incapacité des systèmes financiers mondiaux actuels à répondre aux besoins de tous les pays et à s'adapter à l'évolution de l'environnement économique et social. Si des efforts limités ont été déployés pour remédier aux symptômes de l'instabilité et de la volatilité, une refonte complète est nécessaire pour garantir des opportunités de développement équitables, en particulier dans les pays africains. D'où la nécessité d'une nouvelle architecture financière pour corriger les inégalités systémiques et permettre aux pays africains de libérer tout leur potentiel.

Comme l'a souligné le Secrétaire général des Nations unies lors de son intervention au sommet de Paris sur un nouveau pacte financier mondial, « l'architecture financière mondiale est dépassée, dysfonctionnelle et injuste, et ne parvient pas à fournir un filet de sécurité mondial aux pays en développement ». Cela souligne la disparité dans l'allocation des ressources, les pays développés bénéficiant d'un soutien financier nettement plus important que les pays en développement. Il a appelé à un nouveau « moment » Bretton Woods et a souligné la nécessité d'une action urgente pour répondre aux besoins immédiats des économies en développement et émergentes. Il a proposé une relance des ODD à hauteur de 500 milliards de dollars US par an pour les investissements dans le développement durable et l'action climatique. Le plan de relance des ODD se concentre sur la mise en place d'un mécanisme d'allègement de la dette pour les pays vulnérables, l'augmentation du financement du développement et du climat, le réacheminement des droits de tirage spéciaux (DTS) inutilisés et la suppression des subventions aux combustibles fossiles. En outre, dans sa note d'orientation de Programme conjoint,⁵³ il a souligné le besoin urgent de réorganiser l'architecture financière mondiale et a recommandé des réformes dans les six domaines suivants :



Transformer la gouvernance des institutions financières internationales et créer un organe supérieur représentatif pour la cohérence économique mondiale.



Mettre en œuvre des mécanismes d'allègement de la dette et renforcer les marchés de la dette souveraine.



Augmenter le financement public international du développement et du climat.



Renforcer le filet de sécurité financier mondial et remédier à la volatilité des marchés de capitaux.



Réformer les cadres politiques et réglementaires pour un système financier plus durable.



Redéfinir l'architecture fiscale mondiale pour promouvoir un développement durable équitable et inclusif.



Le financement du carbone représente une opportunité importante pour l'Afrique de mobiliser des revenus supplémentaires, de relever ses défis en matière de changement climatique et de promouvoir le développement durable.

En conclusion, il est essentiel pour les pays africains de résoudre le paradoxe du financement afin de briser la chaîne des paradoxes et de parvenir à un développement durable. La mobilisation des ressources nationales réduira la dépendance à l'égard de sources de financement extérieures volatiles. La mise en place de systèmes nationaux solides grâce à la numérisation et l'investissement dans des institutions nationales fortes sont les éléments fondamentaux qui peuvent faciliter l'attraction des investissements, promouvoir la bonne gouvernance et améliorer la prestation de services. La lutte contre les flux financiers illicites (FFI) et l'exploitation des fonds de pension pour le développement des infrastructures sont tout aussi importantes dans ce processus. En outre, l'exploitation du potentiel du financement de la lutte contre les émissions de carbone et l'utilisation de l'excédent des réserves de change en tant qu'outil de croissance peuvent fournir des ressources supplémentaires et combler le déficit de financement de la lutte contre le changement climatique. Il est essentiel que les pays africains prennent des mesures audacieuses, mettent en œuvre les réformes nécessaires et recherchent un soutien international pour surmonter les défis existants et libérer tout leur potentiel. Ce faisant, l'Afrique peut parvenir à un développement durable et inclusif, en stimulant la croissance économique et en améliorant les moyens de subsistance de sa population.

S'attaquer aux inégalités inhérentes au système financier mondial est également primordial pour le programme de développement durable de l'Afrique. Des réformes urgentes sont nécessaires pour redéfinir le financement du contexte du développement. Ce n'est que par des efforts concertés et des actions audacieuses que le monde pourra rectifier les injustices systémiques et ouvrir une nouvelle voie vers un ordre financier mondial véritablement équitable et durable.

La section suivante se concentrera sur la résolution du paradoxe énergétique, qui reste un défi majeur pour l'Afrique. Si elle est exploitée efficacement, la mobilisation des ressources nationales peut changer la donne et débloquer le financement de l'énergie, qui est essentiel pour améliorer l'accès à l'énergie et assurer une transition équitable. La disponibilité, l'accessibilité et le caractère abordable de l'énergie sont des moteurs fondamentaux de la croissance économique et du développement.

Exploiter le potentiel du financement de la lutte contre les émissions de carbone

Le financement du carbone représente une opportunité importante pour l'Afrique de mobiliser des revenus supplémentaires, de relever ses défis en matière de changement climatique et de promouvoir le développement durable. Le financement de la lutte contre les émissions de carbone implique l'utilisation d'instruments financiers, tels que les crédits d'émission de carbone, pour encourager la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le développement de projets à faible émission de carbone. L'Afrique pourrait tirer parti du financement de la lutte contre les émissions de carbone car elle abrite une part importante des forêts tropicales restantes dans le monde, qui jouent un rôle crucial dans le piégeage du carbone. L'Afrique dispose également d'un potentiel important pour le développement de projets d'énergie renouvelable, tels que les énergies solaire et éolienne, qui peuvent fournir une source d'énergie propre tout en générant des crédits d'émission de carbone en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. En outre, le financement de la lutte contre les émissions de carbone peut accélérer la transition vers des solutions de cuisson et d'énergie plus propres, soutenir les pratiques d'utilisation durable des sols, telles que le boisement et le reboisement, et les projets d'efficacité énergétique dans les secteurs du bâtiment et des transports. Ces projets peuvent créer des emplois, améliorer les moyens de subsistance et contribuer au développement durable sur le continent.

Le cadre de l'article 6 de l'Accord de Paris précise les modalités, les procédures et les lignes directrices pour la mise en œuvre des marchés du carbone. Cela ouvre la voie aux marchés internationaux du carbone, qui joueront un rôle crucial dans la réalisation des objectifs des contributions déterminées au niveau national (CDN) et dans le renforcement de l'ambition climatique grâce à la coopération volontaire. À la suite de cet accord, le nombre de parties indiquant l'utilisation prévue ou possible de mécanismes de coopération volontaire au titre de l'article 6 a fortement augmenté. Ce chiffre a presque doublé, passant de 44 % à 87 %, dans les CDN nouvelles ou actualisées.⁵⁴ Cela montre que les pays sont de plus en plus intéressés par l'exploitation des avantages potentiels des marchés internationaux du carbone.

⁵⁴ Banque mondiale (2022).

Les modalités, procédures et lignes directrices de mise en œuvre étant désormais convenues, les pays ont commencé à avancer avec confiance dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de tarification du carbone qui s'alignent sur l'Accord de Paris. Ces politiques peuvent contribuer à encourager la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et générer des revenus qui peuvent être réinvestis dans d'autres actions en faveur du climat. Dans l'ensemble, l'adoption croissante de politiques de tarification du carbone et la croissance des marchés du carbone dans le monde entier témoignent d'un engagement de plus en plus fort en faveur de la lutte contre le changement climatique et de la transition vers une économie à faible émission de carbone. En fin de compte, le succès des marchés internationaux du carbone dépendra de la coopération et de la responsabilité de toutes les parties concernées, qui s'efforcent d'atteindre l'objectif commun de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 degré Celsius.

Ces dernières années, le marché mondial du carbone s'est considérablement développé, et environ 23 % des émissions mondiales sont désormais soumises à une forme ou une autre de tarification du carbone. Ces progrès sont évidents si l'on en juge par les chiffres records enregistrés en 2021, la valeur des permis de dioxyde de carbone échangés ayant augmenté de 164 % pour atteindre le montant stupéfiant de 851 milliards de dollars US.⁵⁵ En outre, les recettes tirées de la tarification du carbone au niveau mondial ont augmenté de près de 60 % au cours de l'année écoulée, pour atteindre un total d'environ 84 milliards de dollars US.⁵⁶

Il existe 68 instruments de tarification du carbone (CPI) en vigueur dans le monde, y compris des taxes et des systèmes d'échange de droits d'émission (ETS). En outre, certains pays ont pris des mesures pour former des clubs climatiques internationaux, c'est-à-dire des groupes de pays qui s'engagent à atteindre des objectifs climatiques ambitieux et à mettre en œuvre des politiques de tarification du carbone. Ces clubs peuvent faciliter le partage des meilleures pratiques, promouvoir le transfert de technologies et accroître les flux financiers liés au climat.

Toutefois, les progrès en matière de financement de la lutte contre les émissions de carbone ont été inégaux d'une région à l'autre. La plupart des crédits d'émission de carbone ont été fournis par des projets en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes. En 2021, les volumes échangés de crédits provenant de projets asiatiques représentaient 56 % du total des crédits échangés sur le marché, suivis par l'Amérique latine et les Caraïbes, qui représentaient 22 % du total des échanges. Dans le même temps, les crédits en provenance d'Afrique ont représenté 15 % du total, les volumes négociés atteignant leur plus haut niveau dans la région.⁵⁷ Les prix des crédits provenant d'Afrique sont passés de 4,24 USD/tCO_{2e} en 2020 à 6,09 USD/tCO_{2e} en 2021.⁵⁸

Le financement de la lutte contre les émissions de carbone pourrait générer des revenus substantiels pour les gouvernements. Cependant, l'Afrique du Sud est le seul pays à mettre en œuvre une taxe sur le carbone en Afrique. L'Afrique du Sud a annoncé son intention d'augmenter progressivement le taux de la taxe sur le carbone, qui passera d'un peu moins de 10 USD/tCO_{2e} à 20 USD/tCO_{2e} d'ici à 2026, puis à 30 USD/tCO_{2e} d'ici à 2030 et à 120 USD/tCO_{2e} au-delà de 2050.⁵⁹ Ce faisant, le pays renforcera sa capacité à s'adapter aux effets du changement climatique sur son économie et à les atténuer.

Le Nigeria a montré qu'il aspirait à devenir un leader régional en matière d'action climatique en promulguant la loi sur le changement climatique de 2021 et en s'engageant à atteindre des émissions nettes nulles d'ici à 2060 (encadré 2). Le Nigeria a décidé d'exploiter les crédits d'émission de carbone pour atteindre ses objectifs en matière de climat et de développement durable. D'ici à 2030, le Nigeria pourrait générer plus de 30 millions de crédits d'émission de carbone, ce qui se traduirait par un revenu annuel de plus de 500 millions de dollars US.⁶⁰ Toutefois, pour tirer parti de ces ressources, les gouvernements doivent mettre en œuvre des conditions préalables adéquates et disposer des capacités nécessaires pour être des acteurs clés du marché du carbone. Il s'agit notamment de mettre en place les cadres réglementaires et politiques pour les marchés du carbone et de renforcer leur capacité nationale à évaluer et à certifier les crédits.



Le financement de la lutte contre les émissions de carbone pourrait générer des revenus substantiels pour les gouvernements.

55 PNUD, "L'Afrique a besoin de marchés du carbone". <https://climatepromise.undp.org/news-and-stories/africa-needs-carbon-markets>

56 Ibid.

57 Banque mondiale (2022).

58 Ibid.

59 Ibid.

60 Osinbajo et Márquez (2022).

Encadré 2

Plan de transition énergétique du Nigeria

En 2021, le Nigeria a adopté son plan de transition énergétique (ETP) visant à rendre le pays neutre en carbone d'ici 2060. Il définit un cadre pour la réduction des émissions dans cinq secteurs clés : l'électricité, la cuisson, le pétrole et le gaz, les transports et l'industrie. Le champ d'application de l'ETP couvre 65 % des émissions du Nigeria, et sa mise en œuvre nécessitera un total de 1 900 milliards de dollars US, soit 410 milliards de dollars US supplémentaires par an en plus des dépenses régulières prévues d'environ 10 milliards de dollars US. Ce plan devrait permettre de créer jusqu'à 840 000 emplois d'ici à 2060, de sortir 100 millions de Nigériens de la pauvreté et de stimuler la croissance économique. Le plan devrait créer d'importantes opportunités d'investissement dans les secteurs liés à l'énergie solaire, à l'hydrogène et aux véhicules électriques. L'ETP fait passer la contribution déterminée au niveau national de 45 % à 47 % sous condition et à 20 % sans condition par rapport au statu quo.

Source : Plan de transition énergétique du Nigeria

Le gouvernement fédéral du Nigeria a commencé à mettre en œuvre une série de réformes, notamment :

- Facilitation d'un environnement commercial et d'investissement propice à la transition énergétique, notamment en encourageant l'établissement et le développement du secteur privé local opérant dans la fabrication/l'assemblage de technologies essentielles telles que les panneaux solaires, les onduleurs, les systèmes solaires autonomes et les véhicules électriques.
- Mise en œuvre d'une assistance technique pour le développement des compétences et le transfert de connaissances en vue du déploiement de véhicules électriques, de l'établissement d'un marché du carbone et de la mise en place d'une voie de transition juste au-delà du pétrole et du gaz.
- Adopter le projet de loi sur le changement climatique en 2021, qui prévoit la création d'institutions clés telles que le Conseil national sur le changement climatique, le Fonds pour le changement climatique et un marché du carbone.
- Fournir des incitations fiscales aux entreprises pionnières impliquées dans la production indépendante d'électricité.
- Introduire des tarifs de rachat qui garantissent un prix stable pour l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables pendant une durée déterminée.



Quartier des affaires commerciales de la marina de Lagos Island au Nigeria.



L'exploitation du potentiel des marchés du carbone peut permettre de mobiliser des ressources supplémentaires et de combler le déficit important de l'Afrique en matière de financement de la lutte contre le changement climatique.

La participation limitée de l'Afrique au marché du carbone met en évidence l'insuffisance significative du financement de la lutte contre le changement climatique pour l'Afrique et la nécessité d'agir pour relever plusieurs défis. Il s'agit notamment de l'absence de cadres réglementaires et politiques au niveau national qui s'alignent sur les impératifs mondiaux émergents au sein des marchés du carbone, du manque de capacité du gouvernement à évaluer et à certifier les crédits, et de l'engagement limité du secteur privé capable d'opérer à grande échelle sur ces marchés.⁶¹

La communauté internationale doit aider les gouvernements africains à renforcer leur capacité à exploiter le potentiel du financement de la lutte contre les émissions de carbone. Par exemple, on estime qu'avec un soutien adéquat, la participation de l'Afrique au marché mondial du carbone peut être massivement augmentée pour atteindre entre 120 et 200 milliards de dollars US par an.⁶² À cet égard, l'octroi d'un soutien aux initiatives régionales, telles que l'Africa Carbon Markets Initiative (ACMI), peut renforcer la croissance de la production de crédits d'émission

de carbone sur le continent et mobiliser des ressources financières supplémentaires (encadré 3). En outre, les pays africains doivent surmonter les obstacles existants et explorer toutes les possibilités d'accroître leur participation aux marchés de conformité et aux marchés volontaires, ainsi qu'aux alternatives fondées sur le marché, telles que les systèmes d'échange de droits d'émission et les taxes sur le carbone.

En conclusion, le financement de la lutte contre les émissions de carbone offre une ouverture significative pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. L'exploitation du potentiel des marchés du carbone peut permettre de mobiliser des ressources supplémentaires et de combler le déficit important de l'Afrique en matière de financement de la lutte contre le changement climatique.

⁶¹ Project Syndicate (2022).
⁶² Nairametrics (2022).

Encadré 3

Africa Carbon Markets Initiative (ACMI)

L'Africa Carbon Markets Initiative (ACMI) est un effort novateur visant à stimuler le marché du carbone en Afrique pour lutter contre le changement climatique. Lancée lors de la COP27, cette initiative est le fruit d'une collaboration entre Global Energy Alliance for People and Planet (GEAPP), Sustainable Energy for All (SEforALL) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), avec le soutien des champions de haut niveau de l'ONU pour le changement climatique. L'ACMI a fixé un objectif ambitieux pour l'Afrique : produire 300 millions de crédits d'émission de carbone par an d'ici à 2030, générant un revenu substantiel de 6 milliards de dollars US et créant 30 millions d'emplois. À l'horizon 2050, l'initiative prévoit que l'Afrique produira chaque année 1,5 milliard de crédits et générera plus de 110 millions d'emplois.

La stratégie de l'ACMI implique la participation active de sept pays africains, à savoir le Kenya, le Gabon, le Malawi, le Mozambique, le Togo, le Nigeria et le Burundi, qui se sont engagés à élaborer des plans d'activation de la lutte contre les émissions de carbone spécifiques à leur pays. Ces plans s'alignent sur la feuille de route de l'ACMI, qui présente des programmes d'action complets

pour traiter tous les aspects de l'écosystème du marché du crédit volontaire. Il s'agit d'activités liées à l'offre et à la fixation de normes, à l'intermédiation et au financement, ainsi qu'à la demande sur le marché du carbone.

L'ACMI accorde une grande importance à la transparence et à l'équité dans la génération de revenus à partir des crédits d'émission de carbone. En augmentant la production de crédits d'émission de carbone en Afrique, l'initiative contribue non seulement à atténuer le changement climatique, mais représente également une opportunité économique importante pour le continent. Les revenus générés par la vente de crédits d'émission de carbone peuvent être réinvestis dans des projets de développement durable, créant ainsi un cycle positif de progrès environnemental et économique.

Grâce à son approche globale et à ses partenariats avec diverses parties prenantes, l'Africa Carbon Markets Initiative est prête à avoir un impact substantiel sur la lutte contre le changement climatique, la promotion du développement durable et l'exploitation de l'immense potentiel du marché du carbone en Afrique.

Source : https://www.seforall.org/system/files/2022-11/ACMI_Roadmap_Report_Nov_16.pdf



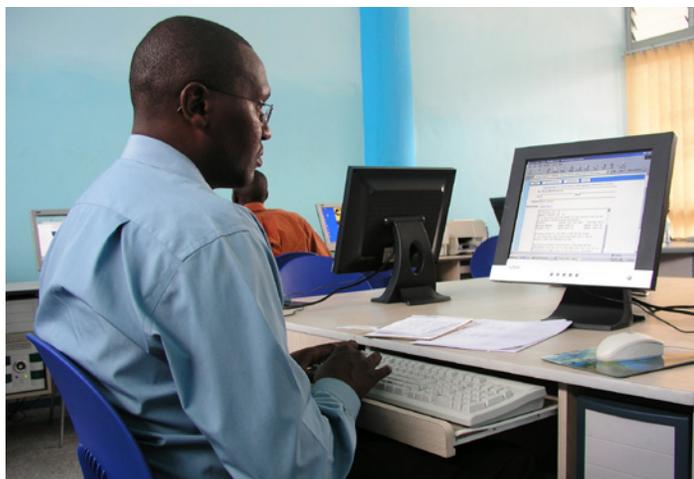
La stratégie de l'ACMI implique la participation active de sept pays africains.



Pour résoudre le paradoxe énergétique, il faut également changer de cap et permettre aux pays africains de tirer parti de leurs ressources en minerais, métaux et intrants nécessaires à la transition écologique mondiale.

Résoudre le paradoxe énergétique : le conducteur

Pour résoudre le paradoxe énergétique, il faut tout d'abord que la mobilisation des ressources nationales change la donne. S'ils sont exploités efficacement, les systèmes de DRM constitueront un outil de réduction des risques, permettant aux pays africains d'accéder aux marchés internationaux des capitaux dans une meilleure position, débloquent efficacement le financement de l'énergie et fournissant aux pays africains les ressources nécessaires pour construire un arsenal de diverses technologies afin de maximiser l'efficacité de la production d'électricité en Afrique et de parvenir à un mix énergétique équilibré. Un tel bouquet énergétique nécessitera une planification globale de l'énergie tenant compte de la situation particulière de chaque pays, de ses ressources énergétiques et de ses interconnexions régionales.



Pour résoudre le paradoxe énergétique, il faut tout d'abord que la mobilisation des ressources nationales change la donne.



Le manque d'investissements dans une énergie abordable perpétuera les économies africaines basées sur les produits de base.

Mobiliser et exploiter le financement de l'énergie

Le financement est un élément essentiel du paradoxe énergétique de l'Afrique et, par conséquent, le continent doit aller au-delà du secteur public traditionnel et du financement multilatéral et accroître la participation du secteur privé et d'autres formes de financement innovant. Le manque d'investissements dans une énergie abordable perpétuera les économies africaines basées sur les produits de base, freinant les ambitions du continent en matière d'industrialisation et de développement durable. L'AIE estime que le secteur de l'énergie en Afrique, à l'exclusion de l'Afrique du Nord, nécessite un investissement d'au moins 40 milliards de dollars US par an (2018-2030) pour atteindre l'accès universel à l'énergie. Toutefois, en 2019, seuls 16 milliards de dollars US ont été investis dans le secteur, ce qui représente un écart considérable. Comme indiqué dans la section 2.2, la mobilisation des ressources nationales, si elle est exploitée efficacement, peut potentiellement débloquent le financement de l'énergie et accélérer les progrès vers la réalisation des ODD.

Compte tenu de l'important déficit de financement pour le développement du secteur de l'énergie en Afrique, il est peu probable que l'investissement public suffise à répondre aux besoins. Il est donc nécessaire de mobiliser les investissements du secteur privé dans ce secteur. À cet égard, les gouvernements africains ont un rôle essentiel à jouer en encourageant les investissements privés dans les énergies renouvelables et en élaborant des politiques et des réglementations qui favorisent l'utilisation de ces sources d'énergie. Les sections 2.2.4 et 2.2.7 traitent des options de financement telles que l'exploitation des fonds de pension pour le financement des infrastructures et le financement de la lutte contre les émissions de carbone.

Alors que les investissements du secteur public ont joué un rôle essentiel dans la promotion du développement de l'énergie dans la région, les pays africains n'ont pas accès à un financement abordable en raison de divers facteurs, notamment une dette publique élevée, des priorités concurrentes sur des ressources limitées et le coût élevé de l'emprunt. En outre, de nombreux gouvernements africains ont besoin d'une capacité renforcée pour mettre en œuvre des projets énergétiques de manière efficace et opportune. En raison de ces limitations, la plupart des investissements entre 2010 et 2021 ont été consacrés à l'extension de l'accès à l'électricité dans les zones rurales et à la modernisation de l'infrastructure existante.

Parallèlement, si le secteur privé est une source de financement essentielle pour les projets énergétiques en Afrique, sa participation au financement des projets d'infrastructure est minime par rapport au secteur public ou au financement multilatéral. Plusieurs facteurs, notamment les réformes politiques, les améliorations du cadre réglementaire et l'intérêt croissant des investisseurs pour la région, ont stimulé les investissements du secteur privé dans le secteur de l'énergie en Afrique. Les pays africains ont également mis en œuvre des réformes politiques et réglementaires pour attirer les investissements du secteur privé dans le secteur de l'énergie, notamment en définissant des objectifs en matière d'énergies renouvelables et en introduisant des tarifs de rachat. Par exemple, des pays comme l'Égypte et le Maroc ont mis en place des systèmes de tarifs de rachat pour encourager les investissements privés dans les énergies renouvelables.

Les investissements dans les infrastructures étant perçus comme très risqués en Afrique, il conviendrait d'envisager un déploiement accru des mécanismes de rehaussement de crédit pour attirer le secteur privé. Le groupe de travail Blended Finance Task Force a montré que l'effet multiplicateur était cinq fois supérieur à celui des prêts directs, sur la base du déploiement de garanties permettant d'obtenir un effet de levier sur le financement du secteur privé.⁶³

63 Blended Finance Taskforce (2023).

Améliorer les cadres réglementaires

L'élaboration de cadres réglementaires, de politiques et de programmes favorables aux entreprises est nécessaire pour résoudre le paradoxe énergétique de l'Afrique. Parmi les exemples de mesures politiques, citons les objectifs d'électrification rurale, les incitations pour le secteur privé et les producteurs d'électricité indépendants, ainsi que les subventions ciblées pour les ménages à faibles revenus et pour l'utilisation de services énergétiques modernes. Pour atteindre ces objectifs, il faut des réglementations qui favorisent l'utilisation de mini-réseaux, de systèmes hors réseau et d'autres solutions énergétiques décentralisées, en particulier dans les zones rurales et difficiles d'accès. Ces interventions ont eu un impact considérable sur l'électrification dans des pays tels que le Kenya, la Guinée-Bissau et l'Eswatini.

L'amélioration des cadres réglementaires dans le domaine de l'énergie peut également contribuer à promouvoir les investissements, à favoriser la concurrence, à garantir la fiabilité et la qualité des services, à encourager la coopération régionale et à protéger les consommateurs grâce à des mécanismes efficaces de fixation des tarifs. Cela nécessite un cadre réglementaire complet, inclusif, fondé sur des preuves et transparent, définissant clairement les rôles et les responsabilités, les processus réglementaires et les normes susceptibles d'améliorer la prévisibilité et la transparence du secteur de l'énergie. Pour faire appliquer ces réglementations, des institutions réglementaires doivent être créées, le cas échéant, et dotées de ressources adéquates, d'un personnel compétent et de l'indépendance et de l'autonomie nécessaires pour exercer efficacement leurs fonctions réglementaires.

L'une des mesures les plus efficaces dans l'écosystème de la régulation de l'énergie est d'attirer les investissements privés en établissant des mécanismes efficaces de fixation des tarifs. Les tarifs doivent être fixés à l'aide de méthodes transparentes et objectives qui reflètent le recouvrement des coûts et assurent un taux raisonnable de retour sur investissement.



Promouvoir les technologies d'avant-garde et exploiter les ressources minérales

Pour résoudre le paradoxe énergétique, il faut également changer de cap et permettre aux pays africains de tirer parti de leurs ressources en minerais, métaux et intrants nécessaires à la transition écologique mondiale. Par exemple, la République démocratique du Congo représente 70 % des réserves mondiales connues de cobalt,⁶⁴ le Rwanda possède plus de 30 % du tantale mondial, et l'Afrique du Sud concentre 93 % du ruthénium mondial,⁶⁵ 85 % de l'iridium, 83 % du rhodium et 70 % du platine.⁶⁶

Passer de l'exportation de ces minéraux essentiels à l'investissement dans le renforcement des capacités et le transfert de technologies permettrait aux pays africains de domestiquer différentes technologies énergétiques, de réaliser des transitions énergétiques propres et de capitaliser sur les emplois verts potentiels. Un accès abordable et fiable à l'énergie est essentiel pour exploiter ces ressources, créer des emplois verts, développer des industries à valeur ajoutée et renforcer la capacité de production du continent pour les composants d'énergie renouvelable tels que les panneaux solaires, les piles à combustible, les éoliennes et les batteries. La mise en valeur des ressources du continent pour créer des combinaisons énergétiques équilibrées nécessiterait également une formation spécialisée, de la recherche et du développement, ainsi que des investissements dans des technologies d'avant-garde centrées sur l'Afrique. Une stratégie continentale unifiée visant à exploiter et à utiliser les minéraux essentiels contribuerait à tirer parti de ces ressources et à maximiser les avantages. Les technologies d'avant-garde et émergentes, telles que l'hydrogène vert, offrent également la possibilité de remédier au paradoxe énergétique.

Plusieurs pays africains explorent déjà les possibilités de production d'hydrogène vert, notamment l'Égypte, le Maroc, la Namibie et l'Afrique du Sud. À titre d'exemple, le Maroc développe un projet d'hydrogène vert utilisant l'énergie solaire pour produire de l'hydrogène pour les transports, l'industrie et la production d'électricité, en capitalisant sur ses importantes ressources en énergie renouvelable et sur les chaînes d'approvisionnement en hydrogène existantes. La formation d'une main-d'œuvre spécialisée et l'investissement dans l'infrastructure connexe pour être le premier à intervenir lorsque la technologie arrivera à maturité sont des étapes cruciales pour saisir cette opportunité.

Les technologies d'avant-garde et émergentes, telles que l'hydrogène vert, offrent également la possibilité de remédier au paradoxe énergétique.

Renforcement de la coopération régionale et du transport transfrontalier d'énergie

La coopération et l'intégration régionales sont essentielles pour réduire le coût de l'énergie et améliorer l'accès à des services énergétiques fiables et abordables. L'investissement dans les pools énergétiques africains pour développer des systèmes de transmission et de distribution transfrontaliers transformera les marchés régionaux de l'énergie, permettra l'intégration des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique et minimisera l'impact des disparités géographiques dans la distribution des ressources énergétiques.

De nombreux projets énergétiques en Afrique sont de nature transfrontalière, ce qui nécessite une coopération et une coordination régionales pour développer des projets énergétiques à grande échelle et renforcer les pools énergétiques. Obtenir un financement pour des projets énergétiques transfrontaliers en Afrique est un défi, en particulier pour les projets qui impliquent plusieurs pays et parties prenantes.

L'accès aux capitaux privés pour les projets énergétiques transfrontaliers est également difficile en raison des risques perçus des capacités du secteur public. Ces projets nécessitent souvent la coordination et l'approbation de plusieurs organismes de réglementation dans plusieurs pays. Des cadres réglementaires différents d'un pays à l'autre peuvent également compliquer la planification et la mise en œuvre d'un projet, entraînant des retards, des dépassements de coûts, voire l'échec du projet.

Les projets transfrontaliers de production d'énergie impliquent également des investissements supplémentaires. Le coût des infrastructures interdépendantes, telles que les lignes de transport d'électricité, peut rapidement augmenter les dépenses liées à l'acquisition de terrains, à la conception et à l'ingénierie, aux matériaux de construction, à la main-d'œuvre et à l'équipement. En outre, le manque de financement et de ressources nécessaires pour investir dans des infrastructures interdépendantes peut entraîner des retards et des dépassements de coûts dans ces projets de production d'électricité.

L'un des principaux facteurs expliquant le coût élevé de l'installation et de l'entretien des infrastructures de transmission en Afrique est la géographie et le relief difficiles de nombreux pays africains. L'Afrique dispose d'un réseau de transmission très limité par rapport à la taille du continent, d'une longueur totale de 89 731 kilomètres, ce qui rend difficile la mise en place de centrales électriques régionales et le transport d'électricité entre les pays. Étant donné que de nombreux pays africains possèdent de vastes zones peu peuplées et un terrain difficile à parcourir, les lignes de transmission deviennent rapidement prohibitives en termes de coûts et de temps.

L'énergie étant un intrant essentiel pour l'agriculture, l'augmentation de la production d'énergie serait, à son tour, essentielle pour libérer le potentiel agricole de l'Afrique, entraînant une augmentation de la valeur ajoutée agricole et de la production industrielle avec des retombées positives sur le reste de l'économie.

⁶⁴ Garside (2022), extrait de Statista: www.statista.com/statistics/264930/global-cobalt-reserves/

⁶⁵ USGS (2022).

⁶⁶ Garside (2023).

Le principal cadre politique de l'Afrique pour l'agriculture et le développement axé sur l'agriculture vise à réduire la pauvreté et à renforcer la sécurité alimentaire sur le continent.



Résoudre le paradoxe des systèmes alimentaires : la clé de la résilience

La mobilisation des ressources nationales aura un effet en cascade sur l'accès à l'énergie et la production agricole. Des systèmes DRM efficaces créeront un espace fiscal supplémentaire et amélioreront la rentabilité des investissements privés, augmentant ainsi le financement de la production agricole et de l'industrie agro-alimentaire. L'augmentation du financement des infrastructures liées à l'agriculture se traduira par des structures de coûts plus compétitives et permettra d'utiliser des technologies de pointe.

Les investissements dans les énergies abordables et renouvelables transformeront la productivité agricole. La mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) stimulera le commerce intra-africain dans l'agriculture en créant des chaînes de valeur alimentaires et commerciales inclusives et harmonisées, ce qui renforcera la capacité de production nationale et réduira les importations. Une série d'interventions politiques seront nécessaires pour résoudre le paradoxe du système alimentaire et libérer le potentiel de l'agriculture africaine.

Les pays africains, sous la direction de l'Union africaine, ont fait de l'agriculture le principal moteur de la croissance inclusive et du développement économique afin de garantir la création de richesses, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la réduction de la pauvreté et la prospérité, ainsi que la résilience et la durabilité. En 2003, le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) a été lancé à Maputo, au Mozambique, par les chefs d'État et de gouvernement africains. Le principal cadre politique de l'Afrique pour l'agriculture et le développement axé sur l'agriculture vise à réduire la pauvreté et à renforcer la sécurité alimentaire sur le continent. En 2014, tous les chefs d'État africains se sont de nouveau engagés à respecter ces objectifs et principes dans la Déclaration de Malabo. Depuis, trois rapports bisannuels ont été publiés en 2018, 2020 et 2022 sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des sept engagements de Malabo. Le troisième processus d'examen biennal mené en 2021 était basé sur les données communiquées par tous les États membres sauf quatre. Les résultats de l'évaluation de 2021 sont résumés dans le tableau 2, qui montre que la performance de l'Afrique dans la transformation de ses systèmes alimentaires a diminué depuis l'évaluation de 2019. En particulier, le financement des investissements dans l'agriculture et le commerce intra-africain dans l'agriculture sont deux domaines clés qui ont pris du retard.

Tableau 2 Évaluation du PDDAA : 7 domaines d'engagement pour transformer l'agriculture africaine

	Score continental 2019	Score continental 2021	Variation	États membres sur la voie ou en bonne progression en 2021
1. Réengagement à l'égard des principes et des valeurs du processus du PDDAA	7.29	7.28	-0.14%	47
2. Améliorer le financement des investissements dans l'agriculture	3.46	3.15	-9.84%	11
3. Éliminer la faim d'ici 2025	2.20	2.71	18.81%	2
4. Réduire de moitié la pauvreté grâce à l'agriculture d'ici à 2025	1.81	2.69	31.71%	14
5. Stimuler le commerce intra-africain des produits et services agricoles	2.87	2.44	-17.62%	51
6. Renforcer la résilience à la variabilité du climat	4.59	5.71	19.61%	34
7. Renforcer la responsabilité mutuelle pour les actions et les résultats	5.98	6.27	4.65%	42

Stimuler le financement de l'agriculture

Les pays doivent mobiliser des financements supplémentaires, tant publics que privés, pour améliorer la production agricole et réduire l'insécurité alimentaire sur le continent. (Figure 15) En 2003, les chefs d'État africains ont signé une déclaration sur l'agriculture et la sécurité alimentaire à Maputo, au Mozambique, et se sont engagés à allouer au moins 10 % de leur budget national à l'alimentation et à l'agriculture dans le cadre du PDDAA.⁶⁷ Aujourd'hui, 20 ans après la signature de la déclaration de Maputo, les pays n'ont toujours pas atteint cet objectif. En effet, la part de l'agriculture dans les dépenses publiques totales a diminué, passant de 2,77 % en 2013 à 2,27 % en 2021, soit environ la moitié de la part allouée à l'agriculture par les pays d'Asie. (Figure 16) Il convient de noter que cette situation est aggravée par un rétrécissement général de l'espace budgétaire pour la majorité des pays africains, lié à la diminution des recettes due aux crises mondiales et au coût croissant du service de la dette.

EN 2003, LES CHEFS D'ÉTAT AFRICAINS SE SONT ENGAGÉS À ALLOUER AU MOINS

10 %

DE LEUR BUDGET NATIONAL À L'ALIMENTATION ET À L'AGRICULTURE DANS LE CADRE DU PDDAA.

67 AUDA-NEPAD. <https://www.nepad.org/caadp/overview>



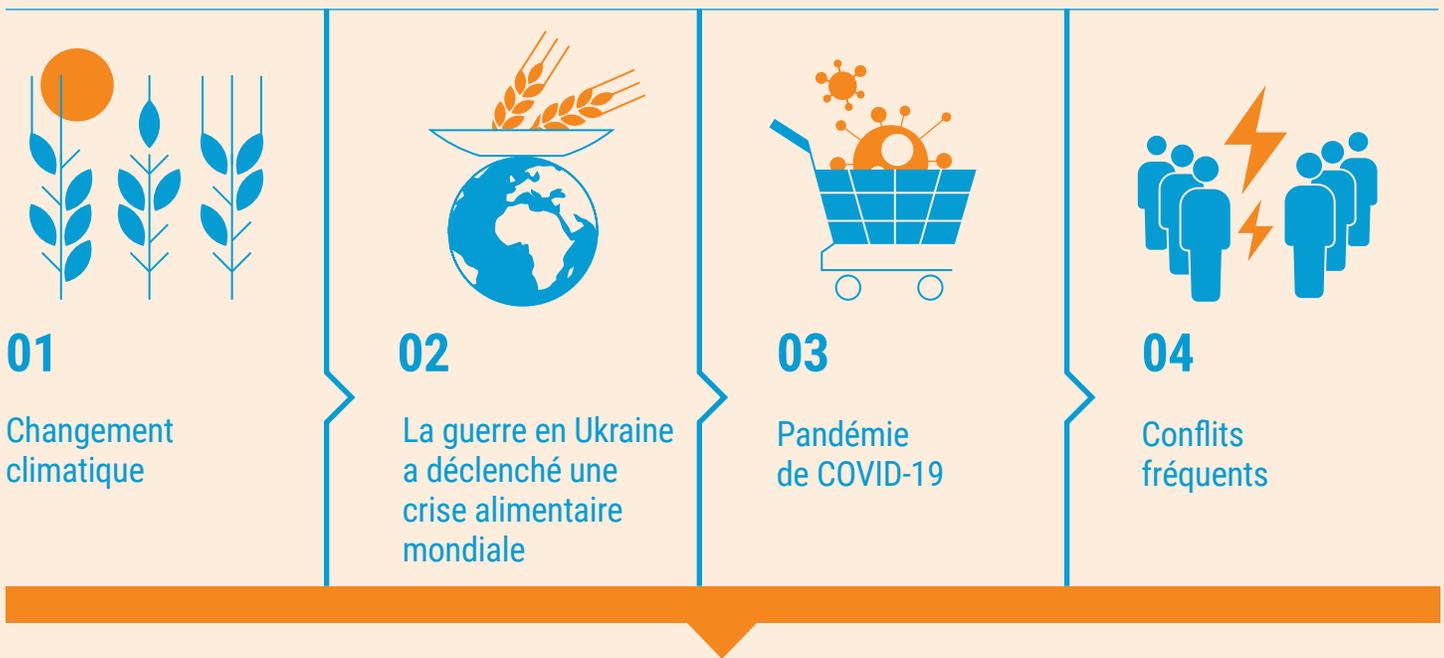
Les pays doivent mobiliser des financements supplémentaires, tant publics que privés, pour améliorer la production agricole et réduire l'insécurité alimentaire sur le continent.

Figure 15

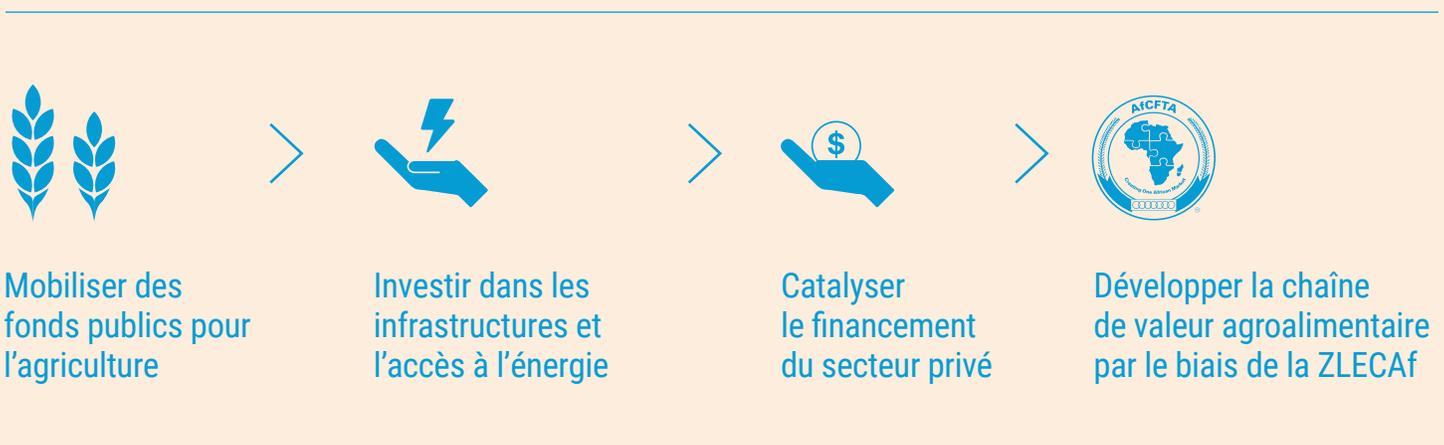
Libérer le potentiel agricole de l'Afrique

Aborder le paradoxe alimentaire de l'Afrique

Les facteurs aggravants de l'insécurité alimentaire



La mobilisation des ressources nationales change la donne



Le financement public de l'agriculture devrait être orienté vers les zones à haute valeur ajoutée. Alors que de nombreux pays n'ont pas encore atteint l'objectif budgétaire de 10 % du PDDAA, les subventions aux intrants représentent une part importante des dépenses alimentaires et agricoles dans de nombreux pays.⁶⁸ Pourtant, cela n'a pas conduit à une amélioration significative de la productivité agricole. Il est nécessaire de réorienter les investissements publics dans l'agriculture vers la génération et la diffusion de technologies, l'adaptation au changement climatique, l'irrigation et d'autres infrastructures.

Le financement et les investissements dans l'agriculture doivent être combinés à des efforts visant à améliorer l'efficacité des dépenses. L'inefficacité des dépenses publiques détourne des ressources précieuses du développement. Les pays doivent donc s'efforcer de renforcer la gestion des finances publiques et les cadres de gouvernance, en particulier compte tenu de la dette publique élevée causée par la pandémie de COVID-19.⁶⁹ Les pays devraient procéder à un audit complet des programmes de dépenses agricoles existants afin d'identifier les gaspillages et les économies potentielles et de cibler les domaines de la production agricole dans lesquels des investissements supplémentaires peuvent avoir un impact maximal.

Les pays africains pourraient produire deux à trois fois plus de céréales et de grains s'ils intensifiaient leur productivité agricole par l'amélioration des rendements, la croissance de l'expansion des terres et la réduction des pertes après la récolte. Cela ajouterait 20 % à la production mondiale de céréales et de grains. Des gains

similaires ont pu être observés dans la production de cultures horticoles et de bétail.⁷⁰ La réalisation du plein potentiel agricole de l'Afrique nécessitera des investissements importants dans le développement des intrants agricoles et des marchés. L'Afrique devra investir dans les intrants agricoles, notamment en multipliant par huit les engrais et par six les semences améliorées.⁷¹

Le soutien des partenaires de développement joue un rôle complémentaire important dans les investissements du gouvernement. Lors du deuxième sommet africain de l'alimentation (Sommet Dakar 2) qui s'est tenu en janvier 2023 sur le thème « Nourrir l'Afrique : souveraineté alimentaire et résilience », les partenaires du développement se sont engagés à verser 30 milliards de dollars US pour aider l'Afrique à accroître sa productivité agricole et à devenir un grenier à blé pour le monde. Ce montant comprend 10 milliards de dollars US de la Banque africaine de développement sur cinq ans et 5 milliards de dollars US de la Banque islamique de développement. Cela montre le soutien massif des partenaires de développement pour construire des systèmes alimentaires plus résistants et libérer leur potentiel agricole.⁷² Le fait de consacrer une partie de ces fonds au renforcement des systèmes nationaux pourrait contribuer à garantir un impact et une viabilité à long terme.

⁶⁸ FAO (2021). E.g., In Burkina Faso, Burundi, Malawi, Mali and Senegal, input subsidies accounted for over 20 per cent of expenditures on food and agriculture in almost every year during 2009-2018.

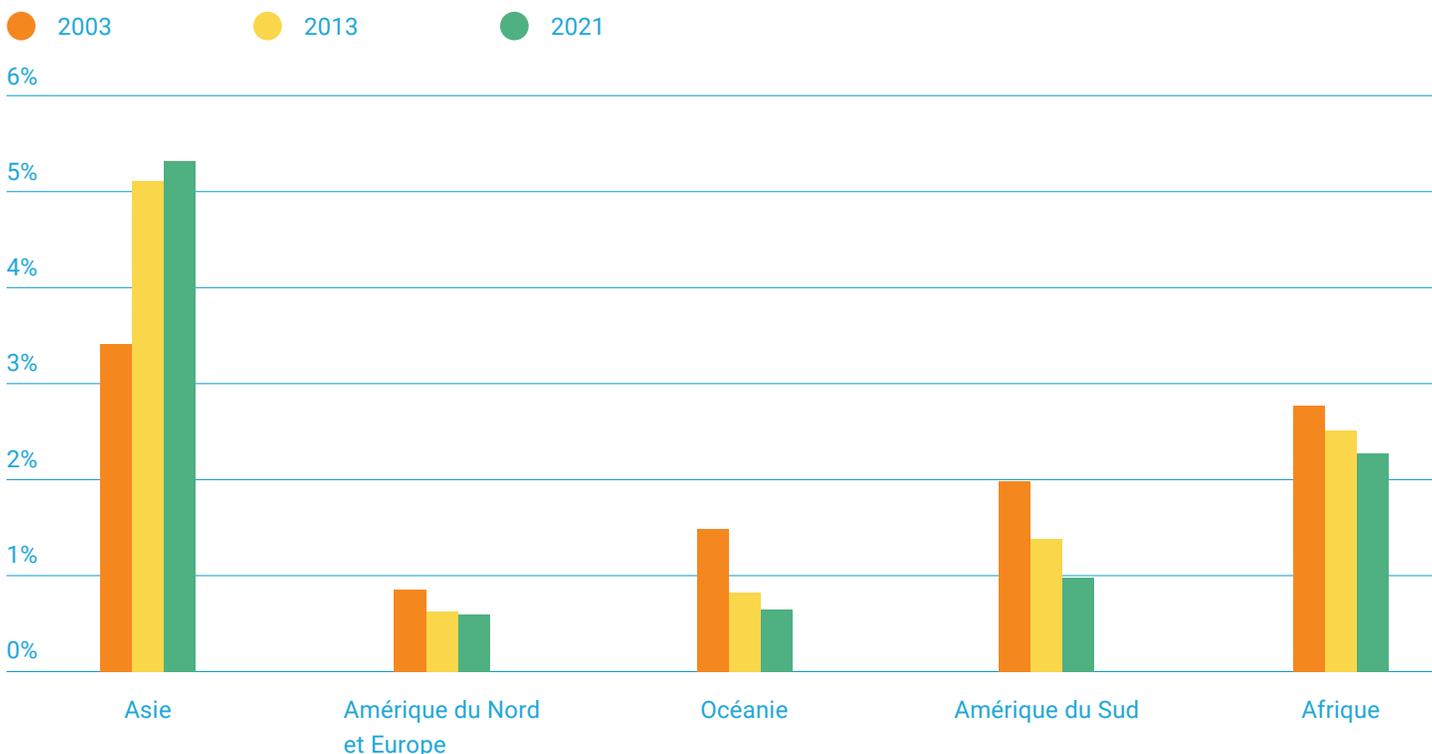
⁶⁹ United Nations (2022).

⁷⁰ McKinsey and Company (2019).

⁷¹ Ibid.

⁷² AfDB (2023a).

Figure 16 Les dépenses publiques consacrées à l'agriculture sont insuffisantes pour répondre aux besoins alimentaires en Afrique



Investir dans les infrastructures liées à l'agriculture pour améliorer la compétitivité

Les coûts logistiques élevés résultant de la médiocrité des transports et des infrastructures font que les pays africains ont du mal à fournir des produits agricoles à des prix compétitifs. La stratégie 2016-2025 de la Banque africaine de développement pour la transformation agricole en Afrique identifie l'infrastructure comme l'une des contraintes communes dans les chaînes de valeur des produits agricoles africains. L'insuffisance des transports, de l'irrigation, du stockage et des routes se traduit par des structures de coûts non compétitives.



Les gouvernements devraient collaborer avec les partenaires de développement pour canaliser les investissements dans les infrastructures lourdes.

L'augmentation des investissements publics et privés dans les infrastructures est essentielle pour améliorer la faisabilité et la compétitivité des coûts de l'expansion de la production agricole et de l'agro-industrie en Afrique.

L'augmentation des investissements publics et privés dans les infrastructures est essentielle pour améliorer la faisabilité et la compétitivité des coûts de l'expansion de la production agricole et de l'agro-industrie en Afrique.⁷³ La stratégie 2016-2025 pour la transformation agricole en Afrique identifie l'investissement dans les infrastructures comme l'un des sept catalyseurs de la transformation agricole sur le continent. Les gouvernements devraient collaborer avec les partenaires de développement pour canaliser les investissements dans les infrastructures lourdes, en particulier les routes rurales, l'irrigation, les installations de stockage et la logistique, et se concentrer sur le développement des infrastructures rurales pour améliorer la production potentielle et relier les agriculteurs ruraux aux marchés locaux et régionaux. McKinsey estime que les besoins en investissements dans les infrastructures en Afrique (moins l'Afrique du Nord) sont d'au moins 8 milliards de dollars US pour le stockage de base et jusqu'à 65 milliards de dollars US pour l'irrigation, ainsi que des investissements dans les routes, les ports et l'électricité.⁷⁴ Des fonds devraient également être mis à disposition pour développer des plateformes TIC afin de soutenir les transactions financières, de diffuser des informations sur le marché et de soutenir la modernisation de la chaîne de valeur.⁷⁵

Les investissements en infrastructures dans les zones rurales traditionnellement mal desservies ont le potentiel de relancer la production agricole et d'améliorer radicalement les moyens de subsistance. La Banque africaine de développement a financé le projet de réhabilitation des infrastructures agricoles de la région du Sud-Ouest dans les communes d'Ambahikily et d'Andranomangatsiaka à Madagascar. Environ 80 % des habitants sont engagés dans l'agriculture, principalement la pêche, l'élevage, la culture du riz, de la canne à sucre, du manioc, des haricots de Lima, des pommes de terre et du niébé. Le projet de réhabilitation a permis de remettre en état la prise d'eau, d'améliorer l'infrastructure des ressources en eau, de développer des parcelles irriguées et d'utiliser des semences améliorées.⁷⁶ L'intervention a relancé les économies agraires des deux villes, améliorant la productivité agricole et les revenus des agriculteurs. On estime que le projet a bénéficié à 79 000 habitants, dont 42 % de femmes.⁷⁷

⁷³ BAD. Stratégie 2016-2025 pour la transformation agricole en Afrique.

⁷⁴ McKinsey and Company (2019).

⁷⁵ BAD. Stratégie 2016-2025 pour la transformation agricole en Afrique

⁷⁶ BAD (2019).

⁷⁷ BAD (2023).

Dynamiser les systèmes alimentaires

La transformation agricole de l'Afrique doit être soutenue par une meilleure infrastructure énergétique et un accès accru à l'énergie. Bien que l'agriculture reste l'épine dorsale de l'économie africaine, employant plus de la moitié de la population, le manque persistant d'accès à l'énergie dans la région signifie que l'Afrique continue d'avoir la part la plus faible de l'utilisation totale d'énergie liée à l'agriculture dans le monde, n'augmentant que légèrement au cours des quatre dernières décennies, passant de 2,9 % en 1980 à 5,4 % en 2020 (figure 17).

Néanmoins, la demande croissante d'accès à l'énergie pour alimenter la production agricole représente un défi de taille. Entre 1980 et 2020, alors que la consommation d'énergie liée à l'agriculture a augmenté de 200 % dans le monde, la région africaine a connu une hausse plus importante de 370 %, dépassant de loin les régions les plus développées et se plaçant juste derrière l'Asie (421 %).⁷⁸ Étant donné que le potentiel agricole du continent est encore largement inexploité en raison, entre autres, du manque de financement, de l'utilisation limitée d'engrais et de la dépendance à l'égard de technologies obsolètes, la demande d'énergie ne fera qu'augmenter à mesure que les pays mettront en œuvre les politiques nécessaires pour exploiter leur potentiel agricole.

Le manque d'accès à l'énergie crée d'énormes inefficacités dans le secteur agricole africain. Les pays africains ont un taux d'accès à l'électricité légèrement supérieur à 40 %.⁷⁹ Actuellement, le secteur agricole africain ne représente que 2 % de la consommation totale d'électricité. La demande d'énergie dans l'agriculture comprend à la fois l'irrigation et l'agro-transformation. L'irrigation peut multiplier par quatre le rendement des cultures, mais seulement 5 % des terres agricoles africaines sont irriguées.⁸⁰ L'énergie est également importante pour le stockage post-récolte, ainsi que pour le développement de technologies de transformation agrégées et de capacités liées au commerce qui soutiennent les chaînes de valeur de l'agriculture. Le manque d'énergie pour le stockage et l'infrastructure de traitement post-récolte entraîne des pertes post-récolte élevées, estimées à 4 milliards de dollars US par an pour l'Afrique.⁸¹

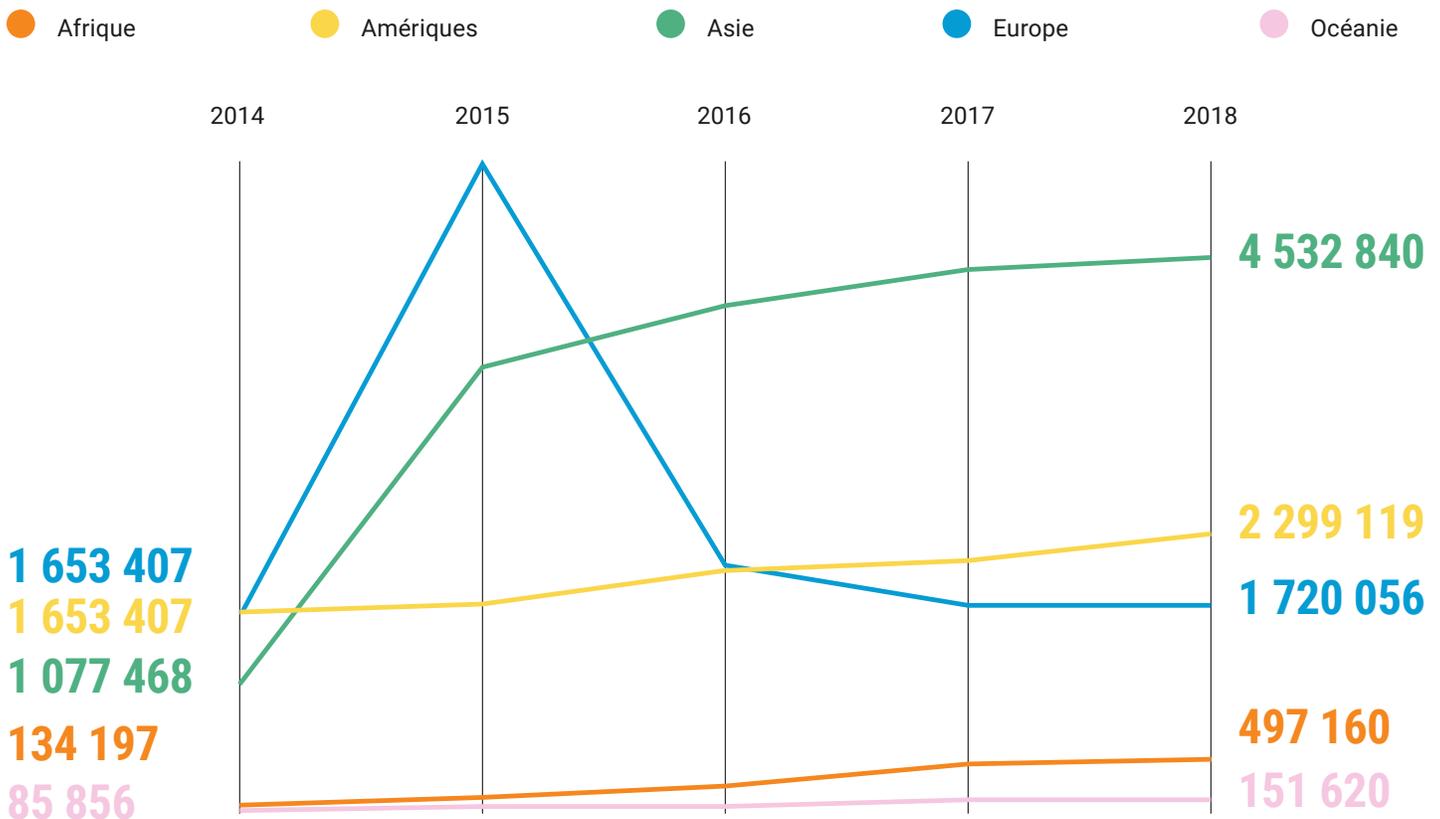
78 FAOStats

79 BAD. « Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie - Le "New Deal" pour l'énergie en Afrique ».

80 OSAA (2022b).

81 Ibid.

Figure 17 La part de l'Afrique dans la consommation mondiale totale d'énergie pour l'agriculture reste minime



À cet égard, l'Afrique devrait adopter une approche intégrée de l'accès à l'énergie et des chaînes de valeur agricoles. Cela nécessite des investissements à grande échelle de la part du gouvernement pour construire des infrastructures énergétiques, investir dans l'électrification rurale et s'associer au secteur privé pour proposer des solutions innovantes. Par exemple, les énergies renouvelables peuvent être utilisées dans les petites exploitations agricoles pour exploiter les eaux souterraines disponibles dans les aquifères peu profonds à des fins d'irrigation. Le gouvernement peut donner la priorité au déploiement ciblé de mini-réseaux et de capacités hors réseau par l'intermédiaire de coopératives agricoles structurées, ce qui permettrait de réaliser des économies d'échelle et de rendre l'énergie plus abordable.⁸²

Les gouvernements devraient s'associer à des entreprises du secteur privé pour proposer des solutions énergétiques abordables et renouvelables aux petits exploitants, qui constituent l'épine dorsale du secteur agricole africain. Quatre-vingt-dix pour cent des denrées alimentaires en Afrique subsaharienne sont produits par de petits exploitants agricoles. Pourtant, ceux-ci manquent souvent d'intrants et d'outils susceptibles d'accroître leur productivité (semences, irrigation, engrais, traitement post-récolte, entreposage frigorifique) et souffrent d'un accès peu fiable à l'énergie, ce qui compromet la productivité de l'agriculture.⁸³ Les gouvernements africains devraient créer un environnement favorable aux innovations énergétiques pour l'agriculture et fournir des fonds, le cas échéant, pour faciliter l'adaptation de nouvelles technologies durables.

Attirer le financement du secteur privé dans l'industrie agroalimentaire africaine

Outre les investissements publics, les gouvernements africains devraient prendre des mesures pour catalyser et attirer les financements des partenaires du secteur privé en contribuant à réduire les risques liés à l'agrobusiness dans leur pays. Les gouvernements peuvent mettre en place des facilités pour réduire les risques et les coûts afin de desservir les zones sous-financées du secteur agroalimentaire et développer des facilités de financement structuré pour mobiliser les capitaux du secteur privé et développer l'agrobusiness.

L'Union africaine et le NEPAD, en partenariat avec le Forum économique mondial, ont mis en place l'initiative Grow Africa afin d'accroître les investissements du secteur privé dans l'agriculture et de permettre aux pays de réaliser le potentiel de leur secteur agricole en matière de croissance économique et de création d'emplois. Plutôt que de fournir des investissements directs et de mettre en œuvre des projets, Grow Africa joue un rôle unique de rassembleur et de catalyseur. L'initiative s'efforce d'incuber et de soutenir des plateformes de chaînes de valeur agricoles, de mobiliser de nouveaux investissements, d'incuber de nouveaux modèles d'entreprise, de partager les meilleures pratiques, de faciliter l'accès à un financement abordable et de contribuer à maintenir l'engagement des dirigeants africains en faveur de l'agriculture. Grow Africa facilite la collaboration entre les gouvernements, les entreprises et les petits exploitants agricoles



Quatre-vingt-dix pour cent des denrées alimentaires en Afrique subsaharienne sont produits par de petits exploitants agricoles.

afin de réduire les risques et les coûts d'investissement dans l'agriculture et d'améliorer la rapidité du retour sur investissement pour toutes les parties prenantes.⁸⁴

Il est important d'identifier les entreprises finançables présentant des avantages concurrentiels durables et des arguments de vente uniques qui attireront des investissements importants et à long terme. Il peut s'agir par exemple d'une usine de transformation laitière en Afrique de l'Est, où le lait cru peut être obtenu à moindre coût, ou de produits tels que le cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana, la vanille de Madagascar, le thé du Kenya et les fruits d'Afrique du Sud.⁸⁵ La Société financière internationale (SFI), filiale du Groupe de la Banque mondiale dédiée au secteur privé, a fait de l'agrobusiness une priorité stratégique en Afrique et applique une approche « en amont » qui contribue à la création et à l'expansion des marchés grâce à des interventions ciblées au niveau des secteurs et des projets afin d'attirer les investissements privés. La SFI s'est associée à plusieurs sociétés de capital-investissement pour soutenir des projets agroalimentaires en Afrique. En outre, la SFI se concentre sur la promotion de l'accès au financement pour les petits exploitants agricoles en investissant dans des institutions financières en Afrique afin qu'elles puissent augmenter leurs prêts aux agriculteurs et aux coopératives.⁸⁶

Au-delà des investissements financiers dans des projets agroalimentaires, le financement du secteur privé peut également être canalisé vers le développement des capacités afin d'améliorer la productivité agricole. La SFI fournit des services de conseil qui aident les clients à renforcer leurs opérations dans des domaines tels que l'amélioration de la productivité, les pratiques intelligentes en matière de climat, la sécurité alimentaire et un meilleur engagement avec les chaînes d'approvisionnement des petits exploitants. Au Rwanda, par exemple, la SFI s'est associée au Programme alimentaire mondial (WFP) pour travailler avec 145 coopératives agricoles à travers le pays et a formé près de 40 000 agriculteurs sur la période 2016-2022 afin de renforcer leurs compétences en matière de techniques de plantation et de traitement post-récolte, ainsi qu'en matière de négociation de contrats et de tenue de registres. Le projet a contribué à la création de plus de 700 groupes d'épargne de femmes, mobilisant environ 120 000 dollars US d'économies que les agriculteurs ont pu utiliser pour obtenir des prêts.⁸⁷

⁸² Ibid.

⁸³ The Rockefeller Foundation. "Alliance for a Green Revolution in Africa".

⁸⁴ World Economic Forum (2017).

⁸⁵ International Finance Corporation (IFC). https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/REGION_EXT_Content/IFC_External_Corporate_Site/Sub-Saharan+Africa/Priorities/Agribusiness/

⁸⁶ IFC (2021).

⁸⁷ IFC (2023).

Développer les chaînes de valeur agroalimentaires grâce à la ZLECAf

Pour stimuler la production agricole et la valeur ajoutée de l'agriculture, les pays africains devraient donner la priorité au développement de chaînes de valeur agroalimentaires complètes afin de favoriser des systèmes alimentaires résilients et d'améliorer la sécurité alimentaire. La mise en œuvre de la ZLECAf stimulera le commerce agricole intra-africain en exploitant l'ensemble de la chaîne de valeur agroalimentaire. À ce jour, le commerce agricole de l'Afrique se compose essentiellement de produits de base et de matières premières (cacao, café, coton, tabac et épices) et d'un mélange de produits transformés (fruits et noix, sucre de canne et de betterave, thon préparé ou en conserve, vin et autres préparations alimentaires). Dans le cadre de la ZLECAf, les pays peuvent libérer leur potentiel agricole grâce à des chaînes de valeur alimentaires et commerciales inclusives et harmonisées.⁸⁸ On estime que la ZLECAf pourrait accroître le commerce agricole intra-africain de 20 à 35 %.⁸⁹ En mettant en commun les ressources et en harmonisant les politiques commerciales, la ZLECAf contribuera également à attirer les flux d'investissement du secteur privé. Au-delà de la chaîne de valeur, l'augmentation du commerce intrarégional pourrait créer davantage d'emplois non agricoles dans le secteur agricole pour les jeunes en Afrique, dans des domaines tels que le marketing et la vente.

Pour réaliser le plein potentiel de la ZLECAf, les gouvernements africains et les partenaires de développement doivent intensifier leur soutien en matière de politique et de renforcement des capacités afin de tirer parti de ce que le commerce panafricain a à offrir. Pour soutenir la mise en œuvre de la ZLECAf, la FAO, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, a lancé en avril 2021 le Cadre pour la dynamisation du commerce intra-africain des produits et services agricoles afin de guider les décideurs politiques, le secteur privé et la société civile dans le développement et l'expansion d'un commerce intra-africain durable, inclusif et résilient.⁹⁰ Afin d'aider les pays à améliorer les systèmes de contrôle alimentaire et à développer le commerce intra-africain, la FAO fournit le soutien nécessaire pour renforcer la capacité des pays à se conformer aux normes de sécurité alimentaire et à faciliter le commerce.

ON ESTIME QUE LA ZLECAf
POURRAIT ACCROÎTRE LE
COMMERCE AGRICOLE
INTRA-AFRICAIN DE

20 - 35 %



La transformation agricole nécessitera des personnes dévouées possédant les connaissances et les compétences adéquates.

Soutenir le développement des connaissances et des compétences

Outre les infrastructures physiques, les gouvernements africains devraient également soutenir directement le développement d'infrastructures immatérielles, de technologies innovantes et de capital humain. Les plateformes TIC sont importantes pour soutenir les transactions financières, diffuser des informations sur le marché et soutenir la modernisation de la chaîne de valeur. La fintech améliore l'accès au financement pour les petits exploitants agricoles et réduit les coûts de transaction.⁹¹ Le programme Technologies pour la transformation de l'agriculture africaine (TAAT) financé par la Banque africaine de développement vise à promouvoir les objectifs du continent en matière de transformation agricole en utilisant des technologies à fort impact à l'échelle de neuf chaînes de valeur des produits de base : maïs, riz, blé, haricots à haute teneur en fer, manioc, patate douce à chair orange, sorgho/ mil, bétail et aquaculture.⁹²

La transformation agricole nécessitera des personnes dévouées possédant les connaissances et les compétences adéquates. Seuls 2 % des étudiants africains se spécialisent dans l'agriculture,⁹³ alors que l'agriculture représente la moitié de l'emploi en Afrique. Les gouvernements doivent soutenir les initiatives qui contribuent à développer le capital humain dans l'agrobusiness en attirant les talents et en développant les compétences nécessaires. Cela peut inclure la création de diplômes universitaires spécialisés et de programmes de formation professionnelle axés sur l'ingénierie agricole, la gestion des ressources naturelles, les compétences entrepreneuriales agricoles, les sciences de l'environnement, les sciences de l'alimentation, etc.

⁸⁸ Mbonde, A (2022).

⁸⁹ Commission de l'Union africaine/OCDE (2022).

⁹⁰ Mbonde (2022).

⁹¹ BAD. Nourrir l'Afrique : Stratégie pour la transformation de l'agriculture africaine 2016-2025

⁹² BAD. Disponible à l'adresse suivante <https://www.afdb.org/en/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/technologies-african-agricultural-transformation-taat/about-taat>. gestion de la fertilité des sols, la gestion de l'eau, le développement des capacités, le soutien aux politiques, la lutte contre la chenille légionnaire d'automne et l'attraction de la jeunesse africaine dans l'agrobusiness.

⁹³ Ehui et Klytchnikova (2020).

Conclusions et recommandations

Le potentiel de développement durable de l'Afrique est entravé par trois paradoxes : un continent riche en ressources financières mais en situation de surendettement ; riche en ressources énergétiques mais dont l'accès à l'électricité est largement limité ; et riche en ressources agricoles mais avec des niveaux élevés d'insécurité alimentaire. Ces paradoxes se croisent et se nourrissent les uns les autres. Le manque de financement limite les investissements dans l'énergie, ce qui a un impact négatif sur la production agricole et alimentaire.

Les crises mondiales qui se succèdent et s'entrecroisent ont mis en évidence les faiblesses et les vulnérabilités des systèmes financier, énergétique et alimentaire en Afrique. À travers un réseau complexe de canaux macroéconomiques, commerciaux et financiers, les crises ont affecté les systèmes financier, énergétique et alimentaire de l'Afrique de différentes manières, notamment par la détérioration des positions fiscales, le resserrement des conditions financières, la hausse des taux d'intérêt, les niveaux d'endettement élevés, la flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, ce qui a alimenté les troubles civils et l'instabilité politique sur une grande partie du continent. Pour libérer le potentiel de l'Afrique, il sera essentiel de s'attaquer aux paradoxes des systèmes financier, énergétique et alimentaire.



Les pays africains doivent prendre la tête des appels à une réforme globale du système financier mondial, conformément à l'appel du Secrétaire général.



Le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, adresse le sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba, en Éthiopie.

Dans ce contexte, les recommandations politiques suivantes sont proposées :

Paradoxe du financement

- Les pays africains devraient donner la priorité à la consolidation de systèmes de mobilisation des ressources nationales holistiques, intégrés et solides et les utiliser comme outils pour réduire les risques liés aux investissements liés aux ODD. Il faut pour cela améliorer la collecte des recettes et l'efficacité des dépenses publiques grâce à la numérisation des processus financiers publics. Cela implique également la mise en place de cadres politiques et réglementaires ancrés dans les objectifs de développement durable, équitables et facilitant la génération de flux et leur mobilisation en tant qu'outils indispensables pour accéder aux marchés des capitaux et assurer la viabilité de la dette et un financement à long terme et abordable pour le développement.
- Pour que la mobilisation des ressources nationales puisse changer la donne, les pays africains doivent s'efforcer de renforcer leurs institutions et leurs systèmes en numérisant les processus de gestion des finances publiques, de passation des marchés et de mobilisation des recettes. À leur tour, ces mesures peuvent servir d'agents de réduction des risques pour attirer les investissements étrangers, améliorer la transparence, la responsabilité et la bonne gouvernance, et conduire à une allocation efficace des ressources, à des dépenses publiques et à une meilleure prestation de services. En outre, les pays africains doivent donner la priorité à la réévaluation et à la rationalisation de leurs systèmes d'incitations fiscales par le biais d'une approche holistique qui aligne les objectifs de promotion des investissements du pays sur leurs stratégies de mobilisation des ressources.
- Les fonds de pension et les fonds souverains africains doivent renforcer leur capacité à long terme à gérer l'épargne et à l'investir dans les priorités nationales. À cet égard, de nouvelles mesures sont nécessaires pour exploiter pleinement les fonds de pension en vue d'investir dans la capacité de production, y compris dans le financement des systèmes énergétique et alimentaire, en assouplissant les limites d'investissement à long terme dans les projets d'infrastructure et en diversifiant davantage leurs actifs dans différentes catégories afin de réduire les risques d'investissement et d'augmenter le taux de rendement. En outre, les fonds de pension doivent bénéficier d'économies d'échelle et réduire les risques de gestion en mettant en commun leurs ressources au niveau national ou sous-régional.
- Les marchés africains du carbone n'en sont qu'à leurs débuts, mais ils recèlent un énorme potentiel de mobilisation de ressources financières supplémentaires. Les pays africains doivent donc mettre en place les cadres réglementaires et politiques nécessaires pour les marchés du carbone au niveau national, conformément aux nouveaux impératifs mondiaux. La communauté internationale devra apporter son soutien pour renforcer la capacité des pays africains à évaluer et à certifier les crédits d'émission de carbone

et pour encourager la participation du secteur privé africain au marché du carbone. Ces cadres doivent se concentrer sur l'intégrité et la confiance dans la valeur de ces crédits d'émission de carbone et doivent également apporter des avantages importants aux communautés sous la forme d'une amélioration des revenus et des flux de revenus ou d'un accès à l'énergie et à des solutions de cuisson propres.

- Certains pays africains détiennent des réserves de change excessives et supportent un coût d'opportunité important pour leurs économies. En tenant compte de leurs contextes respectifs et en reconnaissant leur importance en tant qu'outils de gestion des liquidités, les pays africains sont encouragés à adopter des approches équilibrées pour conserver des réserves de change adéquates qui soutiennent la stabilité économique, maintiennent le taux de change, assurent le service de la dette extérieure à court terme et garantissent le financement des importations, et utilisent l'excédent des réserves comme outil de croissance en le réinvestissant dans la transformation structurelle de l'économie. Ce faisant, les pays peuvent réduire les déficits de financement et favoriser une croissance économique durable.
- Les pays africains doivent prendre la tête des appels à une réforme globale du système financier mondial, conformément à l'appel du Secrétaire général à la réforme et à l'adoption par la communauté internationale du plan de relance des ODD, qui vise à sauver les ODD et à remédier au triple paradoxe de l'Afrique. L'acceptation récente de l'Union africaine en tant que membre participant du groupe G20 a renforcé les voix africaines à la table des négociations pour influencer l'orientation de la réforme. Toutefois, la structure institutionnelle et les processus des institutions financières internationales (IFI) et des banques multilatérales de développement (BMD) doivent refléter l'urgence de réaliser les ODD dans les pays les plus vulnérables du monde.



Les pays africains doivent donc mettre en place les cadres réglementaires et politiques nécessaires pour les marchés du carbone au niveau national, conformément aux nouveaux impératifs mondiaux.

Paradoxe énergétique

- Les pays africains devraient débloquer le financement de l'énergie pour attirer les acteurs du secteur privé et mobiliser les fonds massifs nécessaires pour parvenir à un accès durable à l'énergie pour tous. Cela nécessite la mise en place d'un environnement propice à l'investissement grâce à des systèmes DRM solides, des cadres réglementaires et une harmonisation régionale. Il s'agit également d'entreprendre des exercices de planification énergétique à moyen et long terme pour s'assurer que les pays africains exploitent au maximum toutes les sources d'énergie disponibles, y compris celles liées aux technologies d'avant-garde, et en particulier les infrastructures d'énergie renouvelable.
- Les pays africains devraient promouvoir des cadres réglementaires solides dans le secteur de l'énergie afin d'encourager l'innovation et d'attirer les acteurs du secteur privé pour favoriser la concurrence sur le marché grâce à des mesures telles que la séparation des services publics, la mise en place d'opérateurs de systèmes indépendants et l'incitation à l'investissement grâce à des tarifs de rachat qui offrent un retour sur investissement raisonnable.
- Favoriser la coopération régionale pour harmoniser les cadres réglementaires en matière d'énergie, promouvoir le développement d'infrastructures transfrontalières et faciliter le commerce régional de l'énergie grâce à des infrastructures énergétiques transfrontalières telles que les réseaux de production et de transmission.
- Il est nécessaire de tirer parti des ressources du continent en investissant dans des technologies d'avant-garde et des capacités de production centrées sur l'Afrique afin d'intégrer les produits africains dans les chaînes de valeur mondiales des technologies vertes. Pour compléter cet investissement, il convient d'investir dans le renforcement des capacités dans ces domaines par le biais d'une formation spécialisée, de la recherche et du développement et d'investissements dans les institutions.



Les gouvernements africains devraient renforcer leur soutien au développement de l'infrastructure des TIC.

Paradoxe des systèmes alimentaires

- Les pays africains doivent mobiliser des financements supplémentaires pour améliorer les systèmes agricoles et alimentaires en Afrique, à partir de sources publiques et privées. La mobilisation des ressources nationales permet aux pays africains de réduire leur dépendance à l'égard des financements étrangers et créera un effet de cascade qui libérera davantage de fonds pour les investissements dans l'agriculture.
- Les gouvernements devraient allouer davantage de ressources budgétaires à l'alimentation et à l'agriculture, conformément à l'engagement pris dans le cadre du PDDAA. Les investissements devraient être ciblés sur des domaines à forte valeur ajoutée tels que la génération et la diffusion de technologies, l'adaptation au changement climatique, l'irrigation et les infrastructures essentielles.
- Les pays africains devraient accroître la disponibilité d'une énergie fiable et durable afin d'augmenter la productivité des systèmes alimentaires. À court terme, cela implique de multiplier par dix l'utilisation de l'énergie pour soutenir la production agricole. Il s'agit également d'introduire des technologies qui favorisent l'adaptation au climat et le développement de processus agro-alimentaires à leur plein potentiel. Les gouvernements devraient s'associer au secteur privé pour apporter des solutions énergétiques abordables et renouvelables aux petits exploitants, qui constituent l'épine dorsale du secteur agricole africain.
- L'augmentation des dépenses publiques doit s'accompagner d'une relance du financement du secteur privé. Les gouvernements peuvent collaborer avec les institutions de développement pour mettre en place des mécanismes de financement structurés afin de mobiliser les capitaux du secteur privé, de développer l'agrobusiness et d'identifier des projets commerciaux financés présentant des avantages concurrentiels durables et des arguments de vente uniques qui attireront des investissements importants et à long terme.
- La mise en œuvre de la ZLECAf permettra de libérer tout le potentiel de la chaîne de valeur agroalimentaire de l'Afrique en créant des chaînes de valeur agricoles et alimentaires inclusives et harmonisées entre les producteurs, les transformateurs et les exportateurs. Les gouvernements et les partenaires de développement doivent renforcer leurs politiques et leurs capacités pour tirer parti de ce que le commerce panafricain a à offrir.
- La transformation agricole nécessitera des personnes dévouées possédant les connaissances et les compétences adéquates. Les gouvernements africains devraient renforcer leur soutien au développement de l'infrastructure des TIC, investir dans le capital humain et encourager les technologies innovantes.

Références

Banque africaine de développement (BAD). Nourrir l'Afrique : Stratégie pour la transformation agricole en Afrique 2016-2025. https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/Feed_Africa-Strategy-En.pdf

Banque africaine de développement (BAD). « Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie - Le "New Deal" pour l'énergie en Afrique ».

Banque africaine de développement (BAD). « Technologies pour la transformation de l'agriculture africaine (TAAT) » <https://www.afdb.org/en/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/technologies-african-agricultural-transformation-taat/about-taat>

Banque africaine de développement (BAD). 2019. Madagascar : le sud-ouest de l'île revivifié grâce aux projets de la Banque africaine de développement. <https://www.afdb.org/en/news-and-events/Madagascar-african-development-bank-agriculture-infrastructure-projects-revive-local-economies-of-indian-ocean-island-nation-18999>

Banque africaine de développement (BAD). 2023a. <https://www.afdb.org/en/news-and-events/unlock-impact-potential-agricultural-smes-africa-experts-urge-dakar-2-food-summit-58888>

Banque africaine de développement (BAD). 2023b. Madagascar : Projet de réhabilitation des infrastructures agricoles dans la région sud-ouest (PRIASO) - Rapport d'achèvement de projet. <https://www.afdb.org/en/documents/madagascar-south-west-region-agricultural-infrastructure-rehabilitation-project-priaso-project-completion-report>

Banque africaine de développement (BAD). « Technologies pour la transformation de l'agriculture africaine (TAAT) » <https://www.afdb.org/en/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/technologies-african-agricultural-transformation-taat/about-taat>

Union africaine. 2022. Rapport d'Examen Biennal sur la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie.

Commission de l'Union africaine/OCDE. 2022. Africa's Development Dynamics 2022: Regional Value Chains for a Sustainable Recovery, AUC, Addis Ababa/OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/2e3b97fd-en>

AUDA-NEPAD. <https://www.nepad.org/caadp/overview>

Awadhi, M., James, M., Byaro, M. 2022. Does Institutional Development attract Foreign Direct Investments in Sub-Saharan Africa? A Dynamic Panel Analysis. African Journal of Economic Review, Volume 10(1), janvier 2022.

Bjornlund, V., Bjornlund, H. et Van Rooyen, A.F. 2020. "Why agricultural production in sub-Saharan Africa remains low compared to the rest of the world – a historical perspective." International Journal of Water Resources Development, 36:sup1, S20-S53, <https://doi.org/10.1080/07900627.2020.1739512>

Blended Finance Taskforce. 2023. Better Guarantees Better Finance Consultation Paper

Cleeve, E. 2008. How effective are fiscal incentives to attract FDI to sub-Saharan Africa? The Journal of Developing Areas, vol. 42, No. 1

Collier, P., Hoeffler, A., & Pattillo, C. 2001. Flight capital as a portfolio choice. The World Bank Economic Review, 2001, vol. 15, no. 1 (2001), pp. 55-80 (pp. 55-80)

Czajkowski, M. et Gomez, A. 2022. Bringing affordable and renewable energy to smallholder farmers. <https://climatechampions.unfccc.int/bringing-affordable-and-renewable-energy-to-smallholder-farmers/>

Delgado, C., Tschunkert, K., et Smith, D. 2023. Food Insecurity in Africa: Drivers and Solutions. Document de politique de recherche du SIPRI

Ehui, S. et Klytchnikova, I.I. "Doing more—and better—for Africa's food system in the face of climate change." Blogs de la Banque mondiale. 8 janvier 2020. <https://blogs.worldbank.org/climatechange/doing-more-and-better-africas-food-system-face-climate-change#:~:text=Only%202%25%20of%20Africa's%20students,to%20continue%20into%20the%20future>

Fisseha, F.L., Cogent Economics & Finance. 2022. Effect of capital flight on domestic investment: Evidence from Africa.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2021. "Public expenditure on food and agriculture in sub-Saharan Africa: trends, challenges and priorities". <https://www.fao.org/3/cb4492en/cb4492en.pdf>

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2022a. The importance of Ukraine and the Russian Federation for global agricultural markets AND the risks associated with the war in Ukraine. Mise à jour du 10 juin 2022. <https://www.fao.org/documents/card/en/c/cb9013en/>

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2022b. Alimentation et agriculture mondiales - Annuaire des statistiques 2022. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc2211en>

Garside, M. 2022. Major countries based on cobalt reserves 2021.

Fonds monétaire international(Garside, M. 2023. Platinum-group metal reserves worldwide in 2022, by country. Tiré de Statista : <https://www.statista.com/statistics/273624/platinum-metal-reserves-by-country/#:~:text=Total%20worldwide%20reserves%20of%20platinum,the%20United%20States%2C%20and%20Canada>

IMF). 2022. « Comment l'Afrique peut-elle échapper à l'insécurité alimentaire chronique ? ». <https://www.imf.org/en/Blogs/Articles/2022/09/14/how-africa-can-escape-chronic-food-insecurity-amid-climate-change>

Agence Internationale de l'Énergie (AIE). 2022. Africa Energy Outlook 2022, AIE, Paris <https://www.iea.org/reports/africa-energy-outlook-2022>, License: CC BY 4.0

Société financière internationale (SFI). 2021. "Attracting Investment into Africa's Food Industries". https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/news_ext_content/ifc_external_corporate_site/news+and+events/news/attracting_investment_into_africas_food_industries

Société financière internationale (SFI). 2023 "Training for Women Farmers Boosts Opportunity—and Ambition". https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/news_ext_content/ifc_external_corporate_site/news+and+events/news/training-for-women-farmers-boosts-opportunity-in-rwanda

McKinsey and Company. 2016. "Lions on the Move II: Realizing the potential of Africa's economics". <https://www.mckinsey.com/featured-insights/middle-east-and-africa/lions-on-the-move-realizing-the-potential-of-africas-economies>

McKinsey and Company. 2019. "Winning in Africa's Agricultural Market". <https://www.mckinsey.com/industries/agriculture/our-insights/winning-in-africas-agricultural-market>

McKinsey and Company. 2023. "McKinsey co-founds effort to transform agriculture and food systems in Africa". <https://www.mckinsey.com/about-us/new-at-mckinsey-blog/mckinsey-co-founds-effort-with-global-partners-to-transform-agriculture-and-food-systems-in-africa>

Mbonde, A. « ZLECAf, un an après : ce qui a marché et ce qui reste à venir. » Afrique Renouveau, janvier 2022. <https://www.un.org/africarenewal/magazine/january-2022/afcfta-what-has-worked-and-way-forward%C2%A0-agricultural%C2%A0trade>

Nairametrics. 2022. Africa's carbon finance stream can be scaled up to \$200 billion per annum. Okonkwo, O. <https://nairametrics.com/2022/12/11/africas-carbon-finance-stream-can-be-scaled-up-to-200-billion-per-annum-osinbajo/>

Ndikumana, L., et Boyce, J.K. 2021. Capital flight from Africa 1970-2018: New estimates with updated trade misinvoicing methodology. Political Economy Research Institute (PERI), Université du Massachusetts, Amherst.

OCDE. 2023. Pension Markets in Focus 2022.

OSAA. 2022a. Financing for development in the Era of COVID-19: the primacy of domestic resource mobilization. <https://www.un.org/osaa/content/financing-development-era-covid-19-primacy-domestic-resources-mobilization>

OSAA. 2022b. "Africa's Practical Realities for COP 27 and Beyond: The food, energy and climate nexus". <https://www.un.org/osaa/news/africa%E2%80%99s-practical-realities-cop-27-and-beyond-food-energy-and-climate-nexus>

Osinbajo, Y. et Márquez, I.D. 2022. Unlocking the Potential of African Carbon Markets. <https://www.project-syndicate.org/commentary/africa-carbon-markets-credits-to-finance-sustainable-development-by-yemi-osinbajo-and-ivan-duque-marquez-2022-11>

Project Syndicate. 2022. Unlocking the potential of African carbon markets. <https://thebftonline.com/2022/11/09/unlocking-the-potential-of-african-carbon-markets/>

Simola, A.M., Boysen, O., Ferrari, E., Nechifor Vostinaru, V. et Boulanger, P., Potential effects of the African Continental Free Trade Area (AfCFTA) on African agri-food sectors and food security, EUR 30804 EN, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2021, ISBN 978-92-76-41023-2, doi:10.2760/740480, JRC126054. <https://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/handle/JRC126054>

La Fondation Rockefeller. "Alliance for a Green Revolution in Africa". <https://www.rockefellerfoundation.org/initiative/alliance-for-a-green-revolution-in-africa/>

CNUCED. 2020. Economic Development Report 2020: Tackling Illicit Financial Flows for Sustainable Development in Africa.

UNDESA. 2022. Perspectives de la population mondiale 2022 Résumé des Rapports. https://www.un.org/development/desa/pd/sites/www.un.org/development/desa/pd/files/wpp2022_summary_of_results.pdf

UNDESA. 2023. Rapport 2023 sur le financement du développement durable.

PNUD, "Africa needs carbon markets". <https://climatepromise.undp.org/news-and-stories/africa-needs-carbon-markets>

UNECA. 2019. Economic Report on Africa 2019: Fiscal Policy for Financing Sustainable Development in Africa.

ONUDI. 2011. Africa Investor Report 2011: Towards Evidence-based Investment Promotion Strategies.

Nations Unies. 2022. Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique : dix-neuvième rapport d'étape consolidé sur la mise en œuvre et le soutien international. Financing for Development in the Era of COVID-19: The Primacy of Domestic Resources Mobilization. <https://www.un.org/osaa/secretary-general-report-on-nepad>

Nations Unies. 2023. Our Common Agenda Policy Brief 6, Reforms to the International Financial Architecture.

Institut d'études géologiques des États-Unis (USGS). 2022. Minerals Commodity Summaries <https://pubs.usgs.gov/periodicals/mcs2022/mcs2022-tantalum.pdf>

Banque mondiale (2017). "Special Issue of Food Policy Debunks Myths about African Agriculture". <https://blogs.worldbank.org/opendata/special-issue-food-policy-debunks-myths-about-african-agriculture>

Banque mondiale, 2021. COVID-19 (coronavirus) : l'action de la Banque mondiale en Afrique. <https://www.worldbank.org/en/news/factsheet/2020/06/02/world-banks-response-to-covid-19-coronavirus-in-africa>

Banque mondiale. 2022. "State and Trends of Carbon Pricing 2022" (mai), Banque mondiale, Washington, D.C.

Forum économique mondial. 2017. "Grow Africa: Partnering for agricultural transformation". https://www3.weforum.org/docs/IP/2016/NVA/WEF_FSA_GrowAfricaBrochure_Jan2017.pdf

Forum économique mondial. 2023. "How Africa's new Free Trade Area will turbocharge the continent's agriculture industry". <https://www.weforum.org/agenda/2023/03/how-africa-s-free-trade-area-will-turbocharge-the-continent-s-agriculture-industry/>

Chapitre 3

Le rôle d'institutions fortes pour surmonter le triple paradoxe



Activer les catalyseurs : politiques et institutions

Le rôle des institutions dans l'explication de la prospérité économique

Dans le droit fil des analyses présentées aux chapitres 1 et 2, ce chapitre aborde le triple paradoxe africain des systèmes financier, énergétique et alimentaire sous l'angle des institutions et de la gouvernance, en soutenant que ces trois paradoxes existent parce que les catalyseurs, à savoir des politiques globales et cohérentes et des institutions solides, n'ont pas été mis en place, ou n'ont pas été suffisamment solides pour empêcher leur apparition. Par conséquent, les économies et les sociétés africaines n'ont pas acquis la résilience nécessaire pour faire face aux chocs endogènes et exogènes.

Il est important d'entamer la discussion dans ce chapitre en soulignant les concepts et définitions clés. Douglass C. North, lauréat du prix Nobel et l'un des pionniers de la nouvelle économie institutionnelle, définit les institutions comme les règles du jeu dans une société. Elles sont formellement définies comme des « contraintes conçues par l'homme qui façonnent l'interaction humaine ». ⁹⁴ Il s'ensuit que les institutions jouent un rôle important dans l'élaboration de la structure des incitations dans les interactions sociales, économiques et politiques et, en tant que telles, sont un déterminant fondamental de la performance économique. Une compréhension critique de la manière dont les changements institutionnels se produisent et de la direction qu'ils prennent est la clé pour comprendre les changements historiques. ⁹⁵

Un courant empirique de la littérature économique a analysé le rôle des institutions dans l'explication de la divergence des revenus entre les pays. Des études telles que celles de Knack et Keefer (1995 et 1997), Hall et Jones (1999), Acemoglu, Johnson et Robinson (2001 et 2002) et Rodrik, Subramaniam et Trebbi (2002) ont réussi à placer le concept d'institutions au centre du débat sur la croissance et les performances économiques. En utilisant des mesures indirectes, telles que la sécurité des droits de propriété, pour saisir le cadre institutionnel dans des régressions de forme réduite, ces études concluent définitivement que les différences dans les dispositions institutionnelles expliquent les différences de revenus par habitant à travers le monde. ⁹⁶ Auparavant, il existait une multitude d'explications allant de la productivité totale des facteurs à l'importance de la géographie dans la détermination des résultats de la croissance. Les études susmentionnées ont tranché le débat en faveur du rôle des institutions. Dans l'un des traités les plus définitifs sur ce sujet, Acemoglu et Robinson (2012) résument leurs conclusions en affirmant que les nations s'élèvent et s'effondrent non pas en raison de facteurs aléatoires, tels que la géographie, les traits culturels des sociétés ou la chance pure, mais plutôt en raison de la force de leurs institutions.



L'absence d'institutions solides et transparentes explique en grande partie le triple paradoxe des systèmes financier, énergétique et alimentaire en Afrique.

⁹⁴ North (1992).

⁹⁵ North (1990).

⁹⁶ Acemoglu et autres. (2001) ont introduit une nouvelle variable instrumentale sous la forme de la mortalité des colons, établissant ainsi le sens de la causalité entre les institutions et les performances économiques.

Comment la faiblesse des institutions nuit-elle à la cohésion sociale et à la résilience ?

À la lumière de la discussion ci-dessus, il est évident que l'absence d'institutions solides et transparentes explique en grande partie le triple paradoxe des systèmes financier, énergétique et alimentaire en Afrique. Cette section examine les canaux par lesquels des institutions faibles sapent la cohésion sociale et la résilience, conduisant à des résultats sous-optimaux dans le développement durable de l'Afrique.

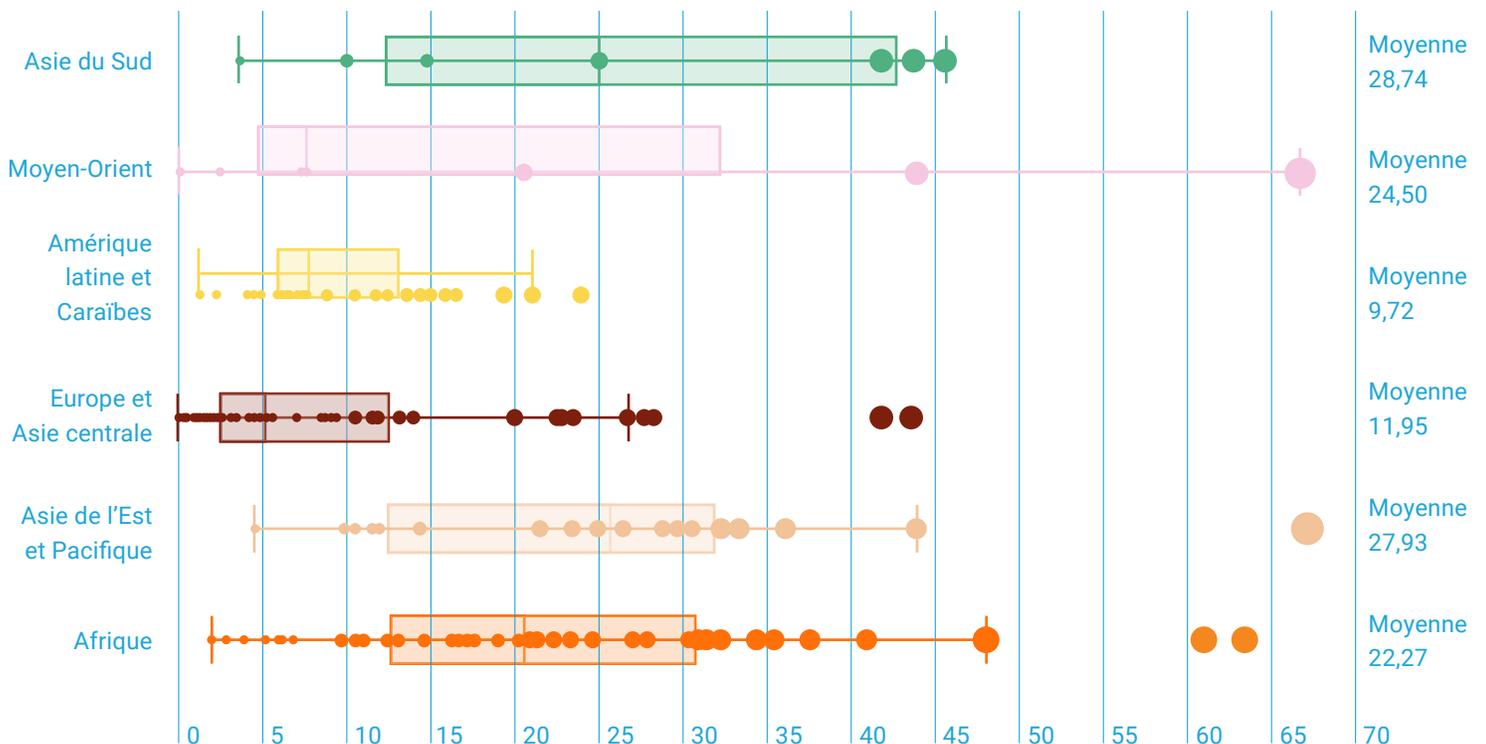
Toutefois, il convient de souligner d'emblée que l'échec de la gouvernance n'est en aucun cas un problème exclusivement africain. En fait, une entreprise sur six dans le monde a déclaré qu'on lui avait demandé de verser un pot-de-vin au cours de la décennie et demie qui s'est écoulée entre 2006 et 2021, comme le montre l'indicateur 16.5.2 des ODD. Avec 22,3 %, l'incidence moyenne de la corruption en Afrique est inférieure à celle de l'Asie de l'Est et du Pacifique, du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud. (Figure 18) Bien que ces chiffres corrigent une perception erronée de la corruption en Afrique, la corruption et les flux financiers illicites drainent encore des milliards de dollars des économies du continent chaque année, d'où la nécessité d'intensifier les efforts pour s'attaquer à ces menaces.



La corruption et les flux financiers illicites drainent encore des milliards de dollars des économies du continent chaque année.

Figure 18 Indicateur ODD 16.5.2

SDG 16.5.2 - Description de l'incidence de la corruption (% d'entreprises ayant eu au moins une fois une demande de versement d'un pot-de-vin) en 2021 ou selon les données disponibles les plus récentes L'Afrique par rapport à d'autres régions





La faiblesse des institutions érode la sécurité des droits de propriété, y compris les droits de propriété intellectuelle, et la base de l'État de droit.

La prévalence de la corruption et des pots-de-vin entraîne un gaspillage des ressources et des décisions de dépenses inefficaces, ce qui réduit la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour résoudre les paradoxes des systèmes financier, alimentaire et énergétique. En outre, l'absence de bonne gouvernance nuit à la cohésion sociale car elle détruit le sentiment d'équité et exacerbe d'autres activités illicites, telles que l'évasion fiscale, les pratiques commerciales corrompues et les flux financiers illicites en provenance du continent. Par conséquent, la corruption érode la base de la confiance sociale - un actif immatériel qui a un impact exponentiel sur la mobilisation des ressources et la mise en place d'environnements commerciaux favorables aux investissements.⁹⁷ Les décideurs politiques africains peuvent réduire l'incidence de la corruption en exigeant que les processus commerciaux courants, tels que les demandes et les paiements pour les permis et les licences, soient effectués dans des guichets uniques en ligne et soient totalement transparents et responsables. Investir dans la numérisation des systèmes de collecte des recettes et des dépenses contribuera également à rétablir la cohésion sociale et le sens de l'équité.

La faiblesse des institutions a également un impact négatif direct sur la mobilisation des ressources nationales, tant en ce qui concerne la collecte des recettes que la gestion des dépenses. L'absence de responsabilité dans les mécanismes de collecte des recettes et de dépenses entraîne une diminution de l'assiette fiscale en raison de l'augmentation de l'évasion fiscale, ce qui risque de pousser l'activité économique vers les marges de l'économie informelle. D'autres canaux par lesquels la mauvaise gouvernance affaiblit la mobilisation des ressources sont la perception accrue du risque et un environnement réglementaire opaque et imprévisible en Afrique, qui ont un impact négatif sur les décisions d'épargne et d'investissement.

Enfin, la faiblesse des institutions érode la sécurité des droits de propriété, y compris les droits de propriété intellectuelle, et la base de l'État de droit. Tous ces facteurs combinés réduisent les incitations à l'activité socio-économique au sein du secteur privé dynamique de l'Afrique, dominé par les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et les investissements indispensables provenant de sources intérieures et extérieures. Wei (1997), une étude empirique largement citée, compare l'impact de la corruption sur l'investissement étranger direct à celui d'une augmentation du taux d'imposition. Par exemple, une augmentation du niveau de corruption perçue entre Singapour et le Mexique équivaut à une augmentation du taux d'imposition des multinationales de près de 21 %.⁹⁸ Des études empiriques plus récentes axées sur l'Afrique, telles que Cleeve (2008) et Awadhi et autres (2022), soulignent l'importance d'un environnement stable et propice aux affaires, caractérisé par l'État de droit, l'efficacité du gouvernement et des institutions solides, pour attirer les IDE dans les économies du continent.

Du manque de cohésion sociale au manque de résilience : renforcement des capacités pour les ODD

Une étude récente du mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) examine la résilience de l'Afrique dans l'ère post-Covid-19, en s'intéressant de plus près à trois domaines particuliers, à savoir la santé, l'économie, y compris les questions de viabilité de la dette, et les facteurs socio-économiques.⁹⁹ Cela va de pair avec les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les aspirations à une Afrique résiliente, dotée d'une influence géopolitique et d'une prospérité associées à des institutions fortes et centrées sur l'être humain. Dans le contexte africain et dans de nombreux autres pays en développement, la résilience est synonyme d'économies fortes, d'institutions nationales solides, d'égalité et de capacité à surmonter les chocs internes et externes. Comme nous l'avons trop bien vu lors de la pandémie de COVID-19, de nombreux pays d'Afrique ont souffert d'une combinaison d'institutions faibles et d'un manque de résilience.

L'étude affirme qu'il existe une forte corrélation entre la bonne gouvernance et la résilience. Par exemple, les pays qui ont pu réagir rapidement et fermement à la pandémie de COVID-19 sont également ceux qui disposent d'institutions fortes, de ressources bien gérées et de cadres et d'outils clairs et responsables pour répondre aux chocs.

⁹⁷ Rothstein et Uslaner (2005).

⁹⁸ Wei (1997).

⁹⁹ Mpungose (2022).

Sur la base des travaux de Pospisil et Kühn (2016) et de DeBoer et al (2016), le MAEP définit un État résilient comme un État qui intègre :



Des institutions étatiques fonctionnelles qui accordent la priorité à l'État de droit, à la bonne gouvernance, à la démocratie, aux droits de l'homme et à la sécurité ;



Des institutions capables de faire face aux chocs ;



Un contrat social entre le gouvernement et les citoyens basé sur la confiance mutuelle ;



Des cadres de développement applicables ;



La mise en place d'une aide humanitaire ; et



Des canaux diplomatiques efficaces.¹⁰⁰

Dans la perspective du sommet sur les ODD de septembre 2023, le rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable (édition spéciale) : Vers un plan de sauvetage pour les peuples et la planète montre que les objectifs de développement durable ne sont pas sur la bonne voie, tant au niveau mondial qu'en Afrique. Il s'agit là d'un signal d'alarme pour l'accélération de la réalisation des ODD. Les pays africains sont confrontés à la gouvernance et à la corruption, à la dégradation de l'environnement, aux conflits et aux urgences humanitaires qui compromettent leurs progrès, tout en essayant de diversifier leurs économies et de tirer le meilleur parti des opportunités que leur offre le lancement de la ZLECAf.

À l'avenir, une Afrique capable de relever ces défis et de les transformer en opportunités sera définie par des institutions fortes et responsables et des cadres politiques solides qui fixent les règles du jeu pour tous de manière équitable. Cela contribuera grandement à résoudre le triple paradoxe des systèmes financier, énergétique et alimentaire.

Le prisme de la gouvernance dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable

On affirme depuis longtemps que le développement durable ne peut prendre racine sans la paix et la sécurité, et vice versa. Parmi les 17 objectifs de développement durable, l'ODD 16 est unique en ce qu'il met l'accent sur la gouvernance et les institutions, ainsi que sur le lien entre la paix et la sécurité, d'une part, et le développement durable, d'autre part. L'ODD 16 vise à promouvoir la paix et des sociétés inclusives fondées sur des institutions efficaces, inclusives et responsables et sur la justice pour tous. En tant que tel, l'ODD 16 peut être considéré à la fois comme un résultat et comme un catalyseur. La réalisation de l'ODD 16 et de ses cibles déblocquera des synergies et aura des effets multiplicateurs positifs sur la plupart des autres objectifs, et il y aura une boucle de rétroaction entre les progrès réalisés pour atteindre les autres objectifs et l'ODD 16. Le scénario inverse est également possible : des lacunes dans la réalisation d'autres ODD, par exemple l'ODD 13 sur l'action climatique, pourraient peser sur les progrès accomplis dans la réalisation de l'ODD 16, avec un risque accru d'agitation sociale et de conflit.

Ce point souligne l'importance de mettre en place une structure institutionnelle et de gouvernance ainsi que des cadres politiques adéquats afin de résoudre le triple paradoxe en s'appuyant sur les liens entre l'ODD 16 et l'ODD 2 (Éliminer la faim) pour surmonter le paradoxe des systèmes alimentaires, l'ODD 7 (Énergie abordable et propre) pour surmonter le paradoxe de l'énergie et l'ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs) pour surmonter le paradoxe du financement. Dans ce contexte, la section suivante présente un aperçu des tendances en matière de gouvernance sur le continent au cours de la dernière décennie.

L'ODD 16 vise à promouvoir la paix et des sociétés inclusives fondées sur des institutions efficaces, inclusives et responsables et sur la justice pour tous. Cet objectif peut être considéré à la fois comme un résultat et comme un catalyseur.



Avant la pandémie de COVID-19, les pays africains avaient progressé dans la réalisation de plusieurs ODD clés, notamment dans des domaines tels que la réduction de la pauvreté, la santé, en particulier la santé maternelle et infantile, l'accès à l'électricité et l'égalité entre les hommes et les femmes.

Une infirmière diplômée s'occupe des nouveau-nés dans une maternité de Freetown, en Sierra Leone.

La gouvernance en action en Afrique

Avant la pandémie de COVID-19, les pays africains avaient progressé dans la réalisation de plusieurs ODD clés, notamment dans des domaines tels que la réduction de la pauvreté, la santé, en particulier la santé maternelle et infantile, l'accès à l'électricité et l'égalité entre les hommes et les femmes.¹⁰¹ Toutefois, ces progrès n'ont été ni assez rapides ni assez généralisés. Par conséquent, le continent est loin d'être en mesure d'atteindre les ODD d'ici à 2030. L'absence d'institutions fortes a contribué aux lacunes des systèmes financier-énergétique-alimentaire de l'Afrique.

Comme nous l'avons expliqué dans les chapitres précédents de ce rapport, la pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine se sont combinées pour inverser les progrès que l'Afrique avait accomplis dans la réalisation des ODD depuis l'adoption des objectifs en 2015. Malheureusement, le taux d'extrême pauvreté en Afrique (moins l'Afrique du Nord) devrait continuer à augmenter au moins jusqu'en 2030.¹⁰² De nombreux pays d'Afrique s'efforcent de gérer la viabilité de leur dette et de se prémunir contre de nouveaux chocs extérieurs. En règle générale, les analyses de la qualité de la gouvernance s'appuient sur les Indicateurs mondiaux de la gouvernance (WGI), un ensemble de données de type sondage produit par la Banque mondiale, ou sur les indicateurs de l'évaluation des politiques et institutions nationales (CPIA). Les deux ont leur utilité légitime : par exemple, le premier regroupe des données provenant d'une grande variété de sources et permet des comparaisons entre pays ou entre régions à un moment précis. Ces bases de données sont moins susceptibles d'être biaisées ou parasitées par une source unique qui dominerait l'analyse, car elles regroupent des données provenant de diverses sources, ce qui permet d'éliminer ou de minimiser ces biais potentiels. Ce dernier contient des évaluations et des données détaillées qui ont été initialement développées à des fins opérationnelles dans le contexte des pays éligibles à l'Association internationale de développement (IDA), mais ne couvre pas entièrement l'Afrique pour la même raison.



La gouvernance est la fourniture des biens et services publics politiques, sociaux, économiques et environnementaux que tout citoyen est en droit d'attendre de son État et qu'un État a la responsabilité de fournir à ses citoyens.

Afin de présenter une analyse approfondie de la gouvernance en Afrique, ce rapport explorera les données et les résultats de l'une des institutions africaines spécialisées dans la gouvernance, à savoir la Fondation Mo Ibrahim, et complètera l'analyse avec la dernière version des indicateurs mondiaux de la gouvernance de la Banque mondiale.

Travailler avec un indice, tel que l'Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG), présente plusieurs avantages. Tout d'abord, elle couvre 54 pays africains à travers un large éventail de dimensions de gouvernance. En d'autres termes, contrairement à la plupart des autres ensembles de données, la couverture géographique du continent est complète. Deuxièmement, chaque ensemble de données couvre une période de dix ans au cours de laquelle il présente des données comparables. Si les comparaisons de séries temporelles peuvent être problématiques dans certains ensembles de données agrégées, la méthodologie de l'IIAG est calibrée pour surmonter ce problème.

La Fondation Mo Ibrahim définit le concept de gouvernance au sens large comme « la fourniture des biens et services publics politiques, sociaux, économiques et environnementaux que tout citoyen est en droit d'attendre de son État et qu'un État a la responsabilité de fournir à ses citoyens ». L'indice est un agrégat complexe composé de quatre grandes catégories, à savoir (i) la sécurité et l'État de droit ; (ii) la participation, les droits et l'inclusion ; (iii) les fondements des opportunités économiques ; et (iv) le développement humain. Ces quatre catégories peuvent être subdivisées en 16 sous-catégories et 81 indicateurs.¹⁰³

¹⁰¹ Global Sustainable Development Report 2023 – advance unedited version.

¹⁰² LaFleur et autres. (2022).

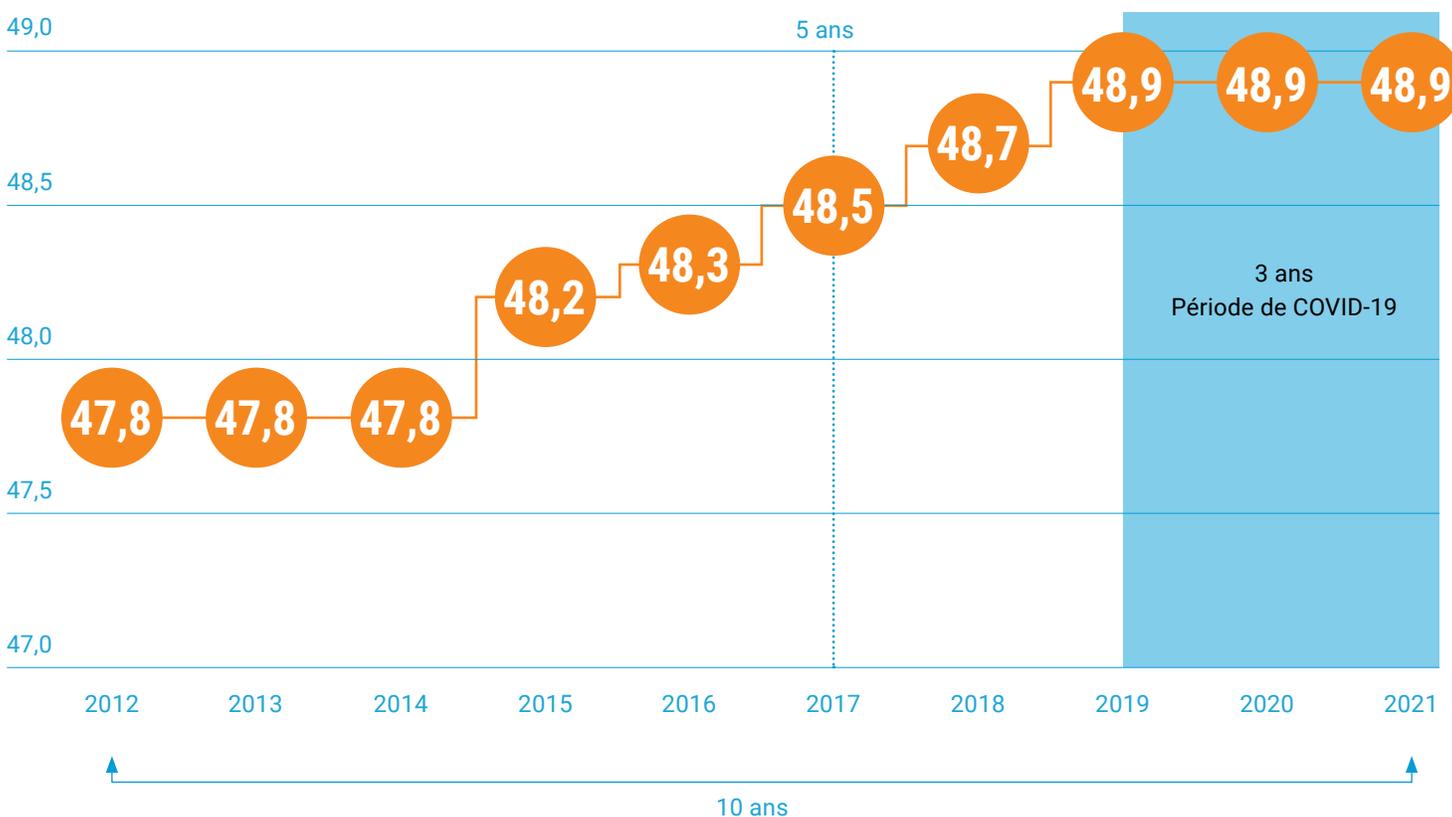
¹⁰³ Pour plus de détails sur la méthodologie de l'IIAG et sur l'ensemble des données qui l'accompagnent, Citizens Voices, veuillez consulter la Fondation Mo Ibrahim (2022).

La Fondation Mo Ibrahim attribue à l'Afrique une note moyenne de 48,9 (sur 100) en matière de gouvernance, soit une légère amélioration de +1,1 point au cours de la décennie 2012-2021. Toutefois, au sein de cette décennie, la comparaison des cinq dernières années (2017 à 2021) avec l'ensemble de la décennie montre un ralentissement de l'amélioration, ce qui suggère que les améliorations observées au cours de la décennie ont été principalement initiales et se sont interrompues au cours de la seconde moitié de la décennie. Parmi les causes possibles, on peut citer l'impact de la détérioration des perspectives de paix et de sécurité due à l'augmentation des troubles sociaux et de l'instabilité

politique résultant de la dégradation du niveau de vie due à la pandémie de COVID-19 et aux perturbations économiques qu'elle a entraînées.¹⁰⁴ En fait, un examen plus approfondi de la figure 19 ci-dessous montre clairement que le score global de gouvernance a progressé régulièrement, avec une augmentation moyenne de 0,16 par an. Cependant, l'indice a atteint un plateau entre 2019 et 2021, trois années consécutives marquées par la pandémie de COVID-19.

¹⁰⁴ Pour une analyse plus détaillée des conflits régionaux et de leur gravité, veuillez consulter la base de données ACLED : <https://acleddata.com/regional-overviews/>

Figure 19 Gouvernance globale - Afrique (2012-2021)



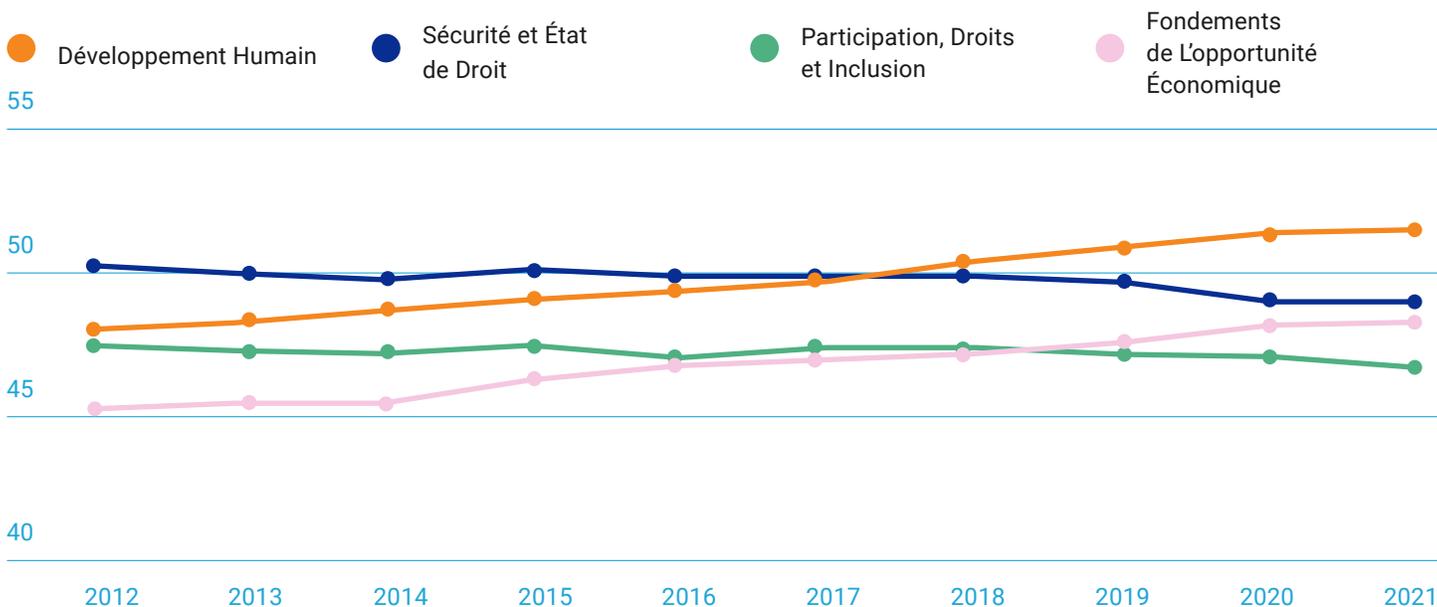
Source : Fondation Mo Ibrahim.

Tableau 3 Indice Mo Ibrahim - Ventilation des principales composantes

Mo Ibrahim index	2012	2017	2021	10 years trend
Fondement des opportunités économiques	45.3	↑ 47	↑ 48.3	↑ 3
Développement humain	48	↑ 49.7	↑ 51.5	↑ 3.5
Participation, droits et inclusion	47.5	↓ 47.4	↓ 46.7	↓ -0.8
Sécurité et état de droit	50.3	↓ 49.9	↓ 49	↓ -1.3

Source : Fondation Mo Ibrahim, 2022.

Figure 20 Indice Mo Ibrahim - Tendances sur 10 ans (composantes)



Source : Fondation Mo Ibrahim, 2022.

Les progrès réalisés au niveau de la gouvernance globale masquent des tendances divergentes au niveau des catégories. Comme le montrent le tableau 3 et la figure 20 ci-dessus, les deux composantes fondamentales, à savoir la sécurité et l'État de droit et la participation, les droits et l'inclusion, qui constituent les principaux moteurs de l'activité économique et de la prospérité, semblent s'être dégradées au cours de la décennie, malgré les améliorations apportées aux deux autres composantes, à savoir les fondements des opportunités économiques et le développement humain. Au cours de la décennie, plus de 40 pays se sont améliorés dans les catégories « Fondements des opportunités économiques » et « Développement humain », mais dans le même temps, plus de 30 pays ont connu une dégradation dans les catégories « Sécurité et État de droit » et « Participation, droits et inclusion ».¹⁰⁵

Ce tableau détaillé suggère que les réformes structurelles des économies du continent devraient être complétées par des initiatives de renforcement des capacités et des réformes institutionnelles adaptées à la situation spécifique des pays et aux progrès relatifs réalisés sur la voie de la bonne gouvernance, afin de tirer le meilleur parti des outils permettant de surmonter le triple paradoxe auquel l'Afrique est confrontée.

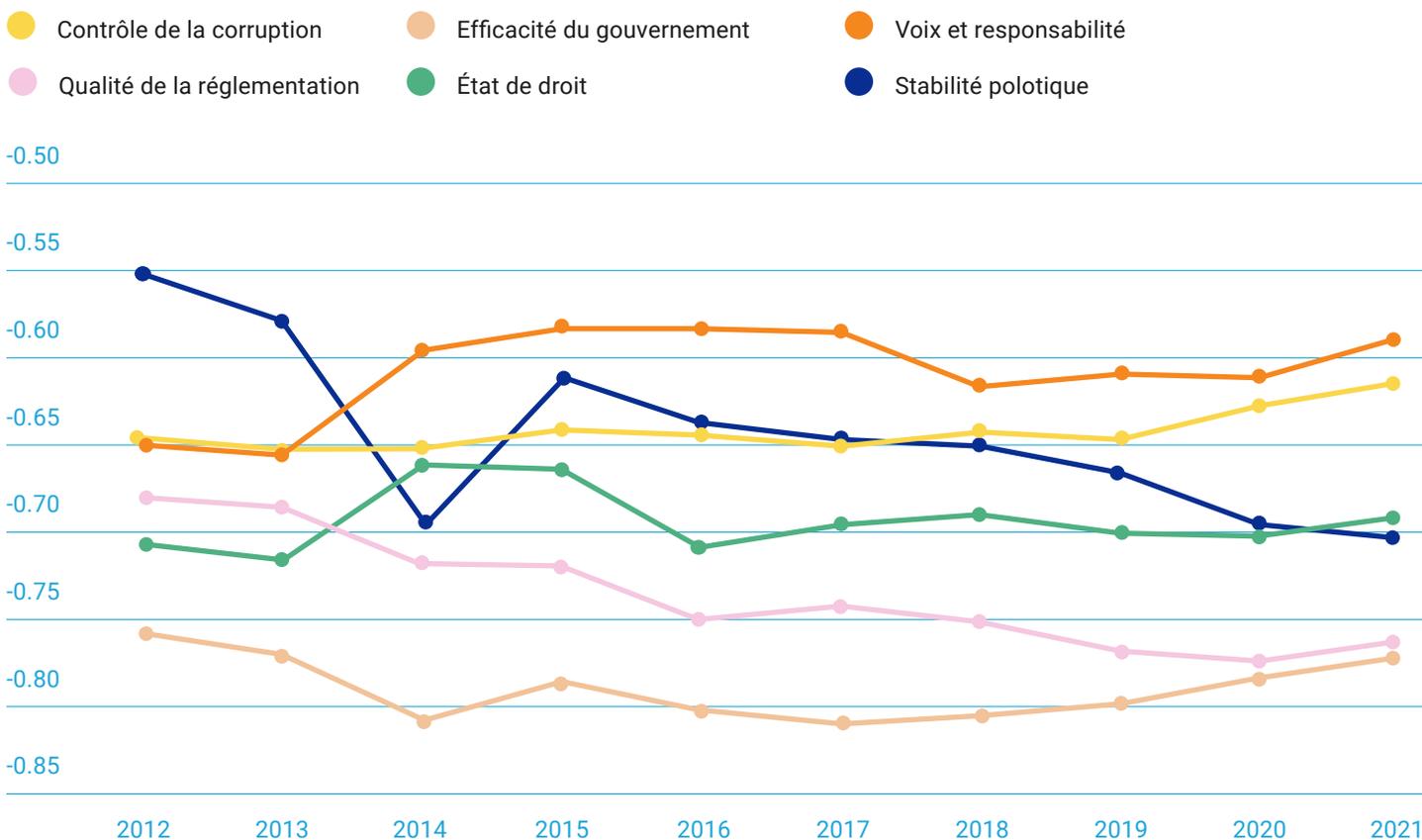


¹⁰⁵ Pour une ventilation détaillée des tendances au niveau national, veuillez vous référer à la Fondation Mo Ibrahim (2022), p. 18.

¹⁰⁶ <https://info.worldbank.org/governance/wgi/>

Les réformes structurelles des économies du continent devraient être complétées par des initiatives de renforcement des capacités et des réformes institutionnelles adaptées à la situation spécifique des pays.

Figure 21 Indicateurs de la gouvernance mondiale - agrégats pour l'Afrique



Source : Calculs du personnel de l'OSAA basés sur la base de données des Indicateurs mondiaux de la gouvernance (2022).

Les indicateurs mondiaux de la gouvernance (WGI) de la Banque mondiale, publiés en 1996, constituent l'un des ensembles de données les plus cités sur ce thème. Initialement publié tous les deux ans jusqu'en 2002, l'ensemble de données a été mis à jour chaque année depuis lors. Le WGI définit la gouvernance comme « les traditions et les institutions par lesquelles l'autorité est exercée dans un pays. Cela inclut le processus par lequel les gouvernements sont sélectionnés, contrôlés et remplacés, la capacité du gouvernement à formuler et à mettre en œuvre efficacement des politiques saines, et le respect des citoyens et de l'État pour les institutions qui régissent les interactions économiques et sociales entre eux. »¹⁰⁶

Au lieu d'un score global de gouvernance, la base de données des Indicateurs mondiaux de la gouvernance publie des données chronologiques sur les six dimensions de la gouvernance, à savoir le contrôle de la corruption, l'efficacité du gouvernement, la stabilité politique, la qualité de la réglementation, l'État de droit et la voix et la responsabilité. Étant donné que la Banque mondiale publie des données agrégées séparément pour ses régions opérationnelles,

l'Afrique subsaharienne et le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, les calculs du personnel de l'OSAA ont été utilisés pour obtenir les agrégats pour l'Afrique présentés dans le graphique 21 ci-dessus. Chaque série varie entre -2,5 (le plus mauvais résultat) et +2,5 (le meilleur résultat).

Bien que l'agrégation au niveau continental masque les différences au niveau national, l'amélioration la plus remarquable semble avoir été enregistrée dans la mesure de la voix et de la responsabilité, qui est passée de -0,65 à -0,58 tout au long de la décennie 2012-2021. Une légère amélioration du contrôle de la corruption, de -0,65 à -0,61, est également évidente au cours de la même période. Toutefois, cette amélioration ne s'accompagne pas d'une tendance similaire pour les indicateurs de l'efficacité des pouvoirs publics et de la qualité de la réglementation, qui ont tous deux terminé la décennie à un niveau inférieur à celui qu'ils avaient atteint au début, malgré une légère hausse entre 2020 et 2021. L'amélioration initiale rapide de l'indicateur de l'État de droit jusqu'en 2015 semble s'être ralenti vers la fin de la décennie, bien que l'indicateur termine la décennie légèrement au-dessus de son niveau de départ.

La tendance la plus préoccupante est observée dans l'indicateur de stabilité politique, où le continent dans son ensemble a commencé la décennie avec une valeur relativement élevée de -0,55, mais a atteint un niveau aussi bas que -0,70 après un parcours en dents de scie à la fin de la décennie.

L'examen des indicateurs de gouvernance en Afrique montre que le continent ne dispose pas de l'infrastructure institutionnelle solide nécessaire pour soutenir la transformation structurelle de ses économies et sa dynamique de développement inclusif et durable soutenue par une paix durable. L'analyse des tendances ci-dessus montre qu'il est difficile de faire évoluer rapidement l'aiguille dans la bonne direction en ce qui concerne les indicateurs de gouvernance. Le renforcement des capacités et les réformes institutionnelles en Afrique nécessitent des investissements importants et une volonté politique, et les résultats sont souvent progressifs. Quelle que soit la source des données, l'analyse des indicateurs de la gouvernance de l'Afrique montre qu'il existe une marge considérable d'amélioration

dans ce domaine, afin de garantir que les institutions et les cadres politiques jouent le rôle de catalyseurs pour aider à résoudre les triples paradoxes examinés dans ce rapport. Bien que l'impact positif puisse prendre du temps à se matérialiser, les réformes institutionnelles visant à faire avancer l'aiguille dans la bonne direction seront essentielles, car elles constitueront la base du développement durable de l'Afrique et d'une paix durable.

En outre, une architecture institutionnelle revitalisée en Afrique, basée sur la transparence et la responsabilité, fournira aux décideurs politiques du continent la crédibilité et les outils adéquats pour anticiper et atténuer les risques et y faire face avec souplesse et ingéniosité. Cela permettra également d'aller de l'avant dans l'ère post-COVID 19 et de renforcer la résilience du continent face aux crises alimentaire, énergétique et financière. Des institutions fortes et responsables, complétées par des cadres politiques fondés sur des données et des preuves, seront la clé qui permettra au continent de résoudre le triple paradoxe.



Une architecture institutionnelle revitalisée en Afrique, basée sur la transparence et la responsabilité, fournira aux décideurs politiques du continent la crédibilité et les outils adéquats pour anticiper et atténuer les risques et y faire face avec souplesse et ingéniosité.

Tirer parti de la numérisation pour renforcer les institutions

La faiblesse des institutions a été le fléau du développement durable de l'Afrique. Au fil des décennies, le continent a été confronté aux défis de la mauvaise gouvernance, de la corruption, de l'instabilité politique et de la faiblesse de l'infrastructure réglementaire, qui ont eu des effets négatifs sur son développement. Comme mentionné ailleurs dans ce rapport, les faiblesses des systèmes financier, énergétique et alimentaire, bien qu'aggravées par les crises en cascade et entrecroisées, n'ont pas été causées par ces chocs extérieurs. Elles sont plutôt le reflet d'une décennie de sous-investissement dans ces domaines, combinée à l'héritage du colonialisme et du néocolonialisme, qui a sapé l'émergence d'institutions endogènes fortes.



La numérisation peut aider à surmonter certains des défis posés par la faiblesse des institutions pour le développement durable de l'Afrique.



La numérisation peut être un outil efficace pour résoudre le problème de la faiblesse des institutions.

La faiblesse des institutions a eu des effets négatifs considérables sur le développement durable de l'Afrique. Le triple paradoxe est en partie le reflet de la faiblesse des institutions. La corruption est l'une des manifestations de la faiblesse des institutions. La corruption détourne les ressources du développement. Elle conduit également à une allocation inefficace des ressources et à un environnement réglementaire faible, ce qui accroît le profil de risque du pays. Par exemple, la faiblesse des institutions due à la corruption affecte la mobilisation des ressources nationales en décourageant les citoyens de payer des impôts et en facilitant les flux financiers illicites et le blanchiment d'argent. Les habitants des pays où la corruption est très élevée peuvent être réticents à payer des impôts parce qu'ils ont l'impression que ces ressources seront mal utilisées.

Cette situation prive les systèmes énergétique et alimentaire d'un financement vital pour les investissements visant à accroître l'accès à l'énergie et à libérer la productivité agricole en vue de la souveraineté alimentaire. Il est de plus en plus reconnu que les institutions jouent un rôle important dans le développement durable. L'Agenda 2030 pour le développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine le reconnaissent tous deux.

Comme l'ont montré les expériences d'autres pays en développement, la numérisation peut être un outil efficace pour résoudre le problème de la faiblesse des institutions. Alors que la numérisation est une force de transformation, aussi puissante que l'avènement de l'imprimerie au XVe siècle ou de l'électricité au XIXe siècle, les pays africains ont été lents à exploiter le potentiel de la technologie numérique pour renforcer la mobilisation des ressources et améliorer la prestation des services publics. La numérisation peut aider à surmonter certains des défis posés par la faiblesse des institutions pour le développement durable de l'Afrique, et ce de plusieurs manières.

Premièrement, en améliorant la transparence, la numérisation peut réduire les possibilités de corruption, ce qui se traduit par une allocation efficace des ressources. En outre, le passage à des systèmes sans papier occasionné par la numérisation réduit également la possibilité de s'engager dans des pratiques de corruption et de recherche de rente. Du point de vue de la mobilisation des ressources, il a été démontré que des systèmes nationaux solides renforcent la transparence, la responsabilité et la bonne gouvernance. Appliquées à la gestion des finances publiques, à la passation des marchés et à la mobilisation des recettes, elles permettent d'améliorer la prestation de services et l'affectation des ressources.

La numérisation peut également contribuer à relever les défis posés par la faiblesse des institutions en créant un environnement propice à la transparence et à la responsabilisation. Par exemple, grâce à la numérisation, les citoyens auront accès à d'importants documents et données gouvernementaux, y compris les budgets et les processus de passation de marchés. Cela favorisera une plus grande transparence et une plus grande responsabilité, donnant aux citoyens la possibilité de demander des comptes à leur gouvernement.

Comme le montre le rapport phare 2022 de l'OSAA,¹⁰⁷ l'utilisation de la technologie et des solutions numériques, telles que l'introduction de systèmes électroniques de déclaration et de paiement des impôts et la numérisation des opérations de TVA, peut contribuer à améliorer l'efficacité et l'efficacité des institutions de DRM. Par exemple, l'introduction du système de taxation électronique en Afrique du Sud en 2003 a permis de réduire les délais et les coûts de mise en conformité avec la TVA de 21,8 % et 22 %, respectivement. En outre, la numérisation des systèmes de déclaration et de paiement des impôts pourrait apporter des avantages significatifs aux pays, comme ceux enregistrés par le Togo, qui a vu ses recettes douanières augmenter de 20 % entre 2020 et 2021.¹⁰⁸ Des résultats positifs similaires ont été enregistrés à la suite de la numérisation des administrations douanières.¹⁰⁹ La maturité numérique de l'administration fiscale peut également améliorer l'échange d'informations fiscales entre les juridictions fiscales, ce qui s'est avéré efficace pour réduire les abus fiscaux et a un impact positif et statistiquement significatif sur les recettes fiscales, estimé entre 5 et 19 % dans des recherches récentes.¹¹⁰

La Kenyan Revenue Authority (KRA) a introduit les services bancaires électroniques en 2016 afin d'accélérer le paiement des taxes par le biais d'un paiement électronique sécurisé. Cette mesure, associée au lancement d'iTax, a permis de disposer d'une vue unique des informations relatives aux contribuables, ce qui a permis un suivi en temps réel de la perception des recettes et, partant, d'améliorer l'efficacité des paiements aux fournisseurs de l'État et des subventions à la protection sociale. Cela a permis aux pays de mettre en place des systèmes DRM efficaces et solides, ce qui est essentiel pour assurer le redressement de l'Afrique après la pandémie de COVID-19.¹¹¹



En améliorant la transparence, la numérisation peut réduire les possibilités de corruption, ce qui se traduit par une allocation efficace des ressources.

Les pays africains ont le plus grand potentiel pour accélérer leur trajectoire de développement en adoptant les technologies numériques. Ils accusent un retard considérable en matière de connectivité à l'internet, un élément clé pour l'adoption et l'utilisation des technologies numériques. Au sein des pays, une fracture numérique persiste en fonction de l'âge et du sexe. Pour combler ce fossé et tirer parti des avantages de la numérisation pour le développement de l'Afrique, il faudra prendre des mesures spécifiques.

Les pays africains devraient investir dans l'infrastructure numérique, y compris les réseaux à large bande et les centres de données, qui créeront une plateforme pour l'innovation. Un corollaire nécessaire serait de créer un environnement réglementaire favorable, stable et transparent, qui sera crucial pour mobiliser les investissements dans l'économie numérique.

L'expérience d'autres pays qui ont réussi à exploiter pleinement les avantages de la numérisation montre que la promotion et l'encouragement de la culture numérique ont été l'un des principaux facteurs de réussite. C'est pourquoi les pays africains devraient investir dans des programmes d'alphabétisation numérique. Comme l'affirment David Amaglobeli et Ruud de Mariano (2023),¹¹² il est essentiel de promouvoir les programmes de littératie numérique pour surmonter la réticence de certaines populations, en particulier les personnes âgées, à adopter les nouvelles technologies numériques.

¹⁰⁷ OSAA (2022).

¹⁰⁸ Données résultant de la mise en œuvre du système douanier automatisé de la CNUCED (SYDONIA).

¹⁰⁹ Nations Unies (2023b).

¹¹⁰ Traore et autres (2023).

¹¹¹ Katjomoise (2022).

¹¹² Blog, 2023. Harnessing GovTech to Tax Smarter and Spend Smarter. FMI.

Pour remédier aux paradoxes du financement, de l'énergie et du système alimentaire, un certain nombre d'interventions seront nécessaires tout au long des chaînes de valeur financières, énergétiques et agroalimentaires.

Conclusion et Recommandations Politiques

L'analyse présentée dans ce rapport montre clairement que l'absence d'institutions efficaces et transparentes et de cadres réglementaires fiables entraîne une perte de ressources et des décisions de dépenses inefficaces qui ont empêché les pays africains de s'attaquer aux paradoxes des systèmes financier, énergétique et alimentaire. L'absence de responsabilité dans les mécanismes de collecte des recettes et de dépenses entraîne un affaiblissement de l'assiette fiscale et pousse l'activité économique dans les marges de la fraude et de l'évasion fiscales et de l'économie informelle. L'absence de bonne gouvernance exacerbe les activités illicites, telles que l'évasion fiscale, les pratiques commerciales corrompues et les flux financiers illicites en provenance du continent. La faiblesse des institutions érode la sécurité des droits de propriété, y compris les droits de propriété intellectuelle, et la base de l'État de droit. Tous ces facteurs combinés augmentent la perception du risque et réduisent les incitations à l'activité socio-économique, ce qui a un impact négatif sur le secteur privé africain, dominé par les micro, petites et moyennes entreprises, et sur les investissements indispensables provenant de sources intérieures et extérieures.

L'existence de cadres réglementaires opaques et imprévisibles est particulièrement préjudiciable au secteur de l'énergie. La capacité limitée à mobiliser l'épargne nationale, les fonds de pension et les fonds souverains et à influencer les décisions d'investissement dans les infrastructures énergétiques essentielles sur le continent est directement liée à l'absence de processus de planification énergétique réalistes et de cadres réglementaires à long terme. La réduction des investissements dans les infrastructures énergétiques a empêché les pays africains de répondre aux besoins d'une population croissante, ce qui a entraîné une pénurie d'énergie qui contribue fortement

à la pauvreté et au sous-développement. Cette détérioration des conditions socio-économiques accroît les inégalités, mine la cohésion sociale et représente un risque pour la paix et la stabilité. Investir dans la gouvernance est donc une étape nécessaire pour parvenir à un développement durable et à une paix durable sur le continent, non seulement en raison de l'augmentation de la participation politique, des droits et des libertés, mais aussi en raison du rôle essentiel que joue la gouvernance pour garantir l'efficacité et l'efficience de l'action publique et pour créer la confiance, un actif immatériel qui a un impact exponentiel sur la mobilisation des ressources et la création d'environnements propices à l'investissement.

Les pays africains doivent entreprendre des réformes visant à rationaliser les processus réglementaires, à réduire la corruption et à améliorer les structures de gouvernance des institutions publiques, ce qui renforcera la confiance des investisseurs. En outre, il est nécessaire d'améliorer l'environnement des entreprises et de moderniser les infrastructures. En donnant la priorité à ces réformes, les pays africains peuvent attirer des investissements étrangers plus diversifiés et libérer tout le potentiel de leurs économies. Cela permettra de stimuler la croissance économique et la création d'emplois et contribuera au développement global du continent tout en aidant à résoudre le triple paradoxe.

Tout en améliorant la situation à la suite de la pandémie, il est essentiel de veiller à ce que l'Afrique bénéficie de dispositions institutionnelles solides qui garantiront la sécurité des droits de propriété et la responsabilité mutuelle. Des institutions plus fortes libèrent le potentiel productif et créatif de la population jeune et nombreuse de l'Afrique.

Il est essentiel d'exploiter les partenariats, y compris l'assistance technique ciblée et le financement de projets, pour aider à renforcer ou à reconstruire ces institutions à partir de la base afin d'autonomiser les femmes et les jeunes d'Afrique. L'un des moyens d'y parvenir est de consacrer au moins une partie des flux d'APD à l'Afrique aux institutions et aux capacités, notamment par la numérisation des systèmes de collecte de recettes et de dépenses. Dans ce contexte, les partenaires de développement de l'Afrique devraient intensifier leur soutien aux politiques et aux capacités institutionnelles afin de contribuer à

la résolution du triple paradoxe. Pour ce faire, il faut consacrer au moins 10 % de l'APD au renforcement des systèmes nationaux et faciliter les transferts de technologie et les investissements dans les secteurs de l'énergie et de l'agriculture en Afrique.

La numérisation peut aider à surmonter les effets de la faiblesse des institutions sur les systèmes financier, énergétique et alimentaire. En créant des systèmes sans papier, la numérisation réduit le coût d'opportunité des pots-de-vin et de la corruption, ce qui conduit à la transparence et à une plus grande efficacité dans la mobilisation et l'utilisation des ressources. Une plus grande transparence, notamment grâce à un meilleur accès aux données sur les processus gouvernementaux tels que les dépenses publiques et les marchés publics, permettrait d'accroître la responsabilité des gouvernements vis-à-vis des citoyens.

Enfin, les pays africains ne peuvent pas résoudre seuls tous ces paradoxes. La communauté internationale devrait s'attaquer aux inégalités existantes dans l'architecture financière mondiale afin de créer un environnement global qui soutienne les efforts des pays africains pour entreprendre les réformes structurelles et institutionnelles nécessaires pour résoudre le triple paradoxe.

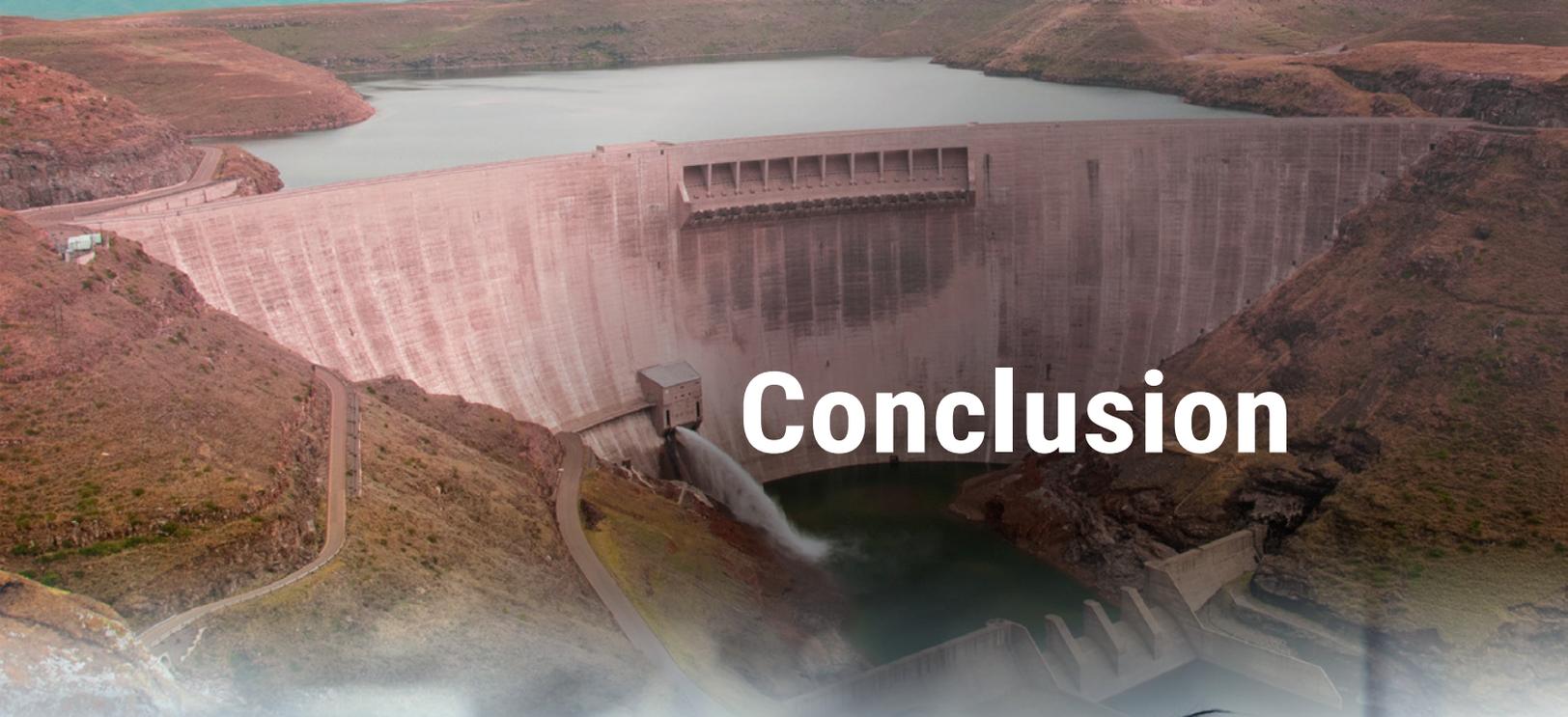


La communauté internationale devrait s'attaquer aux inégalités existantes dans l'architecture financière mondiale afin de créer un environnement global qui soutienne les efforts des pays africains.

Références

- Acemoglu, D., S. Johnson, et J. Robinson. 2001. "The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation", *American Economic Review*, 91(5), 1369-1401.
- Acemoglu, D., S. Johnson, et J. Robinson. 2002. "Retournement de fortune : Geography and Institutions in the Making of the Modern World Income Distribution", *Quarterly Journal of Economics*, 117, 1231-1291.
- Acemoglu, D., & Robinson, J. A. 2012. *Why Nations Fail: the Origins of Power, Prosperity and Poverty*, New York, Crown Publishers.
- Awadhi, M., James, M. et Byaro M. 2022. "Does Institutional Development Attract Foreign Direct Investments in Sub-Saharan Africa? A Dynamic Panel Analysis" *African Journal of Economic Review*, Volume 10(1).
- Cleeve, E. 2008. "How effective are fiscal incentives to attract FDI to sub-Saharan Africa?" *The Journal of Developing Areas*, vol. 42(1).
- De Boer, J., Muggah, R. et Patel, R. 2016. "Conceptualizing City Fragility and Resilience", United Nations University Centre for Policy Research, Working Paper 5.
- Rapport mondial sur le développement durable 2023 - version préliminaire non éditée Hall, R. E. et C. I. Jones, C. I. 1999. "Why Do Some Countries Produce So Much More Output Than Others?" *Quarterly Journal of Economics*, 114(1), 83-116.
- Fondation Mo Ibrahim. 2022. *Indice Ibrahim de la gouvernance africaine (IIAG)*
- Knack, S., et Keefer, P. 1995. "Institutions and Economic Performance: Cross-Country Tests Using Alternative Measures," *Economics and Politics*, 7, 207-227.
- Knack, S., et Keefer, P. 1997. "Why Don't Poor Countries Catch Up? A Cross-National Test of an Institutional Explanation", *Economic Enquiry*, 35, 590-602.
- LaFleur, M.T., Helgason, K., S. Vieira, S., Julca, A., H. W. J. Cheng, H. W. J., et Hunt, N. 2022. *Ensuring SDG Progress amid Recurring Crises*, UN-DESA Policy Brief No. 137.
- Mauro, P. 1995. *Corruption and Growth*, *Quarterly Journal of Economics* 110 (3), 681-712.
- Mpungose, L. 2022. "Reimagining Africa: State Resilience and Governance in a Post COVID-19 Era" dans *African Governance Insights*, Volume 1, Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, août 2022.
- Nord, D.C. 1992. "Institutions, Ideology and Economic Performance", *Cato Journal*, Vol. 11 No. 3, p. 477.
- Nord, D.C. 1990. *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press, Cambridge, MA.
- OSAA. 2022. *Financing for development in the Era of COVID-19: the primacy of domestic resource mobilization*. <https://www.un.org/osaa/content/financing-development-era-covid-19-primacy-domestic-resources-mobilization>
- Pospisil, J. et Kuhn, F.P. 2016. "The resilient state: new regulatory modes in international approaches to state building?", *Third World Quarterly*, 37 (1), pp. 1-16.
- Katjomoise, K. 2022. *Digitalization key for building strong institutions, Africa Renouveau*. Oct. 2022
- Rodrik, D., Subramanian, A. et Trebbi, F. 2002. "Institutions Rule: The Primacy of Institutions over Integration and Geography in Economic Development" Document de travail du FMI 02/189.
- Rothstein, B. et Uslaner, E.M., "All for All : Equality, Corruption and Social Trust", *World Politics* 57 (octobre 2005).
- Traore, M., Coulibaly, S., et Arvanitis, Y. 2023. *Cross-Border Exchange of Information and Tax Revenue Mobilization in Africa*. Document de travail de recherche sur les politiques de la Banque mondiale, numéro 10299.
- Nations Unies. 2021. *New Partnership for Africa's Development: progress in implementation and international support: causes of conflict and the promotion of durable peace and sustainable development in Africa*. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N21/150/61/PDF/N2115061.pdf?OpenElement>.
- Nations Unies. 2023a. *Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique : dix-neuvième rapport d'étape consolidé sur la mise en œuvre et le soutien international. Résoudre les paradoxes du développement en Afrique : systèmes financier, énergétique et alimentaire*. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N21/150/61/PDF/N2115061.pdf?OpenElement>
- United Nations. 2023a. *New Partnership for Africa's Development: nineteenth consolidated progress report on implementation and international support. Solving the paradoxes of development in Africa: financing, energy and food systems*. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N23/238/27/PDF/N2323827.pdf?OpenElement>
- Nations Unies. 2023b. *Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès dans la mise en œuvre et soutien international. Rapport biennal sur l'examen de la mise en œuvre des engagements pris en faveur du développement de l'Afrique*. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N23/161/08/PDF/N2316108.pdf?OpenElement>
- Wei, S.J. 1997. "How Taxing is Corruption on International Investors?" *NBER Working Paper No. 6030*.

Conclusion



Le potentiel de développement durable de l'Afrique est entravé par trois paradoxes : riche en ressources financières mais en situation de surendettement ; riche en ressources énergétiques mais avec un accès limité à l'énergie ; et riche en ressources agricoles avec des niveaux élevés d'insécurité alimentaire. Ces paradoxes se croisent et se nourrissent les uns les autres. Le manque de financement limite les investissements dans l'énergie, ce qui a un impact négatif sur la production agricole et alimentaire.

Ces trois paradoxes sont non seulement liés, mais ils constituent une chaîne dans laquelle le paradoxe financier alimente et amplifie le paradoxe énergétique, qui à son tour alimente également le paradoxe alimentaire. Par conséquent, le point de départ pour résoudre le triple paradoxe est de renforcer la mobilisation des ressources nationales afin de changer la donne et de soutenir le financement durable des priorités de développement de l'Afrique. Pour libérer le potentiel des systèmes énergétique et alimentaire, il faut résoudre le paradoxe du financement. Les institutions sont les principaux catalyseurs qui peuvent garantir l'efficacité des interventions visant à résoudre les trois paradoxes interdépendants des systèmes financier-énergétique-alimentaire.

La mise en place de systèmes nationaux solides permettant aux pays africains de mieux contrôler et gérer leurs flux économiques et financiers serait cruciale pour débloquer le financement de l'énergie, la technologie énergétique et, par conséquent, l'accès à l'énergie, ce qui libérerait alors la transformation du système agricole et alimentaire de l'Afrique.

L'injustice et le dysfonctionnement du système financier mondial ont exacerbé les difficultés du continent à mettre en place des systèmes efficaces de mobilisation des ressources nationales. Les crises mondiales qui se succèdent et s'entrecroisent ont aggravé les faiblesses et les vulnérabilités du modèle de développement actuel en Afrique. À travers un réseau complexe de canaux macroéconomiques, commerciaux et financiers, les crises ont affecté les systèmes financier, énergétique et alimentaire du continent de différentes manières, notamment

par la détérioration des positions budgétaires, le resserrement des conditions financières, la hausse des taux d'intérêt, l'augmentation des niveaux d'endettement, la flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, et finalement l'alimentation des troubles civils et de l'instabilité politique dans plusieurs pays d'Afrique.

Pour remédier à cette situation, il faudra s'attaquer aux paradoxes du financement, de l'énergie et du système alimentaire. Pour ce faire, des dispositions institutionnelles solides sont indispensables pour libérer le potentiel productif et créatif de la population jeune et croissante de l'Afrique. La numérisation peut contribuer à la rationalisation des processus, à la réduction des coûts d'opportunité, à l'amélioration de l'intégration des marchés transfrontaliers, au renforcement des réseaux, à la transparence et à une plus grande efficacité dans la mobilisation et l'utilisation des ressources. Ceci, à son tour, augmentera la responsabilité du gouvernement envers les citoyens et contribuera à reconstruire la cohésion sociale et un sens de l'équité et du partage équitable des charges, créant ainsi les conditions d'un développement durable et de la paix sur le continent.

Pour remédier aux paradoxes du financement, de l'énergie et du système alimentaire, un certain nombre d'interventions seront nécessaires tout au long des chaînes de valeur financières, énergétiques et agroalimentaires. Il s'agit notamment de renforcer la mobilisation des recettes, d'éliminer l'inefficacité des dépenses publiques, d'exploiter des sources de financement inexploitées telles que les fonds de pension et les fonds souverains, d'utiliser les réserves de change comme outil de développement, de saisir de nouvelles opportunités telles que le financement de la lutte contre les émissions de carbone, de capitaliser sur les ressources minérales essentielles et d'exploiter les technologies d'avant-garde, d'améliorer les cadres réglementaires, de mobiliser et d'exploiter le financement de l'énergie, de stimuler le financement de l'agriculture, de dynamiser les systèmes alimentaires, d'exploiter la ZLECAf pour développer les chaînes de valeur agroalimentaires, entre autres.

Le Bureau du Conseiller spécial des Nations Unies pour l'Afrique (OSAA) est une entité du Secrétariat des Nations Unies créée pour renforcer le soutien international au développement et à la sécurité de l'Afrique, appuyer le Secrétaire général à coordonner le soutien de l'ONU à l'Afrique, faciliter les délibérations intergouvernementales sur l'Afrique au niveau mondial et établir un mécanisme de suivi des engagements en faveur du développement de l'Afrique.

L'OSAA convoque et préside également le Groupe de travail interdépartemental sur les affaires africaines (IDTFAA) tout en fournissant un service de playdoyer à l'échelle internationale en faveur du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Le travail du Bureau est regroupé autour des six domaines thématiques suivants :

Le financement
du développement ;

Le développement durable
afin de promouvoir une paix
durable ;

La gouvernance, la
résilience et le capital
humain ;

La science, la technologie
et l'innovation ;

L'industrialisation, la
dividende démographique
et la zone de libre-échange
continentale africaine
(ZLECAf) ; ainsi que

L'énergie et l'action
climatique.

